

henri de fitz-james

LE CORRESPONDANT,

OU

COLLECTION DE LETTRES

D'ÉCRIVAINS CÉLEBRES.

DE L'IMPRIMERIE DE J. GRATIOT.

LE CORRESPONDANT,

OU

COLLECTION DE LETTRES

D'ÉCRIVAINS CÉLÈBRES

DE FRANCE, D'ANGLETERRE,

ET AUTRES PAYS DE L'EUROPE,

SUR LA POLITIQUE, LA MORALE

ET LA LITTÉRATURE;

DESTINÉES A OFFRIR UN TABLEAU EXACT DE LA SITUATION DE CHAQUE NATION; A ÉCLAIRER LES PEUPLES SUR LEURS VÉRITABLES INTÉRÊTS; A PROVOQUER UNE BIENVEILLANCE RÉCIPROQUE ENTRE EUX, ET A RENDRE LA PAIX UNE SOURCE DE PROSPÉRITÉ COMMUNE.

PREMIÈRE ANNÉE. — TOME II.

PARIS,

GIDE FILS, LIBRAIRE, RUE SAINT-MARC FEYDEAU, N° 20.

1817.

TABLE DES LETTRES.

SOUS PRESSE,

Pour paraître chez GIDE FILS.

Dictionnaire de la Langue oratoire et poétique; par M. *Planche,* professeur de rhétorique au collége Bourbon. — Un gros volume in-8°, grand-raisin, pour paraître le 1er jauvier.

Histoire abrégée des Traités de Paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie jusqu'à la paix de Paris du 20 novembre 1815; par *Koch* et *Schœll.* Les 7 premiers vol. ont paru. Prix, 6 fr. le vol. pour les souscripteurs, et 7 fr. pour ceux qui n'ont pas souscrit — On jouira de la remise sur les 5 vol. qui restent à paraître.

Voyage au Brésil, et Courses dans l'intérieur des plus riches contrées de l'Amérique méridionale; contenant une Description complète minéralogique et statistique du Brésil, et particulièrement des provinces du Sud, du Centre et de l'Intérieur, qui n'avaient pas encore été visitées et reconnues par les voyageurs; notamment par MM. *Mawe* et *Koster.*

Ouvrage enrichi d'une Carte générale et itinéraire du Brésil, et de plusieurs planches relatives à l'histoire na-

turelle; par *Denys de Montfort*, ancien naturaliste-voyageur, membre de plusieurs sociétés savantes. — 2 vol. in-8°.

Voyage dans le Beloutchistan et dans une partie de la Perse, fait pendant quelque temps sous le déguisement d'un pélerin mahométan, contenant des Anecdotes et des Descriptions propres à faire connaître les mœurs et les usages des habitans; suivi d'un Voyage dans le Sindi; par *Henry Pottinger*; traduit de l'anglois par *J. B. Eyriès*. — 2 vol. in-8°, avec cartes et figure.

Œuvres de Molière, précédées du Tableau de la Société au 17e siècle, et de la Vie de l'auteur, par M. *Petitot*, avec des remarques sur chaque pièce: édition stéréotype proposée par souscription. — 6 vol. in-8°. Les 2 premiers vol. ont paru.

De l'Esprit d'Association dans tous les intérêts de la Communauté, ou Essai sur le complément du bien-être et de la richesse en France par le complément des institutions; par M. le comte *Alexandre de la Borde*. — 1 vol. in-8° d'environ 400 pages.

Voyage aux îles Tonga ou *des Amis, dans l'Océan Pacifique*, contenant l'histoire des naturels, de leurs mœurs, de leurs usages, de leur religion; par *William Mariner*, et mis au jour par *John Martin*; traduit de l'anglais par *D. F.* — 2 vol. in-8°.

LE CORRESPONDANT.

LETTRE PREMIÈRE,

Sur la Vie de John Wesley, *fondateur de la secte des* Méthodistes *en Angleterre.*

A M. le Vicomte de C.

Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que la secte des méthodistes existe en Angleterre depuis près d'un siècle, qu'elle est devenue très-nombreuse, qu'elle fait annuellement des milliers de prosélites, qu'elle a ses séminaires et sa hiérarchie, et enfin qu'elle forme un peuple distinct dans l'état, *imperium in imperio.* Toutes les fois que l'on voit des hommes ainsi rassemblés et animés du même sentiment, on désire naturellement avoir quelques

détails historiques sur le fondateur de ces réunions. Celle dont il est ici question, a pour fondateur un anglais nommé *John Wesley*. Son histoire est peut-être peu connue en Angleterre au-delà des bornes de ce qu'on appelle le monde religieux; et j'apprends qu'en France elle est presque totalement ignorée. Il est bien d'être curieux quand c'est pour parvenir à connaître un grand homme; et Wesley a droit à ce titre, non moins par ses talens et ses vertus, que par l'objet qu'il s'est proposé, et par les succès dont son entreprise a été couronnée. C'est donc avec plaisir que je prends la plume pour commencer le portrait que vous me demandez, bien que je sois persuadé que les bornes d'une lettre ne me permettront pas de le terminer: mais dans celle-ci je conduirai l'apôtre du méthodisme jusqu'à sa première mission; et dans une autre je vous le montrerai continuant ses travaux spirituels.

Les historiens des jésuites ont remarqué avec complaisance que Loyola vint au monde l'année même de la naissance de Luther. « La Providence, disent-ils, a voulu qu'au moment où une grande partie de la chrétienté serait séparée de la foi catholique par le grand hérésiarque de l'Allemagne, le saint espagnol donnât naissance

à un ordre par lequel cette même foi catholique seroit courageusement défendue en Europe, et répandue dans toutes les parties du monde. »

Voltaire et Wesley ne sont pas, à la vérité, enfans de la même année; mais ils étaient contemporains, quoiqu'à une grande distance de temps; et l'influence si différente qu'ils ont exercée sur leur siècle, et exerceront sur la postérité, ne sera pas moins remarquable. Pendant que l'un répandait avec une funeste activité les germes de l'immoralité et de l'irréligion, l'autre, avec un zèle aussi infatigable, travaillait pour la cause de l'enthousiasme religieux. Les ouvrages de Voltaire ont paru partout où on lit le français, et les disciples de Wesley partout où l'on parle anglais. Les principes de l'incrédule ont plus rapidement opéré; et lui-même, qui ne désirait point les maux auxquels il a si puissamment contribué, s'alarma de leurs progrès, et trembla dans ses derniers jours des conséquences qu'il prévoyait. A peine en effet ses restes étaient-ils enfermés dans la tombe, que ces conséquences atteignirent toute la surface de la France. Les autels furent renversés, le trône détruit; le crime, la misère, la dévastation, se répandirent dans toutes ses provinces, et l'Europe entière éprouva une

commotion comme celle d'un tremblement de terre. Les doctrines de Wesley cependant gagnaient du terrain; chaque année elles s'avançaient avec une marche plus rapide, et leurs effets devaient en définitive être plus universels, plus puissans et plus permanens; car il a mis en œuvre des principes d'une plus grande force. Il ne faut pas néanmoins supposer que je veuille vous présenter ces deux grands hommes comme les agens du bon et du mauvais principe. Opposés en toutes choses, l'un n'est pas toutes ténèbres, et l'autre n'est pas toute lumière.

Fortes creantur fortibus. Wesley étoit d'une bonne famille, dans le sens que lui-même aurait donné à cette expression. Son grand-père, John Wesley, pendant le cours de ses études sous la république, se distingua par sa piété et ses progrès dans les langues orientales, et s'attira par là l'estime du docteur Owen, vice-chancelier, que les presbytériens regardent encore comme un des plus grands ministres de leur secte. Si le gouvernement eût continué à rester dans les mains de la famille de Cromwell, cette protection eût fait parvenir Wesley à la plus haute distinction. L'acte d'uniformité le contraignit à ne plus vivre à Blandford, dans le Dorsets-

hire, et il songea à émigrer au Maryland ou à Surinam, où les Anglais voulaient former des colonies; mais la réflexion et des conseils le déterminèrent à se fixer dans sa patrie. En continuant de prêcher, il devint coupable devant la loi, et fut mis quatre fois en prison. Sa santé fut altérée par la perte de ceux qu'il aimait le plus, et par le malheur des temps; et il mourut à trente-trois ou trente-quatre ans.

Tel était l'esprit du temps, que le vicaire du lieu où il mourut ne voulut pas que son corps fût enterré dans l'église. Sa femme était d'une bonne famille, et nièce de Fuller, l'historien de l'église, homme non moins remarquable par son esprit et son amabilité, que par le bonheur qu'il eut de revêtir ses pensées d'un beau langage. Wesley laissa deux fils; et l'un d'eux, Samuel, n'était âgé que de huit ou neuf ans à la mort de son père. Les événemens de la vie de Wesley, ses souffrances, qui l'avaient fait placer parmi les confesseurs des non-conformistes, semblaient devoir influencer les opinions de Samuel; mais, tombé parmi des hommes féroces et bigots, il ne vit des dissidens que le plus mauvais côté. Leur apologie du supplice de Charles Ier le choqua, et leur *club de la tête de veau* le dégoûta entièrement;

et étant encore très-jeune, il se sépara d'eux. Enfin, leur intolérance le décida à se réunir à l'église qui avait persécuté son père. Cette démarche, qui était alors le résultat de ce qu'il sentait, fut plus tard approuvée par la réflexion dans un âge plus avancé, et Samuel Wesley continua toute sa vie d'être zélé pour l'église anglicane.

A seize ans, il vint à Oxford, entra au collége d'Exeter, et commença ses études. Il n'avait alors d'autres fonds que deux livres seize schellings, et nulle espérance d'avoir plus de moyens pécuniaires; et depuis ce moment jusqu'à celui où il fut gradué, un seul écu fut l'unique secours qu'il reçut de ses amis. Il composait des exercices pour ceux qui avaient plus d'argent que de savoir, et il instruisait ceux qui voulaient profiter de ses leçons. Ainsi, par sa grande industrie, par sa grande frugalité, non-seulement il parvint à se soutenir, mais il avait encore économisé dix livres quinze schellings quand il vint à Londres pour recevoir les ordres. Après avoir desservi pendant un an une cure comme vicaire, et avoir été durant une autre année chapelain d'un vaisseau du roi, il obtint une cure à Londres, et épousa Susanne, fille du docteur Annesley, l'un des ministres renvoyés.

Jamais homme ne fut mieux assorti en mariage que Samuel Wesley : l'épouse qu'il avait choisie était, comme lui-même, née d'un homme distingué parmi les non-conformistes; et, comme lui, dans sa première jeunesse, elle avait choisi la route qu'elle voulait suivre. Après avoir examiné avec le plus grand soin la controverse entre les dissidens et l'église d'Angleterre, elle demeura persuadée que les schismatiques étaient dans l'erreur. La dispute, on doit se le rappeler, ne roulait que sur la discipline; mais les recherches de Suzanne Annesley ne s'arrêtèrent pas là; et elle commençait à se jeter dans le socinianisme quand elle en fut retirée par son mari. C'était une femme admirable, d'un excellent caractère, douée de l'intelligence d'un homme; et, du reste, épouse obéissante, mère exemplaire, et chrétienne fervente.

Son mari s'était fait connaître de bonne heure par son savoir et son habileté : les talens alors étaient plus facilement remarqués qu'à présent. Samuel Wesley fut jugé capable de servir les plans de Jacques II, relativement à la religion, et on lui promit de l'avancement s'il voulait prêcher en faveur des mesures du roi. Mais au lieu de lire la déclaration de ce monarque, comme il

en était requis, et quoique environné de courtisans, de soldats et de délateurs, il prêcha hardiment contre les projets de la cour. Il avoit pris pour texte ces paroles du prophète Daniel : « *S'il en est ainsi, notre Dieu que nous servons est capable de nous délivrer de la fournaise ardente, et il nous tirera de ta puissance, ô roi! Mais s'il n'en est pas ainsi, qu'il soit connu de toi, ô roi! que nous ne servirons pas tes dieux, et que nous ne rendrons point de culte à l'image d'or que tu as dressée.* »

Lors du changement de dynastie, M. Wesley fut un des premiers qui écrivit l'apologie de cette révolution ; il dédia son ouvrage à la reine Marie, et en fut récompensé par une cure à Epworth, dans le Lincolnshire. Cette paroisse contenait près de deux mille ames ; mais il la trouva dans un état de désordre extrême, et le zèle avec lequel il remplissait son devoir en avertissant ses ouailles de leurs péchés, excita contre lui une haine furieuse dans ceux qu'il ne pouvait ramener au bien. C'est à Epworth que naquit John, son second fils, qui est le sujet de cette lettre.

Ces pervers, qui détestaient leur pasteur, tentèrent deux fois, mais sans succès, de mettre le feu à sa maison : enfin ils réussirent dans une

troisième entreprise. A minuit, quelques pièces de bois embrasées tombèrent sur une de ses filles et l'éveillèrent. Au même moment M. Wesley, entendant crier au feu dans la rue, se leva brusquement. Sa femme, alors malade, était couchée dans une autre pièce : il lui ordonna, ainsi qu'à ses deux filles aînées, de se sauver; il enfonça la porte d'une chambre où se trouvait une servante avec cinq enfans. La servante prit le plus jeune dans ses bras, et dit aux autres de la suivre. Les trois aînés le firent; mais John, qui avait alors six ans, ne s'était point réveillé, et au milieu du trouble il fut oublié. Pendant que la famille cherchait à gagner la rue, les flammes l'environnaient de toutes parts, et M. Wesley s'aperçut que les clefs de la porte étaient au haut de l'escalier. Il s'y élança et s'en saisit. Une minute après, l'escalier prit feu. Quand la porte fut ouverte, un fort vent de nord-est repoussait les flammes avec une telle violence, qu'il était impossible de lutter contre elles. Quelques-uns des enfans cependant passèrent à travers la fenêtre; d'autres par une petite porte qui donnait sur un jardin. Incapable de faire autre chose, d'après l'état dans lequel elle se trouvait, mistriss Wesley, après l'avoir vainement essayé trois fois, se précipita

dans la rue à travers les flammes, nue comme elle était; elle parvint ainsi à s'échapper, non sans quelques brûlures à la tête et au visage. Dans cet instant on entendit l'enfant crier dans la chambre où il avait été laissé. Son père voulut encore s'élancer sur l'escalier; mais il était déjà si près d'être consumé, qu'il ne put supporter le poids de M. Wesley. Celui-ci, dans le plus grand désespoir, tomba sur ses genoux dans la rue, et, dans une véritable agonie, recommanda à Dieu l'ame de son enfant. John néanmoins se précipita vers la porte, et trouvant qu'il lui était impossible de se sauver, il grimpa sur un coffre qui était près d'une fenêtre : il fut alors vu de la cour. On n'avait point le temps d'aller chercher une échelle; mais heureusement la maison n'était point haute. Un homme, montant sur les épaules d'un autre, put prendre l'enfant à la fenêtre. Un moment plus tard cela n'eût plus été possible : tout le toit tomba dans l'intérieur de la maison; tous ceux qui s'y seraient trouvés auraient été écrasés. Quand l'enfant eut été conduit dans la maison où ses parens s'étaient retirés, le père, jetant un cri : venez, mes voisins, dit-il, prosternons-nous; rendons grâce à Dieu, il m'a rendu mes huit enfans. Que la maison devienne

ce qu'elle pourra, je suis riche assez. John Wesley se rappela toute sa vie, avec les sentimens de la plus profonde gratitude, la manière dont la Providence l'avait sauvé. Sur un de ses portraits on voit une maison en flammes, avec cette devise :

« Ce n'est pas là un tison tiré par force du feu. »

M. Wesley n'eut pas moins de dix-neuf enfans, dont il paraît qu'il éleva seulement trois fils et trois filles : les autres moururent en bas âge. La manière dont ces enfans apprirent à lire est remarquable. La mère ne leur donnait aucune espèce d'instruction jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'âge de cinq ans, et alors elle leur apprenait complètement l'alphabet en un jour. Le jour suivant elle les mettait à épeler, et leur faisait lire une ligne, et jamais ils ne la quittaient qu'ils ne l'eussent parfaitement lue.

Si la reine Marie eût vécu davantage, M. Wesley aurait obtenu de l'avancement. Un poëme qu'il fit imprimer sur la bataille de Blenheim, plut au duc Marlborough, et il en récompensa l'auteur en le nommant chapelain d'un régiment. M. Wesley devait s'attendre à être mieux traité par la suite. Il fut invité à se rendre à Londres par un

noble, qui promit de lui procurer une prébende; mais les non-conformistes furent alors assez puissans pour empêcher l'exécution de ce dessein. Les dissidens sont très-haineux, et ils haïssaient bien cordialement M. Wesley, voyant en lui un homme qui, né dans leur sein, s'était séparé d'eux. Ils s'opposèrent donc à cette nomination, et parvinrent en outre à lui faire ôter son titre de chapelain; et M. Wesley et sa famille en éprouvèrent encore d'autres persécutions. A la vérité, M. Wesley étoit l'un de leurs antagonistes les plus distingués; sa manière de vivre, aussi-bien que son savoir, donnaient un grand poids à ses opinions. Ce qui prouve la haute estime que lui portaient les membres de l'église épiscopale, c'est que ce fut lui qui composa la défense du docteur Sacheverel. Il était tellement versé dans les langues nécessaires à l'étude de la Bible, qu'il avait projeté d'en donner une édition en hébreu, en chaldéen, en grec et en latin. Comme poëte, il ne réussit point dans une vie de Jésus-Christ qu'il avait entreprise; mais ses moindres ouvrages portent le cachet d'un véritable mérite. Son nom cependant parut, dans une édition irlandaise de la *Dunciade*, accolé avec celui de Watts. Pope depuis rétracta cette satire, et même lia

connaissance avec Samuel, l'aîné des fils de M. Wesley. Mais cette attaque contre un homme d'une conduite aussi exempte de blâme, et aussi distingué par son génie et par toutes les vertus chrétiennes que l'était le docteur Watts, est retombée sur Pope, et a laissé sur sa mémoire une tache qui ne peut être effacée. Aux noms de Wesley et de Watts, Pope a substitué ceux de Wither et de Quarles, et ce changement lui a fait aussi peu d'honneur que la première version.

M. Wesley se rendait habituellement à l'assemblée des ministres de l'église quand elle était convoquée. D'après ses principes c'était pour lui un devoir; mais cette exactitude lui occasionait une dépense d'argent qui lui aurait été bien nécessaire pour les besoins de sa nombreuse famille, et un emploi de temps que réclamait sa paroisse. Pendant ses absences, comme il n'y avait point le soir de service divin à Epworth, mistriss Wesley priait avec sa famille, et le dimanche elle lisait un sermon : après quoi elle engageait une conversation religieuse. Si quelques paroissiens venaient par hasard, ils n'étaient point exclus; car mistriss Wesley pensait que leur présence ne devait pas interrompre l'exercice du devoir dont on s'acquittait à cette heure. D'autres demandèrent la

permission d'être admis : et de cette manière il y avait toujours trente où quarante personnes assemblées. Il arriva qu'un jour mistriss Wesley trouva dans le cabinet d'étude de son mari un recueil d'œuvres des missionnaires danois, et leur lecture fit sur elle une profonde impression, et la fortifia dans son désir de faire le bien ; elle fit choix des sermons les meilleurs et les plus propres à exciter la piété, et parla avec plus de liberté, plus de chaleur, plus d'affection, aux voisins qui se réunissaient pour la prière du soir : leur nombre alors s'accrut bientôt. Elle n'osait point refuser l'entrée de sa maison à ceux qui voulaient entrer ; et à la fin il s'en trouva plus que l'appartement ne pouvait en contenir. Elle fit part de cette circonstance à son mari qui, en lui répondant, blâma sa conduite, par laquelle, disait-il, elle se faisait remarquer : il lui représenta qu'à cause de son sexe à elle, et vu la position où il était lui-même, en butte aux regards du public, c'était une nécessité qu'elle ne fît rien qui put attirer la censure ; il finissait en lui conseillant de faire lire toute autre personne à sa place. Mistriss Wesley commença sa réponse en remerciant son mari de la franchise et de la bonne foi avec laquelle il agissait dans une matière d'un

intérêt peu ordinaire. A l'égard de sa conduite qui la faisait remarquer, elle en convint : mais, disait-elle, elle est remarquable comme tout ce qui se fait pour la gloire de Dieu ou le salut des ames, hors de la chaire ou dans une conversation ordinaire, parce que dans notre siècle corrompu on prend le plus grand soin de bannir de la société tous discours sur Dieu ou toute autre matière spirituelle, comme si la religion ne devait jamais paraître hors du sanctuaire, et que nous ne fussions jamais plus blâmables que lorsque nous confessons que nous sommes chrétiens. A l'objection prise de son sexe, elle répondit que ce même titre de femme l'avait rendue maîtresse d'une grande famille ; que sans contredit le commandement supérieur appartenait à lui, comme chef et comme ministre ; mais que pendant son absence elle devait veiller sur toutes les ames qu'il avait laissées à sa garde, comme sur un dépôt qui lui aurait été confié par le souverain seigneur de toutes les familles du ciel et de la terre. Si, dit-elle, déloyale envers vous ou envers le Seigneur, je négligeais ce dépôt, comment pourrais-je lui répondre quand il me commandera de lui rendre compte de l'usage de mon autorité. Elle abandonnait entièrement au jugement de son mari les objections tirées de sa

position à lui-même. Elle ne pouvait concevoir comment on pourrait lui faire un reproche de ce que sa femme s'efforcerait d'entraîner le peuple à l'église, ou de le détourner, par des lectures et d'autres moyens persuasifs, de profaner le jour du seigneur; si cependant on lui en faisait un reproche, elle souhaitait que son mari n'y eût aucun égard. Pour ma part, continuait-elle, je ne tiens aucun compte de ce qu'on peut dire à ce sujet; j'ai depuis long-tems rompu avec le monde, et je désire bien sincèrement de ne lui avoir jamais donné d'autres motifs de parler contre moi. Quant à la proposition de choisir quelque autre personne pour lire à sa place, elle pensait que son mari n'avoit pas songé avec qui elle se trouvait : il n'y avait pas un seul homme capable de lire un sermon sans en épeler une grande partie; et comment alors pourrait-il édifier les autres? et personne de sa famille n'avait la voix assez forte pour être entendue par beaucoup de monde. Pendant que mistriss Wesley donnait ainsi à son mari des raisons qu'elle croyait aussi convaincantes pour lui que pour elle, le vicaire d'Epworth, homme peu digne, ce semble, de respect, écrivit à M. Wesley dans un autre style, se plaignant qu'un conventicule était tenu dans sa maison. L'expression

étoit bien choisie pour alarmer un membre zélé de l'église ; dans une seconde lettre M. Wesley fit connaître qu'il désapprouvait formellement ces assemblées, contre lesquelles il n'avait jusques-là fait que de sérieuses objections. Quelques jours s'écoulèrent avant que mistress Wesley lui répondît : elle avoit cru nécessaire que tous deux eussent le tems de réfléchir avant de se décider sur un objet qu'elle regardait comme étant de la plus haute importance. Elle témoigna son étonnement de ce que les clameurs insensées de deux ou trois des plus méchans de la paroisse pussent faire quelque impression sur l'esprit de son mari, et bien plus, eussent changé totalement ses opinions. Elle représenta le bien qui résultait de ce qu'on se rendait à l'église avec plus d'assuidité et de régularité, ainsi que de la réforme qui s'étoit opérée dans les habitudes générales des paroissiens, et en même temps exposa le mal qui pourrait provenir de la cessation de ces assemblées, et fit surtout ressortir les préventions qui s'éleveraient contre le vicaire dans l'esprit des personnes à portée d'apprécier les avantages résultans de ces occupations religieuses, quand elles seraient forcées d'y renoncer à cause de lui. Après avoir développé avec un grand sens ces propositions, elle conclut

ainsi, en s'en rapportant à son devoir d'épouse : « Et si, après tout, vous pensez qu'il convient que ces assemblées soient dissoutes, ne vous bornez pas à me dire que c'est là votre désir ; ma conscience ne serait pas entièrement satisfaite : envoyez-moi un *ordre positif*, et en termes exprès et formels, qui m'empêche d'être coupable et punie pour avoir négligé cette occasion de faire le bien, quand vous et moi paraîtrons devant le grand et terrible tribunal de Notre Seigneur Jesus-Christ. »

M. Wesley ne fit plus d'objections. Et respectant entièrement les principes et les raisonnemens de sa femme, il était peut-être même honteux que des esprits vulgaires l'eussent pour un moment fait mal juger de sa conduite. John et Charles étaient à cette époque sous la direction de leur mère ; et il est évident que ces circonstances eurent une grande influence sur leur conduite quand ils devinrent les fondateurs et les directeurs d'une nouvelle communauté de chrétiens. L'enlèvement miraculeux de John du milieu des flammes avoit fait sur sa mère une impression aussi profonde que celle qu'il ressentit lui-même toute sa vie. Parmi les méditations trouvées dans les papiers de mistress Wesley, une a été écrite

peu de tems après cet événement; elle y exprime, dans la forme de prière, son intention de s'occuper plus particulièrement de l'ame de cet enfant que Dieu lui avait rendu avec tant de bonté, et dont elle voulait pénétrer le cœur des principes de la religion et de la vertu. Seigneur, disait elle, faites-moi la grâce que j'agisse avec sincérité et prudence, et bénissez mon entreprise. Ce soin pris de l'éducation religieuse de John, l'habituelle et fervente piété de ses père et mère, et sa surprenante conservation, se réunirent pour nourrir dans cet enfant cette disposition qui ensuite se développa avec tant de force, et produisit de si extraordinaires effets.

Des talens peu communs, une ardente dévotion semblèrent être héréditaires dans cette famille. Samuel, l'aîné des enfans, et qui avait onze ans de plus que John, resta sans pouvoir parler jusqu'à quatre ans, ce qui faisait croire qu'il manquait d'intelligence. Mais il semblerait que cet enfant avait essayé ses forces en secret; car un jour, comme on faisait à une autre personne une question qui le regardait, il répondit lui-même, ce qui surprit tous ceux qui l'entendirent; et depuis il continua de parler sans difficulté. Il se distingua d'abord à Westminster, et ensuite au collége de

l'église du Christ à Oxford, par ses succès dans ses classes. De l'église du Christ il revint à Westminster et prit les ordres sous le patronage d'Atterbury. Mais il regarda Atterbury plutôt comme un ami que comme un patron ; et professant les mêmes opinions politiques, il s'attira le ressentiment des ministres qu'il attaquait par des épigrammes et des satires. Sur ces entrefaites la place de sous-maître étant venue à vaquer, on le proposa comme un homme éminemment propre à la remplir, en raison de ses talens, de son expérience et de son caractère ; mais sa nomination ne fut point accordée, sous le frivole prétexte qu'il était marié. Charles fut placé sous lui à Westminster ; et faisant les mêmes progrès, il fut aussi élu pour le collége de l'église du Christ. John fut élevé à Charter-House, et eut quelque raison de se plaindre de la tyrannie que des écoliers plus anciens se permettaient. Ce mal existait alors généralement dans les écoles anglaises par la coupable négligence des maîtres. Si l'on eût voulu trouver un système pour entretenir les plus mauvaises dispositions de la nature humaine, on ne pouvait rien imaginer qui convînt mieux à ce dessein. Les enfans plus âgés étaient dans l'usage à Charter-House de prendre aux plus jeunes leur portion de nourriture : aussi

pendant une grande partie du temps que Wesley resta à Charter-House, une petite portion de pain fut sa seule nourriture chaque jour. Les médecins systématiques qui recommandent la diète, doivent regarder comme un triomphe de leur doctrine la longue vie et la constitution vigoureuse dont a joui Wesley. Lui du moins l'attribuait en grande partie à la stricte obéissance avec laquelle il avait suivi le conseil de son père de faire en courant trois fois chaque matin le tour du jardin de Charter-House. Sa douceur et son application le firent aimer du maître ; et du reste John conserva toute sa vie une telle prédilection pour cet endroit, que dans les voyages qu'il faisait chaque année à Londres, il avait l'habitude d'aller visiter les lieux où il avait passé une partie de ses premières années. Pour beaucoup d'autres, un pélérinage de cette espèce serait pénible ; mais Wesley semble ne s'être jamais rappelé avec tristesse cette époque de sa vie.

A l'âge de dix-sept ans, John Wesley entra dans l'église du Christ. Avant d'y venir il avait déja reçu quelques notions d'hébreu de son frère Samuel. Ayant, dans ce collége, continué ses études avec beaucoup de soin, il se fit remarquer par son instruction, et surtout par sa force en logi-

que, qui réduisait au silence ceux qui entraient en lice avec lui. On l'accusa un jour de se plaire à embarrasser ses adversaires par des sophismes: il repoussa le reproche avec indignation. Mon premier soin, dit-il, est de m'assurer que ma cause est bonne; et jamais, ni par plaisanterie, ni sérieusement, je ne défends le mauvais côté d'une question. Ainsi que son père et son frère, il n'était pas mauvais versificateur; mais il abandonna ce genre d'écrire, quand il commença à s'occuper des matières ascétiques, et l'honneur d'être le *doux chantre* du méthodisme fut réservé à son frère Charles. Tant qu'il ne fut point gradué, ses manières furent gaies et vives, et cette activité avec laquelle il se mit depuis à un travail sans relâche, se montrait alors par des traits d'esprit: mais arrivé à l'âge de prendre les ordres, Wesley ne fut plus un homme à agir légèrement dans aucune occasion. Il se mit aussi à réfléchir sérieusement sur l'importance des devoirs qu'il allait avoir à remplir, et même il sentit quelques scrupules à se donner à lui-même une si terrible charge. Il communiqua ses scrupules à son père, qui les examina avec cordialité, lui conseilla d'attendre encore pour prendre les ordres, et l'encouragea à travailler pendant qu'il le pouvait.

L'opinion de sa mère, et son propre penchant pour l'état religieux, qui augmentait chaque jour, le décidèrent à entrer dans la carrière du ministère évangélique. Cependant son père jugea à propos de ne le faire ordonner que l'été suivant. Deux livres que lut John pendant le temps de sa préparation firent de fortes impressions sur son esprit. Le premier était le fameux traité de *Imitatione Christi*, attribué, sur des preuves contestées, à Thomas AKempis. La peinture de la vie de l'homme et du devoir du chrétien, dans cet ouvrage, révolta d'abord Wesley, qui fit part, comme il le faisait toujours dans de pareils cas, de sa manière de penser, à ses parens, ses conseillers naturels, et les meilleurs qu'il pût avoir; il représenta avec humilité que c'était pour lui un malheur de différer dans quelques point avec l'auteur. Je ne peux penser, ajoutait-il, que quand Dieu nous a envoyés dans ce monde, il ait irrévocablement décrété que nous y serions perpétuellement misérables. Si en prenant la croix nous sommes forcés de dire adieu à toute joie et à toute satisfaction, comment cela peut-il se concilier avec ce que Salomon affirme expressément de la religion, que ses voies sont des voies d'agrément, et que tous ses sentiers sont des sentiers de paix. La

mère de John convenait avec lui que l'auteur de l'imitation avait eu plus de zèle que de connaissance, et qu'il était un de ces hommes qui sans nécessité jonchent d'épines le chemin de la vie. Voulez-vous juger, disait-elle, si un plaisir est légitime ou non, suivez cette règle : tout ce qui affaiblit votre raison diminue la délicatesse de votre conscience, obscurcit vos idées sur la divinité, vous détourne des choses spirituelles; enfin tout ce qui donne à votre corps de l'ascendant sur votre esprit, devient péché en vous, quoiqu'il puisse être innocent en lui-même. Wesley pouvait bien consulter une mère capable de raisonner ainsi. Son père exprima une opinion différente : «Tous les hommes, dit-il, sont enclins à choisir les extrêmes ; mais la mortification est toujours un devoir indispensable du chrétien. Si le jeune homme se réjouit dans sa jeunesse, qu'il ait soin que cette joie soit innocente, et, pour cela, qu'il se souvienne que toutes ses actions seront jugées par Dieu.»

«Le livre de l'Imitation de Jesus-Christ a été son ami et son vieux compagnon : il croit qu'en lui passant quelques pensées exaltées, il peut être lu avec avec un grand avantage, et qu'il est presque impossible de le parcourir sérieusement sans ad-

mirer et sans imiter, jusqu'à un certain point, ces héroïques accords d'humilité, de piété et de dévotion. » Ce fut encore à l'avis de sa mère que son père le renvoya cette fois. Cette déférence au jugement d'une femme sur un pareil sujet paraîtra moins extraordinaire, si l'on se rappelle que l'usage de donner aux personnes de son sexe une éducation savante, commencé avec la réformation, n'avait pas encore été abandonné pendant la jeunesse de mistriss Wesley : aussi entendait-elle le grec et le latin, et avait-elle étudié la théologie aussi-bien que les langues anciennes. Ses connaissances cependant ne l'avaient pas rendue pédante, et ses talens, auxquels son mari et ses fils portaient une profonde estime, ne lui donnèrent jamais de présomption. Quand elle parlait d'elle dans ses lettres, c'était toujours comme ne se croyant qu'une intelligence faible et grossière : mais elle exprimait le plaisir qu'elle avait à traiter avec son fils des sujets théologiques.

Ce que Thomas AKempis n'avait pu faire d'abord fut l'ouvrage d'un esprit très-supérieur et d'une imagination bien plus ardente, de Jérémie Taylor avec son livre de la conduite à tenir pour vivre et mourir saintement. Wesley avait été élevé dans des sentimens religieux; et quand

une fois ils étaient excités, ils dominaient bientôt tous les autres : aussi, la partie de cet ouvrage qui traite de la pureté de l'intention fut celle qui l'affecta le plus profondément. Dès cet instant, dit-il dans quelque endroit, je résolus de donner toute ma vie à Dieu, toutes mes pensées, toutes mes paroles, toutes mes actions. Son père, qui lui avait autrefois trouvé de la tiédeur, et qui probablement, pour cette raison, avait souhaité que son ordination fût reculée, s'aperçut avec joie de ce changement. « Que Dieu, lui écrivait-il, fasse pour vous une grande œuvre : jeûnez, veillez, priez, croyez, aimez, endurez et soyez heureux ; et c'est ce que demandent les ardentes prières de votre affectionné père. » Enfin dans l'automne de 1725, Wesley reçut les ordres des mains du docteur Potter, qui depuis devint archevêque de Cantorbery.

Le printems suivant, Wesley se présenta pour une place au collége de Lincoln. Même dans les élections de colléges, les passions trouvent occasion de jouer un rôle. Wesley n'était pas outré dans sa manière de vivre ; mais la rigidité de ses principes religieux suffisait pour donner prise à la satire, et ses concurrens cherchèrent à le rendre ridicule pour l'empêcher de réussir.

Malgré cette opposition, Wesley fut nommé membre du collége, en mars 1726, par l'influence de son frère Samuel et la bonne volonté du recteur. Cet événement causa une grande joie à son père, déjà bien vieux, qui lui écrivit pour le féliciter.

Wesley le père, à cette époque, desservoit en même temps Wroote et Epworth. L'âge et les infirmités le rendaient incapable de remplir ce double devoir, d'autant que la route qui alloit d'un de ces lieux à l'autre était mauvaise, et quelquefois dangereuse. Son fils John officiait depuis près de deux ans comme son vicaire à Wroote, lorsqu'un règlement de son collége enjoignit aux membres d'y résider. John vint donc s'établir au collége, devint précepteur, et présida comme tel dans les conférences qui avaient lieu six jours de la semaine; ce qui ne contribua pas peu à fortifier ses talens en logique.

Quelque temps avant son retour à Oxford, il avait fait un long trajet pour aller visiter un personnage renommé pour sa gravité. Cet homme lui dit : « Vous souhaitez servir Dieu et gagner le ciel; souvenez-vous que vous ne pouvez le servir seul. Trouvez donc des compagnons ou faites-vous-en : la Bible ne veut point d'une re-

ligion solitaire. » Wesley n'oublia jamais ces paroles; et il arriva en effet que, pendant qu'il était à sa cure, une société se préparait pour lui à Oxford telle qu'il pouvait la désirer. Son frère Charles, qui était plus jeune que lui de cinq ans, avait été élu par Westminster pour l'église du Christ aussitôt que son frère avait été nommé membre du collége. Charles était livré à l'étude, et d'une vie régulière. Cependant John l'ayant pressé d'avoir encore des habitudes plus austéres et une dévotion plus fervente, Charles résista d'abord, protestant avec chaleur qu'il ne pouvait pas tout d'un coup devenir saint. Mais ce que son frère avait voulu accélérer, se fit insensiblement: par suite de ses dispositions naturelles et de l'espèce d'éducation qu'il avait reçue, Charles suivit bientôt l'exemple de son père, de sa mère et de ses deux frères; et c'est alors qu'ayant trouvé deux ou trois membres du collége dont les inclinations et les principes étaient analogues aux siens, il s'associa à eux dans le dessein d'atteindre à la perfection religieuse, et on le vit s'imposer une règle de conduite, et recevoir les sacremens toutes les semaines. Une semblable manière de vivre aurait dans tous les temps été remarquée dans une université d'Angleterre; à plus forte

raison devait-elle l'être quand il y avait un relâchement dans la morale et les opinions, et que l'incrédulité prévalait à tel point, que le vice-chancelier avait été obligé d'exhorter les lecteurs à mettre plus de zèle dans l'exercice de leurs fonctions, et d'interdire aux sous-gradués la lecture des livres qui pouvaient affaiblir leur croyance. Avec la plus grande prudence on n'aurait pu échapper au ridicule à cette époque, en déclarant vouloir faire de la religion la grande occupation de la vie; et la prudence n'est pas pour l'ordinaire compagne de l'enthousiasme. Aussi les railleurs se plurent-ils à donner à Charles et à ses compagnons le nom de sacramentaires, et à leur réunion celui de club saint.

Une personne moins irrévérente et mieux instruite observa, en parlant de leur manière méthodique de vivre, que c'était une nouvelle secte de *méthodistes* qui allait se former, faisant allusion à l'ancienne école de médecins qui avaient été connus sous ce nom. Des dénominations données par plaisanterie ont souvent été adoptées par les partis mêmes auxquels on les appliquait, aussi-bien que par le public. Ici ce rapprochement dans les mots fit que le nom de méthodiste prévalut; et quoiqu'il ait quelquefois depuis été donné à

tous les enthousiastes, il est devenu la désignation particulière de la secte dont Wesley est le fondateur.

Ce fut donc à Charles Wesley et à ses associés que le nom de méthodistes fut d'abord donné; mais leurs réunions acquirent une forme plus régulière et plus de consistance quand John fut revenu à Oxford, et même alors de nouveaux membres y furent admis. Sa résidence et son rang à l'université donnaient à Wesley du crédit; son érudition, sa logique subtile et sa facilité d'élocution commandaient le respect partout où il était connu. Parmi les membres du collége, il y en avait un, M. Morgan, qui, d'une constitution et d'un esprit faible, paraissait avoir encore altéré, par la pratique d'un jeûne rigoureux, sa santé, qui demandait à être traitée d'une toute autre manière. Mais si sa religion, exaltée à ce point, lui avait suggéré de s'imposer à lui-même des austérités au-dessus de ses forces, elle le rendit infatigable dans l'exercice des actes d'une véritable charité envers les autres. Son cœur aussi-bien que sa bourse étaient ouverts à tous les pauvres et à tous ceux qui étaient dans le besoin : il instruisait les petits enfans, visitait les malades, et priait avec les prisonniers.

Morgan mourut jeune, à la suite d'une longue maladie, pendant laquelle les tourmens d'une religion sombre ajoutèrent à ses souffrances. Wesley fut accusé d'avoir été la cause de sa mort en l'amenant à des austérités qui avaient indubitablement accéléré sa fin; mais Wesley n'avait fait que marcher sur ses traces, et son père en fut pleinement convaincu. D'abord il avait montré une grande indignation contre ce qu'il appelait l'extravagance des amis de son fils; mais, mieux instruit, il plaça le plus jeune de ses enfans sous la direction de John. Deux autres hommes de cette secte sont devenus très-célèbres. L'un d'eux, M. Whitefield, qui, après avoir long-temps coopéré avec les Wesley, s'en sépara au sujet de la prédestination, et devint le fondateur de la branche calviniste du méthodisme, ou, comme ils s'appellent eux-mêmes, la connection de lady Huntingdon. L'autre est James Harvey, l'auteur des *Méditations*, livre qui a été traduit en beaucoup de langues, qui est singulièrement répandu, tant à cause du brillant de son style, que du peu de profondeur avec laquelle la matière y est traitée, et par l'esprit de dévotion qui le distingue.

L'archevêque Leighton, l'un des plus grands

ornemens de l'église d'Angleterre, pensait qu'à la réformation on avait commis un grande et funeste erreur en abolissant les ordres religieux au lieu de les purifier. Il est certain que, si ces ordres avaient continué d'exister, Wesley et Whitefield y seraient entrés, au lieu de devenir les fondateurs d'un formidable schisme. Ils étaient à peu près au nombre de cinquante, et firent un plan d'examen de soi-même, dont les défauts évidens sont que cet examen est si long qu'il laisse peu de têms pour faire autre chose, et que cette simplicité proposée finit par produire ce qu'il y a de plus mauvais dans les caractères artificieux, quand elle ne fait qu'un saint sur des milliers d'individus, et le reste devenant inévitablement hypocrite. Dans ce plan la religion est définie *le recouvrement de l'image de Dieu*; et l'on ne peut douter que ses auteurs fussent animés de l'amour de Dieu et de l'homme, bien qu'à quelques égards cet amour fût mal réglé. C'était le moyen par lequel ils voulaient exciter et fortifier cette disposition en eux-mêmes. Mais quand Wesley entra dans la carrière, il etait dans la situation d'une grande ignorance spirituelle; et les deux ministres qui ont, pour l'usage des méthodistes, et avec leur sanction, écrit la vie du fondateur, disent qu'on peut voir

dans le plan la grande sincérité de Wesley et de ses amis, mais que les ténèbres de leur esprit, relativement aux vérités de l'évangile, sont évidentes pour ceux qui ont des vues véritablement évangéliques. La conduite des plus jeunes membres de l'université, qui affectaient plutôt qu'ils n'évitaient la singularité, devint la matière d'un ridicule général, et ceux qui étaient les plus âgés, ou avaient les meilleures têtes, désapprouvaient des procédés qui devaient conduire à l'enthousiasme et à l'extravagance. Wesley n'avait pas encore dans son jugement cette confiance qu'il montra depuis ; et il écrivait à son père pour le consulter. Les principes qu'il avançait dans sa lettre étaient rigoureux, ses motifs excellens ; les circonstances qui offensaient et donnaient de justes alarmes, non-seulement ne se trouvaient point adoucies, mais, quoique sans intention de sa part, à une si grande distance elles devaient encore perdre de leur gravité, surtout quand elles passaient par le canal de Wesley pour arriver à celui qui lui portait une affection naturelle. Dans sa réponse, son père s'exprimait ainsi : « Quant à vos desseins et à vos occupations ce que je puis dire de moins, c'est que *valdè probo*, et que j'ai la plus grande raison de bénir Dieu pour m'avoir

donné ensemble à Oxford deux fils auxquels il a accordé la grâce et le courage de faire la guerre au monde et au démon, ce qui est le meilleur moyen de les conquérir. « Wesley père conseilla à ses fils d'obtenir l'approbation de l'évêque pour visiter les prisonniers, et les encouragea, en leur disant que dans le tems qu'il était sous-gradué, il s'était occupé de cette œuvre de charité, et qu'il y revenait dans ses derniers jours avec une grande consolation ; il ajouta qu'ils devaient marcher avec prudence quoique sans crainte, et il priait le Seigneur de les tenir dans l'humilité. Ne soyez pas orgueilleux, leur disait-il, conservez l'égalité de l'ame, quelques traitemens que vous éprouviez du monde, ou qu'il soit injuste ou bien disposé pour vous. Ne souffrez pas plus de mal qu'il n'est nécessaire : mais conduisez vous toujours avec fermeté. Moins vous vous estimerez vous-mêmes pour les devoirs extraordinaires, car il n'y a rien de tel que les œuvres de surérogation, plus tous les hommes bons et sages vous estimeront.

A peu près vers ce temps-là Wesley se lia avec Law dont les ouvrages ont achevé ce que Jérémie Taylor, et le traité *de Imitatione Christi*, avaient commencé. Law est certainement un grand écrivain, et l'on dit que peu d'ouvrages on fait autant

d'enthousiastes religieux que sa *Perfection chretienne* et son *Appel sérieux*. Les jeunes gens qui veulent lire cet écrit sans en être dangereusement affectés, doivent avoir un esprit éclairé et une ame forte. Mais Law, qui a lui-même ébranlé grand nombre de raisons, finit par sacrifier la sienne aux rêveries de Jacob Behmen.

Ces visites à Law, qui, à cette époque, demeurait près de Londres, se faisaient à pied. Wesley voyageait ainsi pour épargner l'argent qu'il donnait aux pauvres. A une autre époque de sa vie il avait voulu faire une économie de temps en lisant à cheval; mais plusieurs chutes le convainquirent que cette pratique lui coûterait probablement la vie. Ses frères s'étaient habitués à converser en latin partout où ils étaient seuls; ils avaient trouvé de l'avantage à prendre cet usage dans leurs correspondances avec les Allemands. C'est en effet un des grands défauts de la manière actuelle d'élever les enfans, de ne pas leur faire contracter l'habitude de parler une langue qui est partout entendue par les hommes qui ont reçu de l'éducation. Pour John, son esprit était tellement agité et troublé, qu'il alla jusqu'à douter de l'utilité ou même de l'innocence des études mondaines.

Dans une lettre écrite à sa mère, à ce sujet, on trouve ce passage : « Autrefois j'ai désiré faire un chemin rapide dans la carrière des langues et de la philosophie ; mais ce goût est passé. Il y a une route bien meilleure à tenir ; et si je ne puis faire des progrès dans celle-ci sans abandonner l'autre, pourquoi hésiter ? Un peu de temps encore et nous serons tous égaux en connaissances. si nous le sommes en vertus. »

Le frère aîné de John, qui avait un jugement plus mûr et une disposition d'esprit moins ardente, crut s'apercevoir que celui-ci poussait ses principes à l'excès, et qu'il donnerait lieu à des préjugés nuisibles à leur dessein, en affectant une singularité, même dans des choses de nulle importance. Wesley répondit que l'habitude qui le rendait le plus singulier, était celle de se lever matin et de demeurer peu en société ; qu'en cela ils différaient peu tous les deux. Il ne faisait aucune dépense pour sa coiffure : ses cheveux étaient extrêmement longs, et flottaient sur ses épaules : sa mère craignait même que cette habitude ne nuisît à sa santé, car il était alors indisposé, et le pressa même de s'en défaire. Samuel lui proposa, comme terme moyen, de les porter plus courts, et de cette manière la singularité

de son costume extérieur diminuerait, et son projet d'économie ne recevrait aucune atteinte. Samuel étant venu à Oxford, put se former, sur le lieu même, de la conduite de ses frères une opinion plus juste que celle qu'il avait conçue d'après les différens rapports qui lui étaient parvenus. Leur conduite et leurs principes obtinrent généralement sa sincère approbation ; mais il s'aperçut que Morgan, très-malade alors, l'était autant d'esprit que de corps, et se trouvait arrivé à cet état où la religion, au lieu d'être une consolation, devenait, par un déplorable égarement, une cause de misère. Il vit également que Wesley, dans ses manières austères de vivre, agissait avec un tel mépris de sa santé, qu'on eût dit qu'il désirait mourir, et qu'il était l'ennemi de sa frêle constitution. Morgan ne vécut pas longtemps encore, et John semblait vouloir le suivre dans l'autre monde. De pénibles études, un exercice au-delà de ses forces, pris quelquefois dans ses voyages, l'habitude de prêcher et de discourir fréquemment, le jeûne tous les jours consacrés (car lui et ses associés observaient toutes les fêtes de l'église), et enfin la diète la plus rigoureuse avaient mis John dans un état alarmant. Des crachemens de sang répétés donnèrent tout à

craindre. Enfin, une nuit il fut réveillé par la rupture d'un vaisseau dans sa poitrine; et il a dit depuis, dans son journal, qu'il s'était cru alors aux portes de l'éternité, et s'écria : Dieu, prépare-moi pour ta venue, et viens quand tu voudras. Cet accident le décida à se confier à un médecin, et au bout de quelque temps il fut parfaitement rétabli.

Samuel, à la même époque, voyant que, d'après son opinion politique, il n'y avait pour lui aucune espérance d'être promu à Westminster, accepta la maîtrise de l'école de Tiverton. Avant de s'y rendre, il alla faire visite à son père à Epworth, où son frère se rendit après lui; de sorte que toute la famille se trouva pour la dernière fois réunie dans ce monde.

Le père avait beaucoup vieilli depuis quelque temps, et il désirait que la cure où il avait fidèlement rempli ses devoirs, passât, s'il était possible, dans les mains de John. Il souhaitait que le bien qu'il avait fait ne fût pas perdu par l'indifférence d'un successeur moins zélé, et que sa femme et ses filles ne se vissent pas forcées de sortir de sa maison. Wesley ne s'étant point attendu à une pareille proposition, ne fit alors aucune réponse; mais, l'année suivante,

son père le pressa de s'expliquer, et Samuel ajouta ses instances. Ayant donc mûrement délibéré à ce sujet, il répondit qu'il ne s'agissait pas de savoir où il pourrait faire le plus de bien à Epworth ou à Oxford, mais bien où, pouvant vivre le plus saintement, il aurait plus d'occasions d'exciter la sainteté dans les autres; qu'Oxford lui paraissait offrir plus de facilité pour parvenir à ce but; qu'ainsi il était déterminé à rester à Oxford. Rien ne put le faire changer de sentiment.

Samuel lui-même, quand il apprit que son frère avait résolu irrévocablement de ne pas accepter la cure d'Epworth, le connaissait assez pour être sûr que personne ne lui ferait changer de résolution, si ce n'est Dieu qui la lui inspirait. Sans donc faire aller, comme il le disait lui-même, la scie de la controverse, il se borna à lui exposer qu'ayant reçu les ordres, il s'était engagé devant Dieu et son église, à prendre soin des ames.

Wesley répondit d'une manière qui le caractérisait plutôt qu'elle ne donnait une bonne idée de son jugement. Il argua de ce que son propre salut n'était pas assuré à Epworth. Il ne pourrait, disait-il, être un mois dans ce lieu, et con-

tinuer d'observer la tempérance dans le sommeil, la nourriture et la boisson; son esprit viendrait ainsi à se dissoudre; les soins et les désirs du monde ne pourraient manquer de l'entraîner en arrière, et pendant qu'il prêcherait les autres, il s'abandonnerait lui-même. *Agitur de vitâ et sanguine Turni.* Le point était de savoir s'il devait servir Dieu ou Bélial. Il avait besoin d'amis qui jugeassent à peu près comme lui, et fussent engagés dans les mêmes études; de personnes bien persuadées qu'elles n'avaient qu'une seule œuvre à remplir sur la terre, qui surveillassent son ame, et selon l'occasion pussent lui administrer des reproches, des avis, ou des exhortations avec franchise et douceur; mais c'était là un bonheur qu'il ne pouvait trouver qu'à Oxford. Il ne connaissait rien des soins d'ici bas; on le fournissait de tout, sans qu'il fût obligé d'y songer le moins du monde. Là il avait aussi enduré ce mépris qui est une partie de la croix que doit porter tout homme qui veut suivre son Sauveur.

« Tout vrai chrétien, ajoutait Wesley, est méprisé par tous ceux qui ne le sont pas, et qui le connaissent pour tel; et jusqu'à ce qu'il

soit ainsi méprisé, aucun homme n'est sûr de son salut; car, quoiqu'on puisse être méprisé sans être sauvé, on ne peut être sauvé sans être méprisé. Il pouvait faire plus de bien à Oxford, où il était indépendant de toute espèce d'embarras, où il se trouvaient des écoles de prophètes. Ne valait-il pas mieux adoucir la fontaine que de purifier un simple filet d'eau? Et à l'occasion de l'argument qu'Epworth offrait une sphère plus grande pour agir, puisqu'il s'y trouvait deux mille ames, il s'écria : Deux mille ames! je ne vois pas qu'aucun bénéficier puisse prendre soin de cent! »

Cette lettre convainquit Samuel qu'il était inutile d'employer davantage le raisonnement avec un homme imbu de telles idées. Comme néanmoins son frère voulait connaître ses derniers sentimens, il lui demanda si tous ses travaux n'avaient eu d'autre résultat que de rendre plus difficile pour lui de vivre chrétiennement, qu'il ne l'était pour tous les prêtres de l'Angleterre d'obtenir leur salut. Quant au mépris, ajoutait-il, si vous venez à Epworth, je vous réponds que, dans un temps convenable, vous serez méprisé autant que votre cœur peut le souhaiter. Mais, affirmait Samuel, il n'y a pas

dans Euclide une proposition plus certaine que celle-ci : qu'un homme doit être estimé pour être utile; et il s'arrêta à ce point de sa première assertion, qu'une résolution générale contre le projet de se charger du soin des ames était contraire à l'engagement que John avait contracté à son ordination. Vous devez, quand l'occasion s'en présente, exécuter votre promesse, ou vous repentir de l'avoir faite.

Wesley le père mourut dans le mois d'avril suivant; et dans le mois d'octobre, John s'embarqua avec le général Oglethorpe, comme missionnaire pour la nouvelle colonie de la Géorgie. Son frère Charles, qui prit les ordres à cette occasion; M. Ingham, un des membres de la petite communauté d'Oxford, et M. de la Motte, le fils d'un marchand de Londres, l'accompagnèrent. Ils s'embarquèrent le 14 octobre 1735; et c'est de ce jour que commence la série des journaux imprimés de Wesley.

« Notre dessein, dit-il, en quittant notre patrie, n'était pas d'éviter le besoin, Dieu nous ayant donné abondamment les biens temporels, ni de nous procurer le fumier et l'écume des richesses et des honneurs; nous voulions seulement sauver nos ames, et vivre entièrement pour la gloire de

Dieu. » Il y avait à bord vingt-six Moraves. Wesley fut profondément frappé de leur piété, de leur simplicité et de leur sérénité; et de ce moment il s'appliqua à étudier l'allemand pour converser plus librement avec eux. Etant alors, comme il le paraît, lui et ses compagnons, moins soigneux des apparences que quand ils étaient à Oxford, ils commencèrent à mettre en pratique entièrement leurs principes ascétiques. « Croyant, dit Wesley, que le renoncement à nous-mêmes, même dans la plus petite chose, peut, par la bénédiction de Dieu, nous être utile, nous abandonnâmes l'usage de la viande et du vin, et nous nous réduisîmes au régime végétal, principalement au riz ou au biscuit. »

Au bout de quelque temps, imaginant que la nature ne demandait pas une nourriture prise aussi fréquemment qu'ils en avaient l'habitude, ils décidèrent de ne plus souper; et Wesley ayant dormi une nuit sur le plancher, parce que son lit avait été mouillé dans une tempête, il pensa qu'il n'avait plus besoin de dormir dans un lit. Bientôt il voulut essayer si l'homme ne peut pas se soutenir aussi bien avec une seule espèce de nourriture qu'avec plusieurs; et lui et de la Motte choisirent le pain comme l'aliment le plus ordi-

naire en Europe, et ils trouvèrent qu'ils n'avaient jamais été plus vigoureux ni mieux portans. « Bienheureux, dit Wesley, sont ceux qui ont le cœur pur, pour eux toutes choses sont pures; tout ce qui a été créé est bon pour eux, et ils n'ont besoin de rien rejeter. »

Animé toujours du même esprit, il écrivit du bâtiment à son frère Samuel, pour l'engager, au nom de Dieu, à bannir des écoles des poisons tels que les classiques qu'on y lisait habituellement, et de leur substituer des auteurs chrétiens.

Le docteur Barton, qui le premier avait proposé Wesley pour être envoyé en mission, était d'opinion que plus les hommes sont habitués au mépris des convenances et des commodités de la vie, aux pensées sérieuses et aux austérités physiques, plus ils sont propres à une entreprise de cette espèce. Il avait dit à Wesley que la manière apostolique de prêcher de maison en maison pouvait être très-efficace, et produire beaucoup de bien. Il lui rappela combien il était important de faire une sage distinction entre ce qui était de l'essence du christianisme et ce qui tenait purement aux circonstances, entre ce qui est indispensable et ce qui varie, entre ce qui est ordonné

par Dieu et ce qui est établi par l'homme ; et il avertit Wesley que le peuple chez lequel il allait, se composait d'hommes entièrement enfans pour la connaissance de la vie du chrétien. Mais jamais homme n'avait été moins propre que John pour de semblables ménagemens : au lieu de s'y prendre avec douceur, il professa une discipline intolérante. Suivant la rubrique, qui est en opposition avec la pratique de l'église d'Angleterre, il insistait sur le baptême par immersion ; il refusait de baptiser d'une autre manière.

Un des hommes les plus pieux de la colonie désirait avec ardeur d'être admis à la communion ; comme il était non-conformiste, Wesley refusa de la lui administrer, à moins qu'il ne se soumît à être baptisé. On accusa ses sermons d'être des satires contre des individus, et on dit que toutes les querelles qui s'élevèrent depuis son arrivée avaient été occasionées par sa conduite.

Le reste de la vie de Wesley fournira la matière d'une seconde lettre.

LETTRE II.

Des Idées libérales, et, par occasion, des Libéraux et des ultra-Royalistes.

Paris.

A M. J. B. Esq.

Non, mon ami, ces phrases qui vous paraissent inintelligibles dans nos journaux, ne sont françaises ni dans leur étymologie, ni dans leur usage, ni dans leur application.

Le mot *libéral*, par exemple! Il est vrai que le Corse s'en servait fréquemment. Quand l'honnête Escoyquiz réfutait ses sophismes à Baïonne avec le simple bon sens et les règles de l'ancienne morale, Buonaparte lui répliquait: *Bah, vous n'avez pas d'idées libérales!* Il est vrai aussi que, lorsque madame de S. pérorait dans son salon, elle employait toutes les fleurs de sa réthorique en faveur des idées libérales. Il est vrai enfin que

quelques-uns de nos journaux ne le prennent jamais sur un ton si haut que lorsqu'ils sont montés sur les échasses des *idées libérales*. Mais quel rapport tout cela a-t-il avec la langue française?

J'ouvre le dictionnaire de l'Académie au mot *libéral*, et je trouve, *qui aime à donner, qui se plaît à donner*. Or, je demande, d'après cette seule et unique acception française, ce qu'on doit entendre par des idées *qui aiment, qui se plaisent à donner*. Définissez les mots, et vous vous entendrez bien vite sur les choses. Il n'y a que les fripons qui craignent les définitions, comme il n'y a que les voleurs qui craignent les lanternes. Je soupçonnerais un peu ces idées, *qui aiment, qui se plaisent à donner*, suivant le dictionnaire de l'Académie, *d'aimer, de se plaire à prendre*, suivant le dictionnaire de la Révolution, à qui nous devons ce mot, comme tant d'autres qui n'ont enrichi que leurs inventeurs. Que si à ces *idées libérales* vous venez à substituer les *idées généreuses*, on aura beau se récrier, disant qu'on ne vous comprend pas, soyez sûr que vous serez entendu de tous ceux qui veulent entendre; et ici j'ai encore recours au dictionnaire de l'Académie, et je trouve à l'adjectif *généreux, magnanime, de naturel noble*. Or, on

comprend très-bien ce que c'est que des idées magnanimes, d'un naturel noble. En vain, pour défendre un barbarisme, veut-on se retrancher derrière l'acception du mot *libéral*, chez une nation voisine. Il ne s'agit pas ici d'anglais, mais de français; et la règle invariable, fondée sur le bon sens et sur le maintien du langage, veut qu'on n'emprunte un terme à une autre langue que lorsque le besoin de ce terme se fait sentir par la disette qui en autorise alors et en légitime l'emprunt. Mais le mot *généreux*, mot très-français, ne dit-il pas tout ce qu'on veut dire? Y a-t-il quelque sens mystérieux caché sous le mot *libéral* que ne renferme pas le mot généreux? Je rejette alors, comme dangereux, tout sens obscur, et je suis naturellement ramené à ma proposition : définissez les mots, et vous vous entendrez après sur les choses.

Je sais qu'il y a des dogmatistes qui ressemblent à des hydrophobes auxquels on présenterait de l'eau, toutes les fois que vous vous avisez de leur demander une définition. Ce n'est pas pour ceux-là, mais contre ceux-là que j'ai écrit et que j'écris. Par exemple, qu'est-ce, dans la langue du bon sens, qu'un *ultrà-royaliste?* Que dit encore le dictionnaire au mot Royaliste? *Qui*

tient, qui suit le parti du roi. Or, je le demande encore, que signifie cette bizarre union (1) du latin *ultrà* (au-delà) avec le mot français royaliste? et qu'est-ce que *tenir, suivre le parti du roi au-delà?* Vous ne voulez sûrement pas dire qu'on peut être trop royaliste. Voulez-vous dire

---

(1) Observez, mon digne ami, que le mot *ultrà-royaliste,* bien qu'un vrai barbarisme, n'en est pas moins un excellent sobriquet politique; ainsi que les rasoirs de Birmingham, qui ne sont pas faits pour raser, mais pour être vendus, ce mot n'a pas été inventé pour être compris, mais dans le but de représenter les amis du roi comme ses ennemis, et les ennemis du roi comme ses amis.

C'est une des plus *heureuses* conceptions du trop célèbre *Fouché.* Elle a eu un tel succès en Angleterre, que nous voyons beaucoup de personnes pleines de nobles sentimens et de solide instruction, qui admiraient, il y a vingt-cinq ans, les fidèles serviteurs du roi de France, changer entièrement d'avis depuis qu'on les a appelés *ultrà.* Ces mêmes personnes ont jeté un œil de complaisance sur les satellites du despotisme, sur les incendiaires de la démocratie, sur les régicides eux-mêmes, par la seule raison qu'ils ne sont pas *ultrà.*

Sunt certi denique fines
Quos ultrà citràque nequit consistere rectum.

Cette maxime d'Horace est une des plus populaires parmi nous. Malheureusement nous sommes moins soigneux de

(car il faut aller au-devant des objections), voulez-vous dire qu'un *ultrà-royaliste* est celui qui méconnaît, qui attaque ouvertement l'autorité du roi? Mais il serait un factieux, ce qui est un mot très-français; et alors votre devoir est de le dire, et surtout de le prouver.

---

l'application de nos maximes que difficiles dans leur choix. Nous posons en fait que les hommes surnommés *ultrà* sont au-delà de la ligne droite; et si ces hommes avaient, à leur tour, donné à leurs antagonistes le titre de *citrà*, nous aurions probablement cru qu'il n'y a point de véritables royalistes en France. Il est certain que nous sommes un peuple pensant, qui n'aime pas à se fatiguer à penser. Nous avons beaucoup de besogne et peu de temps de reste pour nous informer de ce que c'est que ces *ultrà*, de ce qu'ils ont fait, ou de ce qu'ils veulent faire. D'ailleurs ils sont identifiés, dans plus d'une imagination anglaise, avec les émigrés que nous nous souvenons avoir vus dans les rues de Londres avec tous les signes extérieurs et visibles de la pauvreté; et, pour avouer nôtre faible, nous portons peu de respect à une bourse vide. Nos politiques de café seraient un peu désorientés si on leur mettait sous les yeux le revenu de tous les *ultrà* de France, en leur prouvant qu'ils forment les neuf dixièmes des principaux propriétaires des terres du royaume, dont une très-grande partie n'ont jamais quitté leur pays pendant tout le cours de la révolution.

Extrait de la réponse à M. C. d'E.

J'ai eu l'honneur de figurer parmi les *ultrà-royalistes* dans les journaux de la Belgique. Je me trouvais en très-honorable compagnie, et je ne me suis pas tenu pour séditieux, ni pour moins bon royaliste, c'est-à-dire pour moins fidèle, moins dévoué au roi et à son auguste famille. Je le confesse, j'ai une insurmontable aversion pour les mots qui ne sont pas définis. Le dictionnaire de ces mots est, à mon avis, le grand arsenal des factions. Que de victimes n'a-t-on pas égorgées avec des mots qu'on n'entendait pas? La ligue aussi, la jacquerie et tous les temps de troubles furent fertiles en dénominations vagues à l'usage des factieux; et encore est-il juste de remarquer, à l'acquit du bon sens de nos pères, que ces mots portaient en général une acception moins incertaine que ceux inventés de nos tristes jours; car alors le fonds n'était pas corrompu : on se passionnait pour ou contre les hommes, sans déraisonner sur les choses qui restaient les mêmes.

Je viens de dire que j'allais au-devant des objections; et, je le déclare franchement, je blâme ceux qui traitent certaines gens de *libéraux :* tout cela est d'un dangereux dictionnaire. Mais aussi voyez le malheur de ne pas s'exprimer en français! S'ils avaient dit, les *idées généreuses*, et

qu'on les eût surnommés *les généreux*, s'en formaliseraient-ils? je ne le pense pas. Définissez les mots. Presque tous les malheurs de ce monde viennent des mots sans idées. Le cardinal de Bernis disait, très-peu avant sa mort : *Je crois que ce monde-ci finira par les phrases.* Les phrases sont les mots sans idées. Je l'ai dit ailleurs, et je le répète volontiers ici : « ce n'est pas avec ce qui est défini qu'on remue les passions du peuple. » Car le bon sens du peuple est alors averti, et non égaré. La populace massacra d'abord les *aristocrates ;* mais ce fut le tribunal révolutionnaire qui égorgea les *nobles.* Tel admirait de la meilleure foi du monde le *système continental* de Buonaparte, qu'eût révolté la *domination universelle*, véritable et unique mot de l'énigme proposée à l'Europe par le sphynx de notre âge. Définissez les mots. Les discours d'Olivier Cromwell au parlement sont remarquables par leur obscurité, et l'on disait de lui « qu'il ne savait jamais mieux ce qu'il voulait faire que lorsqu'il ne savait ce qu'il disait. » Ceux de Maximilien Robespierre (que je ne compare pas pour cela à Cromwell) n'offraient aussi qu'un galimatias de phrases dites *patriotiques*, où il n'y a de clair que les délations et les conclusions barbares contre les *fédéralistes*,

les *girondins*, les *agens de Pitt et de Cobourg*, tous mots très-bien définis, comme on sait. La révolution a commencé par le mot *aristocrate*; veut-on la continuer avec celui d'*ultrà-royaliste?* Mais cette vieille accusation d'*aristocratie* n'a-t-on pas encore, après vingt-sept ans, l'impudeur de la reproduire au sujet de la noblesse de France, et au mépris de cette charte (1) tant invoquée par ceux qui l'attaquent à ses bases! Ainsi la noblesse, consacrée par le roi lui-même, à laquelle il n'est défendu à personne d'aspirer, est transformée en un *certain nombre de familles possédant la souveraineté*, suivant le Dictionnaire de l'Académie, ou plutôt en un certain nombre de familles qu'il faut abaisser, sinon détruire, suivant le Lexique de la révolution. Mais où en veulent venir ceux qui éclatent de tout leur orgueil nouveau contre ce qu'ils appellent les orgueils surannés? Ont-ils perdu la mémoire, et les plaies de la France ne peuvent-elles plus se rouvrir? S'ils ignorent où ils vont, je vais le leur dire, moi, sans sortir de mon texte sur les définitions.

---

(1) La noblesse ancienne reprend ses titres la nouvelle conserve les siens. *Ch. const.*, art. 72.

En 1789, quelques bourgeois trompés crièrent à l'*aristocratie nobiliaire ;* en 1793, la populace cria à l'*aristocratie bourgeoise et mercantile ;* et enfin peuple, bourgeois et nobles furent réunis dans l'égalité de la place Louis XV et de la barrière du Trône (1).

Après tout, on doit être peu surpris que chez un peuple fatigué par des désastres, et dépravé par des doctrines, dont les yeux ont été éblouis par tant et de si soudaines élévations de fortune, on doit être peu surpris, dis-je, que les jalousies éclatent dans tous les ordres, et surtout dans les ordres inférieurs, malgré les sanglantes leçons du passé : aussi je ne m'étonne pas que cela soit. Mais je m'étonnerais s'il y avait jamais, à la tête des affaires, des hommes qui favorisassent cette fatale disposition d'un peuple, loin de s'appliquer à la combattre ou à la tourner ailleurs.

Votre ami, C. d'E.

---

(1) Lieux où s'exécutaient les arrêts du tribunal révolutionnaire.

LETTRE III,

Sur quelques particularités des quatre derniers mois de la Vie de Murat.

Londres, 4 juillet 1817.

A M. C.

Monsieur,

Vous m'avez demandé des détails sur la catastrophe de Murat; je ne vous les fais pas longtemps attendre. Voici ce que j'ai appris de deux de ses compagnons d'aventures qui résident ici. Vous sentez bien que je dégagerai mon récit de toutes ces épithètes fastueuses dont ces messieurs gratifient leur héros: rien ne me paraît, à moi, moins héroïque que ces hommes qui, démagogues forcenés en 1793, ont fini par devenir ducs, princes et même rois. J'aurai occasion de développer cette idée dans la suite de notre correspondance; mais venons à l'objet de cette lettre.

Abandonné de son armée, Murat ne songea plus qu'à sauver ses jours ; il rentra à Naples, *incognito*, dans la soirée du 19 mai 1815, accompagné de son neveu, colonel au 9.e régiment de lanciers, et de quatre cavaliers. Il s'introduisit furtivement dans le palais, et parut devant sa femme, pâle et défait. Tout est perdu, madame, lui dit-il, hors ma vie que je n'ai pu perdre. Après avoir fait ses adieux à ses enfans, il se fit couper les cheveux qu'il portait longs et bouclés, endossa un vêtement de couleur grise, remplit ses poches d'autant d'or qu'elles purent en contenir, et, suivi de son neveu, il marcha vers le bord de la mer.

Un petit canot les porta dans l'île d'Ischia. Ils y demeurèrent trois jours. Le quatrième, pendant qu'ils s'entretenaient, sur le rivage au sud de l'île, des moyens de se sauver en France, ils découvrirent à l'est un petit navire qui se dirigeait à pleines voiles vers l'endroit où ils étaient. Murat héla sur-le-champ le vaisseau, et se jetant dans un bateau monté par des pêcheurs, il les engagea par la promesse d'une récompense à ramer vers ce navire. Bientôt après la chaloupe du vaisseau vint elle-même à la rencontre de Murat, dont l'attente ne fut pas trompée. C'était

au duc de *Rocaromana* , son grand écuyer, qu'appartenait le bâtiment. Il était à bord avec le marquis de *Giuliano*, aide-de-camp de Murat. Ils avaient quitté Naples pour venir à la recherche de leur prince qui les avait prévenus de sa fuite à Ischia.

Rocaromana n'avait réussi à s'échapper de Naples que trois jours après Murat. Le drapeau du roi Ferdinand flottant à Ischia , il lui avait paru impossible que Murat eût pu y rester caché tout ce temps. Il balançait donc à débarquer dans cette île , ne sachant comment découvrir si son prince y était encore, ou s'il avait continué son voyage. Dans cet embarras extrême , Rocaromana inquiet regardait sur le rivage à l'aide d'une lunette, lorsqu'il aperçut ceux qu'il cherchait. Le reste du voyage se passa sans accident; et l'on débarqua sur les côtes de France, à Cannes, dans la nuit du 27 au 28 mai.

Murat écrivit aussitôt à Fouché pour le charger de prévenir Buonaparte qu'il était dans l'intention de venir à Paris. Mais celui-ci, pour toute réponse, demanda *si depuis 1814 il avait été conclu un traité de paix entre Naples et la France ?* Fouché s'empressa de faire savoir à Murat qu'il était prudent à lui de rester où il était. En con-

séquence, celui-ci, après quelques jours de résidence à Toulon, se retira dans une maison de campagne sur la route de Lyon. De là il fit quelques démarches pour obtenir un asile en Angleterre.

Sur ces entrefaites arriva la bataille de Waterloo. Murat, se trouvant sur un terrain volcanique, fut plus que jamais ardent dans son désir de quitter la France. La mort affreuse du maréchal Brune acheva de lui faire perdre la tête. Il voulait se rendre incognito au Havre, et réclamer de là la protection des puissances étrangères. Dans cette vue il fréta un vaisseau à Toulon. Le duc de Rocaromana et le colonel B.... descendirent à bord avec tout le bagage du ci-devant roi, et envoyèrent un bateau dans un endroit écarté de la baie de Toulon, où Murat devait se tenir prêt. Par un malentendu le bateau se trompa sur le lieu du rendez-vous : ceux qui le montaient, après avoir vainement cherché, retournèrent consternés au vaisseau pour demander de nouveaux renseignemens, et se faire aider de gens qui connussent mieux la côte. Il en résulta une perte de temps considérable; et les gens du navire étaient encore incertains sur ce qu'ils avaient à faire, lorsqu'ils se virent entourés de

bateaux. Les gens qui étaient dedans sautèrent à bord, et visitèrent tous les coins du vaisseau. Ne trouvant pas ce qu'ils cherchaient, ils forcèrent le capitaine de mettre à la voile.

Cependant Murat s'était rendu au rendez-vous au milieu de la nuit ; il attendait dans la plus vive anxiété le bateau qui devait l'éloigner de la France. A chaque instant il montait sur la pointe des rochers dans l'espoir d'apercevoir ses libérateurs. Enfin le jour parut ; et, ô désastre ! il voit le vaisseau déjà bien loin de la côte. Ses amis cependant étaient restés aussi long-temps que possible près du rivage, dans l'espoir qu'il parviendrait peut-être à les apercevoir, et viendrait à eux dans quelque bateau pêcheur : mais chaque minute augmentait la distance qui les séparait. Cependant le vaisseau n'était pas entièrement au large ; et Murat, ayant enfin trouvé une nacelle, quittait la côte, lorsqu'une brise vint à s'élever, et mit un dernier obstacle à ce que Murat rejoignît ses amis.

Heureusement pour lui qu'il ne retourna pas dans l'asile qui lui avait servi de refuge. Sa retraite venait d'être découverte ; le peuple s'y était porté en foule, et Murat n'eût pas sans doute été épargné, si on l'avait trouvé.

Il porta ses pas à l'aventure, évitant soigneusement les habitations un peu considérables où il aurait été sûr de ne rencontrer que des ennemis. Pendant plusieurs jours, il erra à travers les bois et les vignes, sans prendre presque aucune nourriture, et sans avoir d'abri pour passer les nuits. A la fin, forcé par le besoin et la lassitude, il se hasarda à entrer dans une ferme dans l'espoir de ne pas être reconnu.

Murat n'y trouva qu'une vieille femme. Il s'annonça comme un officier de la garnison de Toulon qui s'était égaré dans une longue promenade, et demanda à manger. La bonne vieille l'assura qu'il était le bienvenu, et qu'elle allait lui faire faire aussi bonne chère que le permettaient les provisions de *son maître*. Ces mots de *maître* n'alarmèrent pas peu Murat, qui demanda aussitôt quel était son nom, et s'il devait bientôt rentrer. La vieille lui dit qu'il était sorti seulement pour faire un tour de promenade, et qu'il ne tarderait pas à être de retour. Pendant cette conversation, l'omelette s'apprêtait. Murat se mit à table, et peu d'instans après le maître du logis arriva. Il salua affectueusement son hôte, donna ordre d'apprêter une seconde omelette, et se mit sans façon à table à côté de Murat,

qui, mourant de faim, avait déjà fait disparaître une grande partie du premier plat. Il dissimulait autant qu'il lui était possible le malaise que lui faisait éprouver la crainte d'être reconnu. Le maître de la maison ne l'avait jamais vu; mais il avait entendu dire qu'il rôdait dans le voisinage; et la ressemblance du personnage qu'il avait devant les yeux avec un portrait du ci-devant roi qu'il avait vu à Paris dans la salle des maréchaux, lui fit soupçonner la vérité. Il offrit au fugitif de le garder pendant quelques jours. L'inquiétude empêcha Murat de rester long-temps dans cet asile; il se réfugia dans une autre maison de campagne. On continuait toujours à le chercher. Le 13 août un parti de soixante hommes arriva dans le lieu où il était caché. C'était une maison placée sur une éminence : il était impossible d'en approcher sans être découvert. Cependant, à la faveur de l'obscurité de la nuit, ils auraient surpris Murat, s'ils ne se fussent aidés d'une lanterne. Murat les ayant vus de loin eut le temps de se sauver dans les vignes; et cette fois encore il évita le sort qui l'attendait.

On juge dans quelle angoisse il était sans cesse. Il ne recevait aucune réponse aux lettres qu'il avait écrites. Le danger augmentait pour lui à

toute heure. Dans cette situation désespérée, où fuir, où se cacher? Il n'avait aucun moyen d'entreprendre un long voyage. L'île de Corse se présenta à sa pensée comme l'unique refuge qui lui restait: d'ailleurs le caractère de ses habitans pouvait lui présenter quelque chance favorable.

Le 22 août, Murat s'embarqua dans un petit bateau avec trois autres fugitifs. Le 24, ils furent assaillis par une violente tempête; et ce ne fut qu'avec des peines infinies, et en vidant avec leur chapeau l'eau qui remplissait leur frêle nacelle, qu'ils parvinrent à l'empêcher de submerger. Vers l'après-midi, ils aperçurent à une petite distance un navire qui venait à leur rencontre. Ils s'en approchèrent dans l'espoir d'en obtenir quelques secours, et d'être pris à bord. C'était un vaisseau chargé de vin, qui allait à Toulon. Murat proposa au capitaine de le conduire à Bastia, en lui offrant une somme considérable. Mais celui-ci, n'augurant rien de bon de ces quatre hommes armés qui lui paraissaient de vrais bandits, s'apprêtait à les couler bas. Ils n'échappèrent à ce nouveau danger qu'en virant de bord avec la plus grande promptitude. Le jour suivant, nos aventuriers rencontrèrent le paquebot qui va régulièrement de Toulon à Bastia. Sans cette rencontre, ils

étaient perdus sans ressource; car à peine étaient-ils à bord du paquebot que leur bateau s'abîma.

Ils trouvèrent sur ce paquebot plusieurs personnes de leur connaissance, entr'autres, deux fameux acteurs de l'époque des cent jours, qui prudemment quittaient la France. Ils arrivèrent à Bastia. Murat n'y resta qu'un jour; il se réfugia avec ses trois compagnons à Viscovato, village situé dans une forte position, à cinq lieues au sud de Bastia.

La situation politique de l'île de Corse avait quelque chose d'extraordinaire à cette époque. Les garnisons de Calvi, de Bastia et d'Ajaccio ne montaient pas toutes ensemble à mille hommes. Les habitans étaient divisés en trois factions, les bourbonnistes, les anglicans et les buonapartistes; chaque parti était sur le qui vive. Le drapeau blanc flottait cependant sur les forts et sur le clocher des églises de toutes les parties de l'île.

Le commandant de Bastia fit sommer Murat de quitter la Corse : sur son refus, il fut déclaré ennemi de la France, et perturbateur de la paix publique. Un corps de quelques centaines d'hommes se présenta devant le village de Viscovato : mais Murat avait déja rassemblé autour de lui tous les bandits, tous les gens sans aveu dont

fourmillait cette île; et le commandant crut devoir temporiser pour ne pas faire couler le sang inutilement et compromettre la tranquillité encore mal affermie. Murat, peu rassuré sur l'avenir, quitta bientôt son repaire, et s'enfuit à Ajaccio avec sa digne troupe. Les autorités constituées se retirèrent à son approche. La canaille l'accueillit avec transport; mais les honnêtes gens, ceux qui avaient quelque chose à perdre, se barricadèrent dans leur maison.

Ajaccio allait voir revenir les temps du sans-culotisme et de la terreur; déja les rues retentissoient des affreuses vociférations des jacobins : mais tout à coup Murat voit l'orage prêt à fondre sur sa tête. Un vaisseau français paraît devant Ajaccio : il faut fuir. Le 28 septembre, il ramasse les plus déterminés de ceux qui l'entourent, et avec eux s'empare de cinq bâtimens qui sont dans le port. Des armes et les munitions sur lesquelles ils parviennent à mettre la main deviennent la proie de ces désespérés ; et ils mettent à la voile au nombre de deux cent-cinquante au milieu de la nuit. Une tempête qui s'élève le jour suivant disperse cette flotille. L'intention de Murat était de débarquer à Salerne, à trente milles de Naples. Il comptait, à ce qu'il paraît, sur des intelligences

parmi les troupes qu'on y réorganisait. Lorsque la tempête fut apaisée il se trouva à l'entrée du golfe de Sainte-Euphémie, et tout-à-fait séparé du reste de sa flotille. Il se décida à débarquer immédiatement dans le voisinage de Pizzo, au lieu de retourner vers Salerne à la recherche de ses compagnons. Sa felouque était montée de trente et un hommes, non compris les matelots : ils débarquèrent à un demi-mille de Pizzo. Des soldats gardes-côtes se trouvaient sur la plage, quelques-uns d'entre eux qui reconnurent Murat se joignirent à lui sans trop savoir ce qu'ils faisaient. Il s'avance avec sa troupe vers la ville de Pizzo : arrivé sur la place du marché, il se met à haranguer la populace dont il est bientôt entouré. Le cri de *viva il rè* se fait entendre ; quelques habitans s'apprêtent à le suivre ; la plus grande partie montre de l'hésitation. Murat ne croit pas devoir rester plus long-temps dans cet endroit : après s'être emparé de gré ou de force d'un nombre suffisant de chevaux, il marche droit à Monteleone.

Il est nécessaire d'observer que la plus grande partie de la ville de Pizzo et de ses environs appartient au duc de l'Infantado, grand d'Espagne ; ce qui donne à son intendant, qui réside

dans ces propriétés, une grande influence sur les habitans. Murat n'eut pas plutôt quitté la ville que cet agent harangua à son tour le peuple sur la place du marché. Il n'eut pas de peine à lui faire comprendre les suites funestes du débarquement de cet homme, qui n'était plus qu'un aventurier. Aussitôt les hommes courent aux armes. Pendant ce temps-là Murat se hâtait d'atteindre Monteleone. Il n'était pas encore à moitié chemin qu'il rencontra un commandant de gendarmerie, nommé *Trentacapelli*, qui allait de Monteleone à Pizzo. Murat l'invite à se joindre à lui : mais ce brave homme lui répond que son véritable souverain est celui dont l'étendard flotte sur le château qu'il lui montre de loin; et, piquant des deux, il arrive à Pizzo, trouve le peuple déjà en mouvement par suite des exhortations de l'intendant du duc de l'Infantado, rassemble sans délai un détachement nombreux, et se met aussitôt à la poursuite de Murat qui marchait toujours vers la ville de Monteleone. Il eut bientôt aperçu Murat et sa troupe; et ceux-ci auraient pu, en accélérant leur marche, arriver long-temps avant lui à Monteleone : mais leur heure avait sonné, et Murat se mit en tête que les gens qu'il voyait encore bien loin, de la

hauteur où il se trouvait, venaient se joindre à lui : il suspendit sa marche pour attendre ce prétendu renfort. A l'approche de ceux qu'il croit être des partisans, Murat s'avance vers eux de quelques pas, et sa troupe se met à crier *viva il rè Gioachino!* mais, à leur grande surprise, on leur répondit par une décharge de mousqueterie.

Un combat s'engagea immédiatement. Murat et les siens se défendirent en désespérés : plusieurs perdirent la vie ; un plus grand nombre fut blessé. Le reste, au nombre de douze, parmi lesquels se trouvaient le ci-devant roi et le colonel *Franceschetti*, se fit jour à travers la troupe ennemie, et chercha à regagner le bord de la mer.

Peut-être Murat serait-il parvenu à se sauver, si sa felouque était restée près du rivage. Mais le capitaine *Barbàra*, qui la commandait, ayant entendu la fusillade, avait gagné aussitôt le large, abandonnant Murat à sa destinée. Dans ce moment décisif le ci-devant roi s'élança dans l'eau ; Franceschetti et les autres le suivirent : ils gagnèrent un bateau pêcheur ; mais il était amarré. Ne pouvant le mettre à flot, ils l'abandonnèrent pour un autre qui se trouvait un peu plus éloigné. Pendant ce temps la plage se couvre d'ennemis. Murat ne peut dégager la corde qui retient le bateau.

Le pêcheur auquel il appartient s'empare de cette corde, et attire le canot vers le rivage. Un autre pêcheur s'avance dans l'eau, et sautant dans le bateau cherche à saisir Murat qui, ramassant toutes ses forces, lui assène un grand coup de poing sur la tête, et le précipite dans la mer. Mais le bateau est bientôt entouré: toute résistance est vaine, Murat et les siens sont forcés de se rendre.

La nouvelle de cet événement fut aussitôt transmise à Naples par le télégraphe. Le commandant militaire reçut en réponse l'ordre d'assembler une cour martiale pour juger ces aventuriers. Murat entendit sa sentence avec calme; il déclara qu'il mourait dans la religion catholique, apostolique et romaine, et voulut être assisté d'un prêtre dans ses derniers momens (1).

---

(1) Ceux qui avaient pardonné à Murat le massacre de Madrid et l'horrible événement de Vincennes, n'ont point excusé en lui cette action qu'ils appellent *un moment de faiblesse.*

LETTRE IV,

Sur l'Etat de la Presse en France.

Paris, 5 février 1817.

A M. D.

Monsieur,

Vous me témoignez le désir de connaître quel est l'état de la presse en France, c'est-à-dire, de quelle liberté y jouissent les écrivains. Il semble que, pour répondre avec clarté, il suffirait de vous envoyer l'analise de notre législation à cet égard; mais nous n'en avons pas, et aucun usage n'y supplée, parce qu'il n'y a pas d'usages établis sur rien dans un pays qui a renoncé à sa propre expérience pour se jeter dans les systèmes. D'ailleurs la connaissance de la législation sur un objet quelconque, n'est rien sans la connaissance des mœurs de la nation pour laquelle cette législation

a été faite. Il faut donc nous mettre au fait des mœurs de la classe des écrivains en France.

Il serait impossible de trouver l'expression *opinion publique* dans aucun des historiens français qui ont précédé le règne de Louis XIII : jusqu'à cette époque, notre littérature n'était pas formée ; personne n'écrivait sur l'administration, parce qu'alors on administrait fort peu, et la politique était une science qu'on tenait cachée aux yeux du vulgaire. Le ministre de ce roi, notre fameux cardinal de Richelieu, ayant formé le projet d'attaquer les priviléges et l'indépendance de la noblesse, flatta les passions du tiers-état, et fit tout ce qui dépendait de lui pour l'élever. Il supposa que la nation française, dans sa généralité, avait une opinion sur les affaires de l'état, et s'appuya de cette opinion pour tout faire fléchir sous sa propre volonté. Il y avait dans cette conception quelque chose de réel ; car la nation française avait besoin d'union, de repos et d'ensemble dans ses opérations : toutes choses qui n'existaient pas depuis la mort de Henri IV, non par la faute des institutions, mais par la faiblesse du gouvernement.

Soit par zèle pour les progrès des lettres, que le cardinal de Richelieu aimait, quoiqu'il fût entière-

ment dépourvu de goût, soit par calcul et pour former une espèce de tribunal visible de cette *opinion publique* qu'invoquait souvent ce ministre, il réunit en corporation les écrivains qui avaient de la réputation dans ce temps, et fonda l'Académie française. En les réunissant, il les paya: action fort simple en apparence, mais qui eut des conséquences graves; puisque nos hommes de lettres en conclurent qu'ils devaient vivre du gouvernement, et que des pensions accordées par la cour valaient mieux que le produit qu'ils pouvaient tirer de leurs talens et de l'indépendance.

La législation fut conforme à ces idées. Nos lois ne protégeaient point la propriété littéraire: les auteurs dramatiques étaient sous la domination des comédiens et à leur merci; les autres écrivains étaient sous le joug des libraires. Notre nation, toute chevaleresque, aimant les plaisirs que procurent les lettres, regardait cependant comme une honte qu'on vécût de sa plume; dès qu'on faisait un métier de l'art d'écrire, on perdait de sa considération personnelle, quelques grands que fussent les talens et l'éclat du succès. C'est ce qui explique pourquoi les chefs-d'œuvres de notre littérature, pendant le siècle de Louis XIV,

n'ont rien produit à leurs auteurs. Ainsi la législation, les mœurs, les préjugés, s'accordaient pour ne leur laisser voir en perspective, contre le besoin, que les bienfaits du gouvernement. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils furent flatteurs du pouvoir, et soumis à ses insinuations.

La conservation des doctrines en rapport avec la forme et l'esprit du gouvernement se trouvait alors confiée à des corps religieux, qui blâmaient publiquement les auteurs dès qu'ils s'écartaient des principes sur lesquels reposait la sûreté de l'état. Nos grands corps de magistrats, auxquels appartenait la police, même celle des opinions, punissaient les écarts des écrivains; et quoiqu'il n'y eût pas de lois positives contre les délits de la presse, comme il ne manque dans aucun pays civilisé de lois pour punir ce qui est considéré comme nuisible à l'ordre établi, justice était faite contre les auteurs criminels, de la même manière que contre les autres criminels qui n'étaient pas auteurs. Ainsi on peut dire que les corps religieux avertissaient, et que les parlemens punissaient.

Si l'on veut considérer avec attention l'histoire du monde entier, on verra partout une séparation entre le *pouvoir spirituel* et le *pouvoir ma-*

tériel. Gouverner les corps et gouverner les esprits ont presque toujours été deux choses distinctes; et il ne serait pas difficile de prouver que les peuples ont été plus agités encore par les prétentions de ceux qui voulaient diriger les esprits, que par ceux qui bornaient leurs prétentions à asservir les individus. Cette idée est fertile en aperçus, et je vous les livre. *L'opinion publique*, admise aujourd'hui comme le principal ressort des *gouvernemens représentatifs*, n'est, à mes yeux, que le triomphe de l'esprit sur la force. Sous ce rapport, on ne comprendra jamais que la liberté de la presse puisse être mise en problème dans les pays où les intérêts de l'état se discutent au sein d'assemblées qui délibèrent publiquement : c'est un contre-sens épouvantable. Ce contre-sens, nous venons de le faire de nouveau; car, en France, nous semblons ne mettre d'intérêt à poser un principe que pour avoir le plaisir de le violer dans toutes ses conséquences.

La direction des esprits peut appartenir quelquefois aux passions, jamais à l'ignorance; et lorsqu'on blâme aujourd'hui les ordres monastiques qui s'étaient emparés de cette direction, c'est absolument comme si on leur reprochait d'avoir eu plus d'habileté, plus d'instruction acquise que

le reste de leurs contemporains. S'il n'y avait eu qu'un ordre monastique en Europe, je crois qu'il aurait été impossible de lui enlever ce que j'appelle le pouvoir spirituel; mais dès qu'il y eut beaucoup d'ordres monastiques, la rivalité se mit entre eux : ils se disputèrent ce pouvoir, le plus grand de tous, et celui qui doit le plus flatter les imaginations nobles. Est-il rien en effet de plus séduisant que l'idée d'obtenir de l'ascendant sur son siècle par la seule puissance de son esprit? et, lorsque vous écrivez, avez-vous un autre but? Honneur aux écrivains qui, dans les questions d'intérêt public, s'oublient pour ne penser qu'au bonheur de tous!

Les jésuites, en France, se trouvaient paisibles possesseurs du droit de diriger les esprits, lorsque les jansénistes les attaquèrent pour leur enlever ce beau privilége. Tel était le fond de la querelle entre eux; les disputes théologiques n'en étaient que le mode. Les jésuites prêchaient une morale relâchée, afin de s'attacher le plus grand nombre. Pour frapper les esprits et faire contraste, les jansénistes prêchaient une morale triste et sévère; mais soyez persuadé que s'ils avaient trouvé les jésuites en possession de dominer les esprits avec une morale sévère, ils au-

raient cherché à mettre en vogue des doctrines relâchées. N'est-ce pas ainsi que cela se passe de nos jours dans les assemblées délibérantes, où les partis opposés ne voient dans les doctrines contraires qu'un moyen de s'emparer de la direction des affaires?

Ici se présente un singulier résultat de la création de l'Académie française : résultat que n'avait certainement pas prévu le cardinal de Richelieu, le plus despote des hommes par principes et par caractère.

Tandis que les jésuites et les jansénistes se disputaient le privilége de diriger les esprits, les hommes de lettres qui dominaient l'Académie française formèrent une association sous le nom de *philosophes*. Servant tour à tour les deux partis pour animer la querelle, et se moquant d'eux alternativement pour les livrer à un égal ridicule, ils les renversèrent et se mirent à leur place. « Nous avons chassé les renards, écrivait confidemment M. de Voltaire à ses disciples; maintenant il faut faire la chasse aux loups. » Les renards étaient les jésuites, les loups étaient les jansénistes. Et quoique M. de Voltaire vît dans les uns et dans les autres des ennemis de la suprématie qu'il voulait prendre sur les esprits, à

la différence des noms qu'il leur donne, il est aisé de s'apercevoir qu'il conservait toujours un tendre souvenir des jésuites, chez lesquels il avait été élevé, et dont les manières aimables et spirituelles lui plaisaient autant qu'il haïssait la rudesse et le rigorisme des jansénistes.

Les premiers chassés, les seconds abattus, les hommes de lettres en France et tous ceux qu'ils avaient admis dans leur confrérie de philosophes dominèrent la nation, la cour et même une grande partie de l'Europe. Comme ils avaient eu besoin de mettre en avant de nouvelles doctrines pour éveiller les esprits, ils voulurent en développer toutes les conséquences pour assurer à jamais leur pouvoir. Les conséquences rigoureuses de ces doctrines nous ont conduits, en 1793, au gouvernement de la populace ; et les excès de la populace ont préparé l'usurpation de Buonaparte. Ainsi s'est rétabli de nouveau, et de deux manières différentes l'empire de la force sur l'ascendant de l'esprit. Tel est le cercle dans lequel tourne l'humanité ; et s'il est un moyen de donner un organe légal à l'opinion publique, afin d'assurer son triomphe, ce ne peut être que par l'adoption franche et entière du *gouvernement représentatif*. Vous savez que nous appelons

ainsi en France le gouvernement établi depuis long-temps en Angleterre.

Ce que la cour avait accordé comme des bienfaits aux hommes de lettres, sous le cardinal de Richelieu et sous Louis XIV, fut exigé impérieusement par nos hommes de lettres lorsqu'ils se virent dominans vers la fin du règne de Louis XV. Toujours demandant, toujours se plaignant, et menaçant toujours, il est impossible de dire ce qu'on prodigua pour eux, et s'ils montrèrent plus de cupidité encore que d'ambition. On créa pour eux des charges de secrétaire des corps militaires avec des appointemens considérables; on multiplia les places dans tous les établissemens consacrés aux lettres, aux sciences, aux arts; on les logea dans le Louvre, le plus beau des palais de nos rois; et comme il était passé en usage que tout écrivain devait être payé par le gouvernement, plus on en payait, plus le nombre s'en augmentait. Ils étaient insolens et factieux; mais aucun n'était indépendant, sauf J. J. Rousseau qui, n'étant pas né en France, mettait quelque prix à la liberté : aussi est-il des littérateurs de ce temps le seul qui ait été vraiment populaire.

Buonaparte qui voulait tout conduire, avoit un moyen qu'il appliquait à tout; c'était d'enre-

gimenter les hommes. Il enrégimenta les hommes de lettres, les savans et les artistes, leur donna un uniforme, une épée, quelque chose de ridicule; et ce régiment s'appela l'Institut. Mécontens d'être tenus dans la soumission, mais lâches et toujours prêts à se ranger du côté du vainqueur, les membres de l'institut ne savaient s'ils devaient se regarder comme un des corps de l'état, ou comme une simple association de littérateurs; car les hommes du gouvernement étrangers à la littérature et aux sciences y étaient plus nombreux que les hommes de lettres; et les hommes de lettres et les savans qui avaient quelque mérite étaient faits par Buonaparte hommes du gouvernement. Cette étrange combinaison n'est pas une des moins habiles de cet homme, qui connaissait parfaitement les vices de son siècle, qui ne voulait de liberté que pour lui, et qui était plus jaloux encore de dominer les esprits que les corps.

S'il était résulté de la fondation de l'Académie française, par le cardinal de Richelieu, l'idée générale que tout écrivain en France doit vivre des bienfaits du gouvernement, il résulta de l'établissement de l'Institut par Buonaparte, l'idée dominante aujourd'hui qu'il ne faut pas voir dans la culture des lettres, des sciences, des arts, un

but, mais un moyen d'obtenir des places ; et comme on ne fait des livres, des comédies, des tragédies, des articles de journaux que pour obtenir des emplois, quand on en a obtenu, on ne fait plus rien, à moins que ce ne soit un emploi qui exige qu'on écrive selon l'opinion de ceux qui paient. Et qui est-ce qui paie? autrefois, c'était le roi. Selon nos idées, toute faveur du roi est honorable ; les dieux et les souverains sont les seuls auxquels il semble qu'on puisse confier sa misère sans rougir. Rien aussi n'est plus noble et plus décent que les lettres écrites par Colbert aux hommes de mérite de son temps pour leur annoncer les grâces que Louis XIV leur accordait. Buonaparte, qui tendait toujours à tout dégrader, chargea la police du traitement pécuniaire fait aux hommes de lettres. L'habitude s'est formée, et reste; du sacrifice de l'indépendance on est passé à l'oubli des convenances, ce qui est dans l'ordre naturel des choses ; mais l'argent dédommage de tout, alors même qu'il n'engage à rien, pas même à la reconnaissance. La postérité connaît les pensions accordées par Louis XIV aux hommes de lettres ; la police est plus mystérieuse, et la plupart de ses hommes de lettres ne sont pas même connus dans la littérature.

Maintenant que vous savez comment se sont formées les mœurs particulières à la classe des écrivains, que vous connaissez leurs habitudes, leurs prétentions, que vous pouvez apprécier toutes les manières qu'ils ont d'obtenir, d'arracher de l'argent du gouvernement, vous pourrez comparer ce qui existe en Angleterre et ce qui existe en France; alors vous comprendrez aisément les détails qu'il me reste à vous donner sur l'état de la presse dans ce pays, en quoi il diffère de vos libertés, et ce qui pourra s'opposer à ce que cet état s'améliore. Mais il est une autre observation que je dois vous présenter, parce qu'elle n'est pas sans importance dans le sujet qui nous occupe.

En Angleterre, le gouvernement ne s'étant pas chargé de faire vivre les hommes de lettres, les savans et les artistes, la partie riche et éclairée de votre nation ne s'est pas crue dégagée de tous soins à leur égard. Par la raison contraire, la nation française qui passe pour aimer les lettres, les arts et les sciences, ne fait rien pour ceux qui les cultivent : elle est accoutumée à s'en reposer sur le gouvernement. Chez vous un homme de lettres qui a du talent et de la réputation peut proposer un ouvrage par souscription ; elle est remplie : et plusieurs Français pendant l'émigration ont été

traités à cet égard avec la même bienveillance que vous accordez à vos compatriotes. Si un de vos écrivains politiques prend parti pour ou contre le ministère ou l'opposition, qu'il soit fidèle à la cause qu'il a embrassée, qu'on sente la conviction dans ses écrits, il est sûr de ne pas être abandonné. Cela n'existe point en France : les opinions y sont si variables, qu'on n'attache de prix qu'à l'opinion du jour. L'écrivain qui jouit de la faveur publique, s'il éprouvait un malheur, serait blâmé, et s'il était réduit à indiquer, par la souscription d'un de ses ouvrages, un moyen honnête de venir à son secours, non-seulement il ne réussirait pas, mais j'affirme que l'on commencerait aussitôt à douter de son talent. Les opinions ne sont pas assez consolidées pour être devenues un lien de fraternité, et l'intérêt de la liberté publique n'y élève jamais les esprits au-dessus des petites convenances de la société. Votre nation sait qu'elle est chargée de solder tous les genres de service et de mérite; nous ne le savons pas parce que toutes nos habitudes nous ont empêché de l'apprendre. Il y a donc moins d'indépendance dans nos esprits, et par conséquent plus de facilité de la part du gouvernement à obtenir les restrictions qu'il demande contre le dévelop-

pement et l'exercice des facultés intellectuelles, le plus bel apanage de l'homme, et le seul qui puisse lutter avec succès contre la force, en faveur de la liberté.

Si vous êtes convaincu que la liberté publique n'est jamais garantie suffisamment par les lois quand elle ne l'est point par les mœurs, vous sentirez que rien n'est plus exposé en France que l'état présent et futur de la liberté de la presse, puisque les mœurs de nos écrivains sont serviles, et que nos hommes politiques ne trouvent jamais dans le passé la mesure des sacrifices qu'on leur demande au nom de la sûreté générale. Toujours dominés par les anciennes habitudes, ils donnent tout au nom du pouvoir royal, parce qu'autrefois le pouvoir royal ne nous avait rien laissé. Certainement, chez une nation qui depuis longtemps serait accoutumée à délibérer sur ses intérêts, à défendre ses libertés, et qui n'aurait pas vu naître et mourir subitement une vingtaine de constitutions, un ministre n'oserait pas dire en public : « Vous n'êtes pas assez sages pour jouir « des libertés que vous accordent les lois fon- « damentales de l'état : moi seul je suis sage. « Mettez donc à ma disposition la liberté de « chaque individu, et vous verrez que j'en ferai

« un bien meilleur usage que chacun n'en ferait « pour lui-même. Mettez encore à ma disposition « la liberté de la presse ; que tout le monde se « taise, qu'on me laisse parler seul ; et vous serez « convaincus que j'ai bien plus de raison que vous « n'en avez à vous tous ». Dans tous pays où on peut tenir un semblable discours, on est sûr de réussir ; car si les mœurs ne se prêtaient pas à entendre sans rire une si étrange proposition, un fou même ne se chargerait pas de la faire. Dès qu'on l'ose, le plus grand obstacle à la réussite est déjà surmonté. C'est ce que nous avons vu depuis vingt-sept ans ; c'est ce que nous venons de voir tout nouvellement encore, et qui a réussi entre ceux qui avaient le droit de traiter la question. En dehors des chambres, je ne crois pas que l'opinion dominante soit la même sur ce sujet d'une aussi haute importance. Tant que nous n'aurons pas de liberté régulière et légale, nous aurons de la liberté par caprice et par explosion : de toutes les manières d'en avoir, c'est la plus mauvaise. Nos politiques ressemblent beaucoup à des artilleurs qui, après avoir mis de la poudre dans un canon, diraient qu'ils n'y mettent ensuite de la mitraille et de la bourre que pour empêcher la poudre de s'enflammer. Mais ce n'est point par la

bouche d'un canon qu'on y met le feu. La liberté de la presse est un article de notre constitution : on la bourre avec des lois de circonstances pour empêcher, dit-on, qu'elle n'enflamme les esprits. Il restera cependant assez de jour pour que le feu se communique ; et la détonation sera d'autant plus violente que la contrainte aura été plus rigoureuse.

Au premier retour du roi, on fit une loi contre la liberté de la presse, c'est-à-dire contre les journaux et les livres qui auraient moins de vingt feuilles d'impression. Cette loi fut faite d'accord avec les deux chambres. Les journaux, sous la main de l'autorité, ne purent pas la défendre : on aurait pu croire que les restrictions n'avaient été calculées que pour que le roi et ses ministres ne pussent rien savoir des conspirations qui se tramaient pour ramener Buonaparte ou la république ; car on travaillait dans les deux sens. Les lois de restriction sont fatales en cela qu'elles découragent les honnêtes gens, à qui il en coûte toujours moins pour suivre la loi que pour l'éluder, même quand ils la jugent mauvaise ; tandis que les têtes ardentes retournent les combinaisons de la loi de tant de manières, qu'ils finissent par l'éluder. Les honnêtes gens n'eurent pas le

temps de faire des ouvrages de circonstance au-dessus de vingt feuilles d'impression; les jacobins firent des volumes de vingt et une feuilles : ils en auraient fait de cinquante pour se mettre au-dessus de la loi. Ainsi ils devinrent maîtres du champ de bataille, même avant le combat. Cette étrange combinaison légale, qui montre à jour toute la futilité d'esprit de ceux qui l'avaient conçue, ne fut donc favorable qu'aux factieux. Cela devait être, et sera toujours ainsi.

Au second retour du roi, on supposa maladroitement que la loi de restriction n'avait pas été faite dans l'intérêt général de la société, mais dans l'intérêt particulier du roi; car le roi tout seul réforma en partie ce qui avait été fait et n'avait pu être fait que d'accord avec les chambres. Son ordonnance laissa les journaux à l'arbitraire de la police; et les livres, quel que fût leur volume, furent exemptés de toute censure ministérielle, pourvu qu'ils ne fussent pas *périodiques*. La loi est si fausse dans ses conséquences, qu'elle voit du danger dans la circulation d'un livre qui ne paraît que tous les mois; tandis qu'elle ne présume pas le danger dans la publication du même livre qui paraîtrait douze fois par an, mais sans que les époques en fussent déterminées d'a-

vance, parce qu'alors il ne serait pas périodique. Vous allez croire que nous sommes fous de nous prévenir ainsi contre un livre, parce qu'il est annoncé dès le premier janvier pour l'année entière, que le nom des auteurs est connu, et qu'ils ont pris des engagemens avec le public; tandis que nous sommes sans préventions légales contre tous autres ouvrages qu'on voudra publier impromptu. Détrompez-vous, rien n'est plus sage; et croyez toujours que quand des ministres proposent des lois, ils ont tout arrangé pour ne pas être gênés. Cela est dans leur position; c'est aux chambres à examiner si la nation restera aussi libre que les ministres. Dès que les journaux sont tous dans la main de la police, elle est maîtresse d'empêcher qu'ils n'annoncent les ouvrages qu'elle ne veut pas qui se répandent; elle peut faire attaquer les auteurs de ces ouvrages, essayer de les livrer à la risée des sots, et nuire à leur débit par d'autres moyens qui sont à sa disposition; de telle sorte qu'un ouvrage imprimé peut être aussi inconnu que s'il était resté manuscrit dans le portefeuille de l'auteur. Au contraire, un livre qui paraîtrait à époque fixe, qui aurait des souscripteurs, se propagerait en dépit des journaux, et aurait un succès éclatant s'il était fait avec

talent et dans de bons principes. Un livre périodique pourrait donc avoir plus d'ascendant sur l'opinion publique que tous les écrits réunis des écrivains soldés : c'est ce qu'on ne veut pas; cela troublerait l'union du *pouvoir spirituel* et du *pouvoir matériel.* Or, tout ce que nous avons gagné jusqu'ici au gouvernement représentatif, c'est que les lois assurent l'ascendant qu'on obtient par l'esprit, à ceux qui n'en ont pas, contre ceux qui en ont. Sous l'ancien régime, on n'aurait pas compris une pareille combinaison; et la direction des esprits n'était tombée dans le partage des ordres monastiques que parce que c'était en eux seuls que toute science était alors renfermée. Il fallait attendre le siècle dit des lumières pour apprendre que la loi reconnaît que toute science est le privilége d'un homme quand il est ministre. Ne vous moquez pas de nous; plaignez-nous : car toute nation qui est détournée de ses anciennes voies est pour long-temps à plaindre.

Ce qui avait été réglé par une ordonnance du roi, lors de son second retour, a été confirmé par la chambre des députés actuelle, et est maintenant soumis à la chambre des pairs. Si la chambre des pairs l'adopte aussi, ce qui est probable (1),

(1) Elle a été adoptée par la chambre des pairs.

l'état de notre législation sera : liberté apparente pour les livres, arbitraire avoué sur les journaux et les ouvrages périodiques. Faites à présent la part des mœurs : vous trouverez que cet état, qui serait insupportable en Angleterre, sera à peine sensible en France, où la liberté politique n'est qu'un intérêt secondaire, où chacun a son petit intérêt particulier à faire valoir, et dont il s'occupe exclusivement. Nos écrivains ne tiennent pas à l'indépendance, ils tiennent aux places et à l'argent : tout s'arrange à cet égard, et ce qui n'est pas encore arrangé s'arrangera. Comme il n'y a point de résistance dans nos mœurs, quoiqu'il y ait de la chaleur dans les esprits, il n'y a que bien rarement de la violence dans l'arbitraire. Les ministres n'en veulent pas trop à ceux qui les attaquent. Ceux qui sont contrariés par les ministres, sont aussi de très-bonnes gens, qui n'ont pas de rancune, parce qu'ils n'ont pas de conviction. Et comment y en aurait-il dans une nation où les doctrines sont incertaines, et flottent entre les souvenirs du passé et les nouvelles prétentions. Si nous aimions la liberté publique, ce serait autre chose ; les passions s'exalteraient pour un grand intérêt : mais il n'est pas question de cela.

N'allez pas croire cependant que nous aimions

le despotisme : nos mœurs sont trop mobiles pour s'y prêter ; nous n'y croyons même pas. Ayant pris, depuis vingt-sept ans, l'habitude de vivre toujours dans le lendemain, ce qui est aujourd'hui ne fixe pas notre pensée ; c'est sur qui sera ou pourra être qu'elle s'arrête. Comment serait-il possible qu'un peuple, qui change sans cesse de constitution, de lois, qui ne vit que d'exceptions et dans le mouvement continuel des ordonnances, s'attache à quelque chose ? La charte royale nous avait donné la liberté de la presse, il était tout simple pour un Français de s'attendre que les lois nous l'ôteraient. Une loi nous l'a ôtée en effet, il est tout simple pour un Français d'attendre une circonstance qui nous la rende. J'en dis autant de la liberté individuelle : si la constitution ne nous l'avait pas assurée, vous auriez vu de grands débats pour l'obtenir ; mais comme nous l'avions selon la constitution, les grands débats ont été pour nous en priver. Toute la question pour un Français se réduit toujours à savoir combien l'autorité met de boulets et de bourre sur la poudre qui est dans le canon, pour empêcher qu'elle ne s'évapore, afin de n'être ni surpris ni effrayé quand l'explosion se fera. A coup sûr ce ne sont pas les honnêtes gens qui

mettront le feu aux poudres ; mais ce n'est pas eux non plus qui empêcheront qu'on ne l'y mette, puisqu'ils ne sont plus gardiens de nos libertés.

Pour vous mettre à même d'apprécier toute la différence qu'il y a entre votre nation et la nôtre, sur la manière de considérer l'état de la presse, je dirai que si le ministère anglais proposait de mettre tous les journaux à sa disposition et à sa merci, l'Angleterre entière croirait qu'on attaque un de ses priviléges ; tandis qu'en France l'idée générale est que, dans cette proposition, il ne s'agit que des journalistes.

Je suis toujours votre ami,

F.

LETTRE V,

Sur les Corporations municipales de l'Angleterre en général, et de la Corporation de Londres en particulier.

Londres, 18 octobre 1816.

A M. D.....

Cher monsieur,

Les débats qui ont eu lieu dans les dernières assemblées de la commune de Londres, la réélection du lord maire, et d'autres circonstances dont vous avez été informé par les papiers publics, vous ont rendu fort curieux de connaître la nature de nos corporations municipales en général, et de la corporation de Londres en particulier. Vous avez bien voulu croire que mon expérience, comme membre de ce corps, me rendait capable de vous satisfaire. Je vais cher-

cher à répondre à vos désirs en vous instruisant de tout ce qui est à ma connaissance relativement à ce sujet.

Permettez-moi de vous faire observer qu'à mon avis l'existence des corporations dans ce pays est une particularité qui est loin d'être indifférente aux intérêts généraux d'une liberté raisonnable, et d'un bon gouvernement en Europe. Vous admettez, sans doute, que l'Angleterre pendant ces derniers vingt-cinq ans a offert au monde un spectacle intéressant, celui d'une nation comparativement peu étendue, mais agissant avec la plus grande énergie : d'abord, dans son opposition sur mer, couronnée par le succès, contre les plans désorganisateurs du républicanisme, et contre l'ambition gigantesque de Buonaparte ; ensuite dans l'assistance qu'elle a donnée au nations subjuguées du continent pour secouer le joug qui leur était imposé ; et enfin, dans ses efforts encore heureux contre cette grande machine élevée par la révolution et par la guerre. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'après ce grand déploiement de forces et de puissance, le feu sacré de la liberté continue toujours de brûler parmi nous avec le même éclat, et qu'il en sort une flamme aussi ardente que par le passé. L'o-

rageuse période de la révolution a eu lieu, le terrible code du droit de l'homme a été promulgué et mis en pratique. Presque toutes les nations de l'Europe ont été agitées par la fièvre de l'innovation politique : la Grande-Bretagne seule est demeurée immobile ; ses loix et ses institutions n'ont point été ébranlées.

Les causes de ce singulier phénomène présentent à un esprit philosophique une matière à d'intéressantes réflexions, et ne peuvent manquer d'être l'objet des recherches des historiens futurs. Ce phénomène ne peut être le seul effet du hasard, on ne doit pas non plus l'attribuer tout entier à la sagesse du cabinet britannique : il est unique dans notre histoire comme dans celle de toutes les nations, et il doit sa naissance à des causes éloignées, fort au-dessus des événemens purement accidentels, dont le talent de nos hommes d'état a su profiter habilement. Pendant cette période, des tempêtes se sont élevées et ont menacé l'existence politique de la Grande-Bretagne, mais bientôt elles se sont calmées ; les vagues battaient le vaisseau de l'état avec la plus grande fureur, elles n'ont pas tardé à s'appaiser, et le vaisseau a continué sa route sans avoir éprouvé de secousse.

Il a été d'usage d'attribuer cette stabilité à la

constance du caractère britannique, à l'excellence de la forme politique du gouvernement. Sans doute l'unité et la force de notre gouvernement ont donné à ses actes l'énergie qui les distingue; de plus notre législature, réunissant une heureuse combinaison de talens aristocratiques et républicains, a donné une grande vigueur et beaucoup d'autorité au pouvoir exécutif: mais il semble surprenant que, malgré les longues discussions politiques qui ont été agitées chez nous ou chez l'étranger, et que la liberté de la presse a rendus publiques; malgré l'existence parmi nous, depuis cent soixante ans, d'un parti républicain, dont le zèle et le nombre se sont accrus par suite des nouvelles idées de la philosophie moderne; malgré la tendance au changement que le succès de la nouveauté ne manque pas d'exciter; il est surprenant, dis-je, qu'il ne se soit introduit aucune innovation dans nos institutions, qui sont encore maintenant ce qu'elles étaient avant la sinistre époque de 1789. Je ne doute pas que cela ne soit dû en partie à notre position insulaire, et en partie encore aux sentimens élevés et au patriotisme du peuple anglais. Mais cet heureux résultat vient aussi de l'admirable constitution de nos divers établissemens *civils*, que l'on peut re-

garder comme *d'un ordre politique secondaire* : je veux parler *des corporations et des fondations en vertu de chartes*, qui, depuis longues années, ont conservé, d'âge en âge, dans leur sein le feu sacré de la liberté publique sur toute la surface du royaume; ce qui, joint au système plus récent de la dette consolidée, a intéressé la grande masse des particuliers au maintien et à la stabilité de l'état.

Quand la doctrine des droits de l'homme vint mettre les principes de l'égalité en pratique en France, tous les corps politiques s'écroulèrent devant eux, ainsi que le trône et l'autel. Mais en Angleterre toutes les corparations subsistent avec les mêmes droits qu'elles avaient dans l'origine, et en grande partie, sinon entièrement, avec la même autorité qu'autrefois ; et quoiqu'il soit devenu en quelque sorte à la mode parmi la classe mercantile d'affecter de les mépriser et de se soustraire aux charges qu'elles imposent, néanmoins tout esprit sage les regarde encore comme étant de la plus grande utilité. Dans les anciens temps elles ont été le berceau du commerce et le foyer de notre liberté civile, et maintenant, en beaucoup de circonstances, elles deviennent les remparts de la loyauté constitutionnelle et du vrai patriostime.

Il y a aujourd'hui en Angleterre, comme autrefois en France, deux classes de corporations, les laïques et les ecclésiastiques. Ces dernières se composent des membres du clergé, dont se forment les institutions cathédrales ou collégiales. Elles possèdent des terres qui sont une partie des restes de la propriété de l'église non sécularisée à la réformation. On peut dire que la hiérarchie entière est une grande corporation : chaque membre du clergé exerce ses droits et jouit de ses émolumens sous la garantie de la loi, tels qu'ils lui ont été transmis par son prédécesseur, et tels qu'il doit les transmettre à son successeur. Ainsi, l'église et l'état ont un intérêt commun, et chaque homme qui fait partie de l'une est, comme individu, intéressé à la conservation de l'autre. Les membres du clergé considèrent comme un de leurs premiers devoirs de soutenir l'état, étant les ministres de cette religion qui enseigne à craindre Dieu et à honorer le roi. Vous remarquerez pourtant, mon cher Monsieur, que la protection accordée à l'église anglicane ne s'oppose en aucune manière à la liberté de conscience; car les autres sectes, qui soutiennent leurs ministres par des contributions purement volontaires, jouissent dans notre pays de la certitude d'une

tolérance complette, et abondent plus particulièrement dans la capitale et les grandes villes.

Les corporations laïques sont les municipalités, ou les communautés des diverses cités et villes du royaume, qui jouissent de droits particuliers et de priviléges dus à la prescription ou à d'anciennes chartes. Ce sont encore de grandes compagnies qui ont obtenu des chartes, telles que la banque, la compagnie des Indes, etc. Je désire particulièrement attirer votre attention sur la première de ces classes, en ce qu'elles expliquent l'accroissement progressif de ces libertés et de ces franchises aujourd'hui si profondément enracinées dans l'esprit et le cœur des Anglais.

A l'invasion des Normands en 1066, la grande masse du peuple anglais était dans un état de vasselage envers les *seigneurs*, semblable à la condition actuelle du paysan en Russie et en Pologne. Ce que je viens d'avancer est prouvé par le recensement général fait en 1086 par les ordres de Guillaume I[er], qui existe encore et qu'on nomme le *Doomsday-Book*. (1) On y trouve les noms de quarante-six villes appelées alors *bourgs*, dont

(1) Le grand cadastre.

les habitans n'étaient pas réunis en corporation par une charte ou de quelque autre manière, mais avaient pour patrons des barons puissans sous la protection desquels ils faisaient le commerce, et auxquels ils payaient un droit en reconnaissance de ce privilége. Il paraît par l'acte, ou charte, comme il est appelé, accordé par ce prince aux habitans de Londres, qu'il leur fut accordé d'être *dignes de la loi*, et que leurs enfans furent admis à être leurs héritiers. Cette clause indique le misérable état dans lequel se trouvaient à cette époque les classes non privilégiées qui n'avaient pas la faculté de recourir aux lois pour la réparation des torts qu'ils éprouvaient, et qui ne pouvaient disposer de leurs propriétés, ne possédant leurs terres et leurs biens que sous le bon plaisir du seigneur.

Les trois rois normands, successeurs de Guillaume Ier, n'ayant à la couronne que des droits contestés, et voulant se rendre populaires, accordèrent de grandes chartes à divers bourgs ou villes, les autorisant à avoir des sociétés ou compagnies commerciales. Ils donnèrent encore à ces villes la liberté d'exercer toute sorte de commerce alors permis, en payant seulement un certain droit annuel qui était pour l'ordinaire le dixième de leur biens meubles. Ces droits augmentèrent en proportion

de l'accroissement du commerce, et les avantages de ce système devinrent si évidens, que les bourgs libres se multiplièrent rapidement. Les premiers rois trouvant leur intérêt à les encourager par tous les moyens en leur pouvoir, en ce qu'ils étaient pour eux tout à la fois une source de revenu public, et une forte barrière contre l'accroissement de la puissance des barons. En conséquence des droits conférés par sa charte, la cité de Londres, par son commerce tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, acquit de grandes richesses et une grande influence, les unes donnant naturellement l'autre. Elle devint bientôt un corps politique très-important. Quelquefois dans les dissensions entre le roi et les barons, elle profita des besoins du souverain pour l'obliger à de nouvelles concessions. Quelquefois elle se liguait avec les barons contre le roi. Souvent alors ses chartes lui étaient retirées ; mais à la paix il arrivait toujours qu'on les lui rendait pour de l'argent, en ajoutant de nouveaux priviléges. Je pense pouvoir vous être agréable en vous faisant connaître l'accroissement successif de ces priviléges.

Henri Ier, le troisième souverain de la race normande, accorda aux habitans de Londres, pour la somme de trois cents livres par an, la

ferme du comté de Middlesex, avec le droit d'avoir des shérifs. En outre, il fut permis au créancier de saisir toutes les sommes, appartenant à son débiteur, dans les mains d'une tierce personne qui se trouverait dans la cité.

Ces priviléges existent encore aujourd'hui ; et le dernier, connu sous le nom de *saisie étrangère*, forme un titre important dans nos codes de lois. Henri II et Richard Ier qui succédèrent à Henri Ier, accordèrent d'autres chartes qui confirmaient ou étendaient les premières. Une des plus importantes immunités de cette époque est celle par laquelle les citoyens ne sont pas obligés de servir hors de la cité : exemption dont ils jouissent encore aujourd'hui ; de sorte que, dans l'étendue de la juridiction de Londres, il n'y a jamais d'enrôlemens pour l'armée ou pour la marine, ni de presse pour ce dernier service ; et si, par hasard, un homme libre se trouve pressé, il est immédiatement relâché, dès que ses droits sont prouvés ; et l'usage, dans ce cas, est que le premier magistrat s'adresse au gouvernement. Aucun soldat ne peut être logé ou mis en quartier dans la cité ; et ses habitans ne contribuent à aucune levée de milice, ou à celle de toute autre force militaire, à moins qu'elle n'ait été consentie par

une délibération du conseil commun. Vous lisez dans nos vieilles comédies beaucoup de passages risibles, relatifs aux *bandes bourgeoises*. Dans l'origine, elles formaient la force armée de la cité, et probablement elles avaient l'air peu guerrier; mais elles étaient considérables par leur nombre. A la restauration de Charles II, en 1660, elles se montaient à douze régimens d'infanterie de quinze cents hommes chacun, et d'un régiment de cavalerie : tous les colonels et lieutenans colonels de ces régimens étaient chevaliers. Mais, dans le dernier siècle, cette garde bourgeoise a disparu. Pendant une partie de la dernière guerre, deux régimens de six cents hommes chacun furent levés, à la condition de ne pas être employés à plus de dix milles de Londres; mais cette motion n'avait passé dans le conseil commun qu'avec de grandes difficultés, tant les citoyens tenaient à leurs anciens priviléges. Les hommes furent fournis par les paroisses, dans des proportions égales: un prix fixé pour chacun fut payé aux officiers commandans chargés de l'enrôlement. Les menues dépenses des régimens furent défrayées par une petite taxe répartie sur les citoyens; mais la solde et l'habillement furent aux frais du gouvernement, comme dans les autres régimens de milice.

Pour revenir à l'aperçu historique de nos immunités municipales, le roi Jean accorda cinq chartes à la cité de Londres, qui confirmaient ou augmentaient ses priviléges. Par celle de 1202, il paraît que plusieurs compagnies de commerce avaient été antérieurement mises en corporations : le roi donna des franchises additionnelles à l'une d'elles, celle des tisserands; mais en même temps il augmenta sa taxe annuelle. En 1215, Jean accorda aux citoyens la liberté de nommer chaque année leur maire, dont le Roi confirmait l'élection ; et cette coutume est encore suivie maintenant. Henri III donna à Londres neuf chartes distinctes, l'une desquelles est bien précieuse pour la plupart de ses habitans : c'est l'exemption dont ils jouissent dans tous les ports et toutes les villes du royaume des droits de péage et de douane non imposés par le parlement.

C'est vers ce temps que nous trouvons que l'institution des corporations municipales acquiert un nouveau degré d'importance : nous voyons les citoyens et les bourgeois appelés à agir sur un plus grand théâtre; et des priviléges, qui n'étaient d'abord que locaux, devinrent nationaux. Pour bien saisir ce grand changement, il est nécessaire de se rappeler les principes féodaux

alors communs à notre nation et au reste de l'Europe qui n'était pas entièrement barbare. Le monarque était la tête et seul chef d'une espèce de confédération militaire formée par les barons, qui tenaient de lui leurs terres moyennant un service militaire. Les classes inférieures dépendaient des barons, soit au même titre, soit moyennant de moindres redevances. Tant que les barons, vassaux immédiats du roi, furent peu nombreux, il était naturel que, seuls avec le haut clergé, alors principal dépositaire des connaissances, ils fussent appelés au conseil qui aidait ou conseillait le roi dans les grandes occasions.

Tels, dans le fait (si nous ne voulons pas remonter à l'institution plus ancienne, mais plus obscure, et même douteuse, des Wittenagemots saxons) ont été nos premiers parlemens, sinon appelés de ce nom, du moins connus alors sous la désignation plus générale de *commune concilium*, *concilium magnum*, ou autre semblable.

Prynne, l'un de ceux qui ont le mieux étudié nos anciens actes (1), dit que la première fois que

(1) Voyez les Observations de Prynne sur le quatrième Institut. 1669, p. 2. Ce fut près de trente-cinq ans après cet ouvrage de Prynne que fut publiée la grande et précieuse

l'on ait fait usage dans ce sens du mot parlement, ce fut dans l'acte de la vingt-huitième année du règne de Henri III (1244); mais, long-temps auparavant, des conseils tels que je viens de les décrire avaient certainement été tenus par nos rois, et il paraît que les comtes et les barons étaient dès l'origine dans l'usage d'y voter. Nous voyons dans le *Doomsday-Book* qu'il n'y avait au temps de Guillaume I[er], dans tout le royaume, que sept cent soixante individus ayant des baronies; et de ce nombre plus de la moitié était revêtue de fonctions ou de dignités particulières, qui probablement rendaient leur présence au

---

collection de Rymer. Elle commence à l'année 1101, et contient beaucoup de documens touchant le *concilium magnum;* mais dans aucun le mot *parliamentum* n'est employé pour signifier une telle assemblée en Angleterre, avant 1264. Chacun sait que l'authenticité du *modus tenendi parliamentum*, cité par Coke comme antérieur à Guillaume le Conquérant, est pleinement contredit par Prynne. Il existe dans la bibliothèque du collége de la Trinité de Dublin un manuscrit ayant pour titre : *Modus tenendi Parliamenta in Hiberniâ, ordinatus per Henricum II;* mais il est probable qu'il est d'une date très-postérieure au règne de ce prince.

conseil plus fréquente et plus régulière que celle des autres barons.

Les dissensions civiles qui s'élevèrent pendant la dernière partie du règne de Henri III, rendirent chaque parti très-empressé à se fortifier en augmentant le nombre de ses adhérens. Ce fut dans cette vue que, dans l'année 1264, Simon de Montfort, comte de Leicester, fit, au nom du roi, qu'il tenait alors prisonnier, un appel, non-seulement aux anciens membres du *commune concilium*, mais encore à deux classes d'hommes qui ne paraissent pas avoir jamais jusqu'alors fait partie de ce conseil. Ces deux classes étaient les représentans des comtés, et ceux des cités et des bourgs; et le writ en vertu duquel ils furent convoqués est encore conservé dans les anciens actes du royaume (1). Cette mesure, quoique le fruit de la violence, fut trouvée si convenable à l'état de la société qui existait alors, qu'Edouard Ier, le sage et énergique fils de Henri, eut soin de l'imiter. Dans le premier parlement légal qui eut lieu en 1295, dans la vingt-troisième année de son règne, les writs qui, avec peu de variations

(1) Il est imprimé en entier dans le premier volume du *Rymer's Fœdera*.

dans leur forme, sont encore en usage aujourd'hui, étaient adressés aux shérifs de chaque comté; et ils leur ordonnaient de faire procéder à l'élection de *deux chevaliers* pour chaque comté, de *deux citoyens* pour chaque cité, et en outre de *deux bourgeois* pour chaque bourg, parmi ceux d'entre eux qui étaient les plus sages et les plus propres aux affaires; de manière à ce que les chevaliers représentassent la communauté du comté, et les citoyens et bourgeois (bien distinctement des chevaliers) eussent également pouvoir pour la communauté des cités et bourgs. Ces personnes ainsi choisies devaient se rendre, à un jour déterminé, au palais du roi, où ce prince devait conférer avec les prélats, les comtes, les barons, et autres grands personnages du royaume; et les représentans ci-dessus désignés devaient faire ce qui serait ordonné par le *commune concilium*. De ce moment la constitution politique de ce pays reçut une forme entièrement neuve; le *commune concilium* se changea en *chambre des pairs*, et le corps représentatif en *chambre des communes*. Mais je ferai deux remarques sur la manière dont ce changement s'est opéré.

1°. Vous observerez que l'institution des corporations municipales, loin de nuire à la liberté,

lui fut au contraire extrêmement favorable ; elle plaça sur la même ligne l'intérêt des possesseurs de terres et l'intérêt des commerçans, et donna au terme *communes* une plus grande latitude en Angleterre que dans toute autre contrée. Depuis le temps de Guillaume I[er], le nombre des baronies s'étant considérablement accru, il devint impossible que tous ceux qui relevaient directement du roi pussent assister au *commune concilium* : ainsi, en 1264, les moindres barons se contentèrent d'envoyer leurs représentans, les chevaliers. D'un autre côté, les corporations municipales ayant insensiblement acquis une grande influence, il est probable que leurs représentans eurent autant de crédit que ceux des moindres barons (1).

Je ne renouvellerai pas la question si souvent discutée, de savoir si ces différentes classes, les chevaliers, les citoyens et les bourgeois, qui forment aujourd'hui la chambre des communes, et siégent et votent ensemble (2), le faisaient dans

---

(1) Dans le fait, nous trouvons les writs adressés au maire et aux *barons* de Londres, comme dans 1. Rymer 222 (1217).

(2) Brudy et quelques autres écrivains modernes disent

le commencement ; seulement ce qui vient à l'appui de mon observation, c'est que, vers le temps ou peu après l'époque du premier appel au parlement des citoyens et des bourgeois, ils étaient confondus avec les chevaliers, sous le terme générique de *communes :* expression qui ne peut, comme la vôtre de *tiers-état*, exclure toute idée de supériorité féodale. D'un autre côté, le terme de noblesse ne peut, chez nous, comprendre tous les propriétaires de terre, ou donner l'idée d'un ordre féodal distinct; il est simplement employé pour exprimer une grande dignité qui confère des devoirs et des priviléges héréditaires.

---

que les chevaliers siégeaient d'abord avec les comtes et les grands barons; mais Prynne cite un acte de l'an 6 d'Edouard III (1392), par lequel il paraît clairement que les chevaliers, les citoyens et les bourgeois siégeaient alors ensemble, et en outre qu'ils siégeaient séparément du clergé et des grands barons. Les expressions de l'acte sont : « Asqueux prelaz ove la clergie *par eux-mêmes*, et les countes et barons *par eux-mêmes.* » On doit encore observer que le préambule du statut d'York (1335) montre évidemment que les chevaliers, les citoyens et les bourgeois procédaient par voie de pétition pour les *communes*, et que le roi prenait sur celles-ci l'avis « de ses prélats, comtes, barons et autres *nobles* de son royaume. »

Je n'ai point connaissance qu'aucun écrivain ait considéré ce sujet sous ce point de vue; mais il me paraît que la principale différence entre la constitution de la société en Angleterre, et celle de la plus grande partie des royaumes du continent, peut être considérée comme provenant de cette heureuse égalité qui s'est établie entre les représentans des comtés et ceux des cités et des bourgs, ou, en d'autres termes, à la haute importance de nos corporations municipales.

2°. La seconde remarque qui se présente à moi comme essentielle, est que dans l'origine de notre système représentatif, la population n'a point été la base de la représentation, mais qu'au contraire le privilége et la propriété y donnaient seuls des droits. Vous avez observé que les writs parlent de deux espèces de communautés, celle des comtés et celle des cités et des bourgs; mais vous ne supposez pas que, dans l'un et l'autre cas, on comprenait tous les habitans dans ces expressions. La *communauté du comté* comprenait seulement les libres propriétaires de terre du comté, hommes qui en général avaient sous eux des vassaux, et formaient une classe élevée, privilégiée, appelée en dialecte normand *barons*, en dialecte saxon

francs tenanciers. (1) C'étaient ces personnes qui votaient dans l'élection des chevaliers du comté. Il n'y eut jusqu'en 1429 aucune limite particulière à l'étendue ou à la valeur du *franchtenement*, (2) qui donnait le pouvoir d'élire : mais cette année il fut décidé par la loi qu'il fallait pour élire avoir un revenu annuel de *quarante shellings*, le prix en argent des terres étant extrêmement bas (3). Cette disposition n'a jamais varié depuis ; et il est conséquemment arrivé que, par l'élévation progressive du prix, la plus grande partie des propriétaires des terres dans le royaume a eu le droit de voter : de sorte qu'aujourd'hui le

---

(1) En allemand et en danois ils étaient appelés *frey herre*, *free herre*, *francs lords*, comme nous disons toujours *seigneurs* de fiefs.

(2) Le mot *franchtenement*, employé dans le statut de 1429 (8. Henri VI, ch. 7.) est aussi en usage dans le vieux *Coutumier* de Normandie, que Houard suppose être établi sur les lois ripuaires, et confirmé par Rollo, duc de Normandie.

(3) A peu près vers ce temps, trois chevaux se sont vendus trois shellings chaque; et six vaches, deux shellings huit pences chacune. Voyez *Fleetwood, Chron. préc.*

nombre des électeurs des comtés doit être au-dessus de cent mille (1).

Quand aux *communautés des cités et des bourgs*, il y avait un nombre choisi de personnes composées des magistrats ou des hommes qui avaient de très-grandes propriétés dans chaque cité ou bourg, ou qui avaient l'administration des affaires municipales; mais en aucune manière, ces communautés ne comprenaient les classes communes ou inférieures qui étaient sous leur direction. Il est vrai qu'aujourd'hui des membres du parlement, dans quelques bourgs particuliers, sont choisis suivant un principe plus général, par tous les habitans propriétaires de maisons, et payant les charges de la paroisse ou quelque autre impôt : mais ces priviléges viennent en partie des chartes données par les rois, successeurs d'Edouard

---

(1) Ce qui suit a été publié comme l'état du nombre des électeurs dans la Grande-Bretagne; mais je n'en garantis pas l'exactitude.

Angleterre.	112,875
Galles	6,512
Ecosse.	2,697
	122,084

I[er], et en partie des actes de la législature qui ont aboli les franchises de plusieurs corporations, par suite d'une conduite irrégulière durant les élections, ou d'après quelques causes locales et particulières. De là, néanmoins, il résulte une grande diversité dans notre système représentatif: et peut-être, après tout, la liberté générale est-elle mieux conservée par ces différens modes de répartir l'influence, que si celle-ci coulait tout entière dans un même canal; car vous connaissez trop la nature humaine pour croire que, dans toute constitution sociale, des élections, et géneralement de grandes et importantes affaires, puissent se passer entièrement sans l'influence de grandes richesses, des rangs, de l'éloquence ou de l'intrigue.

3°. Je ne ferai plus qu'une remarque sur les circonstances qui accompagnèrent l'admission des citoyens et des bourgeois au parlement. Sans aucun doute, le but d'Edouard I[er], en agissant ainsi a été le même qui, en 1302, détermina votre roi Philippe le Bel à convoquer les états généraux: c'est-à-dire que ces princes voulaient lever les impôts avec plus de facilité et de certitude. D'abord, les représentans des communes ne faisaient que ce qui avait été ordonné par le *concilium magnum*,

et lorsque les subsides étaient accordés, ils retournaient chez eux. Peu de temps après, les communes devinrent assez hardies pour joindre à leurs votes des pétitions (1) où elles demandaient le redressement des griefs. Quelquefois on faisait droit à ces pétitions ; plus souvent on les négligeait : et à ce propos remarquons qu'aujourd'hui encore certains actes du parlement d'Angleterre conservent la forme d'une pétition au roi, et qu'après un court préambule, elles commencent ainsi : *il plaira à votre majesté qu'il soit ordonné.* Ces expressions néanmoins ont été long-temps de pure forme; car sous le règne d'Edouard IV, environ en 1410, les représentans des communes élevèrent leurs prétentions jusqu'à vouloir une part dans l'exercice de la puissance législative; et le roi, qui tenait sa couronne en vertu d'un titre contesté, consentit à leur demande.

Depuis cette époque, l'influence des corporations a toujours été évidente dans les actes de notre législation ; et la liberté civile a trouvé ses plus sûres garanties dans la stabilité de ces éta-

---

(1) Boulainvilliers observe qu'en 1302, le *tiers-état* présentait seulement des pétitions, et le faisait à genoux.

blissemens par tout le royaume. Les mauvais conseillers de Charles II et de son frère Jacques le savaient bien, lorsque, voulant soutenir leur pouvoir despotique, ils jugèrent que l'exécution de leur plan était impossible, tant qu'ils ne pourraient pas priver de leurs chartes la cité de Londres et les autres corps municipaux; et dans beaucoup d'endroits ils trouvèrent moyen de réussir, en partie par la violence, en partie par des contestations. Mais les fameux auteurs de la révolution de 1688, pensant bien différemment des révolutionnaires actuels, donnèrent leurs premiers soins au rétablissement de ces boulevarts de l'édifice social; et comme on avait avancé que, dans la rigueur de la loi, la dissolution des corporations était un attribut de la prérogative royale, ils s'occupèrent de mettre ce sujet hors de toute dispute, quant à la métropole, pour l'avenir du moins; et un statut solennel (1) déclara que les franchises de la cité de Londres ne lui pourraient jamais être ôtées pour quelque cause que ce fût.

Dans les premiers temps de notre histoire parlementaire, les convocations des cités et des

(1) Stat. 2. Guill. et Mar., sess. 1, ch. 8.

bourgs semblent avoir été sans régularité. Quand l'autorité législative de la chambre commença à être pleinement reconnue, on adopta la règle d'adresser des writs aux cités et aux bourgs qui étaient en possession d'envoyer des députés. Néanmoins les rois qui ont occupé le trône jusqu'à Charles II, avaient encore conservé et exercé le pouvoir d'accorder à des villes le privilége d'être représentées dans le parlement. Sous le règne de Charles II, les membres de l'Angleterre et de la principauté de Galles, en y comprenant les chevaliers des comtés, montaient à cinq cent treize; ensuite, la réunion de l'Ecosse au royaume a augmenté ce nombre de quarante-cinq membres, et celle de l'Irlande de cent: ce qui fait en tout six cent cinquante-huit, nombre aujourd'hui fixé par la loi. De temps à autre on a fait dans la chambre des communes diverses propositions pour la réforme de la constitution; mais le grand danger qu'il y a à toucher ces droits importans et d'une grande antiquité, acquis par des chartes ou la prescription, joint à d'autres motifs très-puissans, ont fait rejeter ces théories il est vrai très-spécieuses. On a vu quelques exemples que les corps privilégiés peuvent se laisser égarer; mais nos principales corporations sont toujours

admirablement composées pour tout à la fois entretenir l'esprit public, maintenir l'obéissance aux lois, changer l'esprit de parti en un esprit d'action, et réunir à un degré extraordinaire les principes de la fidélité et de la liberté.

Vous serez pleinement convaincu de ce que j'avance ici, quand j'aurai mis sous vos yeux une esquisse de notre constitution actuelle et des usages de la corporation de Londres. Ne voulant pas cependant abuser de votre patience, je réserve pour une autre lettre ce que j'ai à vous dire sur ce sujet, et m'empresse de me dire,

Mon cher Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. S.

LETTRE VI,

Contenant un Projet relatif à la rédaction du nouveau Code de la France, adressé à monseigneur D'AMBRAY, *chancelier de France.*

QUAND une nation a été près de trente ans la proie des factieux qui l'ont tourmentée par des expériences multipliées, sous différentes formes, selon la diversité des gouvernemens avec lesquels ils ont essayé de la régir, il en résulte nécessairement une confusion et un désordre universels dans ses lois ; parce qu'elles ont été moins dictées par le noble motif d'améliorer le sort futur de l'état, que dans le dessein prémédité d'établir, à quelque prix que ce fût, l'autorité des premiers fonctionnaires publics, qui, pour soutenir leur crédit et leur influence, étaient obligés de favoriser de leur toute-puissance, l'avancement, la cupidité et les vengeances de leurs partisans. Les Français se trouvent aujourd'hui dans ce cas-là. Revenus maintenant de leurs erreurs, et assez

heureux pour que la divine providence ait daigné les remettre sous l'empire de leur prince légitime, dont les vues bienfaisantes ne tendent qu'à faire le bonheur de ses sujets, ils sentent à chaque instant le besoin de réformer leur législation actuelle. La jurisprudence qui règle dans ce moment-ci les obligations que les François ont entr'eux, est trop en contrariété avec les principes de leur religion, les maximes de leur morale, et le développement des brillantes qualités qu'ils doivent à la nature, pour convenir long-temps à ce peuple régénéré sous le règne des Bourbons. Les ministres de Louis XVIII et les corps législatifs créés par ce monarque se trouvent donc dans la nécessité indispensable de s'occuper de la rédaction d'un NOUVEAU CODE.

En comparant les effets qu'avaient produit les institutions de l'ancienne France avec ceux qui ont été les résultats nécessaires de l'esprit de la composition des corps qu'on a substitués à leur place, on serait tenté d'en revenir, de point en point, au gouvernement qu'avait ce royaume avant 1789. Mais cela est-il possible? de notre vieille constitution, de nos vieilles habitudes nationales, il ne reste que la maison de Bourbon et la cocarde blanche. Aussi a-t-on remarqué

l'enthousiasme et l'empressement avec lesquels les Français, aussitôt qu'ils l'ont pu, se sont raccrochés à ces rameaux précieux de leur ancienne existence politique.

Le vif désir qu'ils auraient de reprendre pareillement les institutions, et de se soumettre sous les lois qui ont fait la gloire et le bonheur de leurs ancêtres, se trouve arrêté à chaque pas par les vides immenses qu'a laissés la révolution dans les premières classes de la société. Le clergé, la noblesse, les parlemens, la vénalité des charges de magistrature, le nom, les états et les priviléges des provinces sont évanouis; et les élémens qui devraient les recomposer sont si peu nombreux, et la plupart si dégradés par les changemens qui se sont opérés dans les esprits, qu'on a peu d'espoir que leur rétablissement prochain pût répondre aux succès qu'on aurait droit d'en attendre.

Le défaut de moyen de reconstruire cette antique charpente qui a soutenu l'état pendant si long-temps, est sensible à tous les yeux; mais il a laissé des idées si vagues dans le public, qui ne sait comment la remplacer, qu'on peut dire, sans exagération, qu'il y a autant de projets différens

pour remplir les détails de la nouvelle constitution, qu'il y a de têtes françaises qui, par goût ou par état, s'occupent de l'administration future de ce royaume.

Cette indécision des principes sur lesquels on doit établir et régler les détails du gouvernement de la France, n'a point échappé à S. M. C'est sans doute pour mettre un terme à cette fluctuation de projets que, dans sa sagesse, le Roi s'est décidé à s'entourer de deux chambres, respectables par le choix et la composition de leurs membres, afin de coopérer avec lui à la *rédaction du nouveau Code* qu'il se propose de donner à ses sujets. La fixité de ces deux corps politiques assurera la stabilité des lois; et elles inspireront en même temps la plus grande confiance, parce qu'elles ne seront arrêtées et promulguées qu'après avoir été discutées contradictoirement devant ces assemblées nombreuses et instruites.

Un *nouveau Code* n'est point une nouvelle constitution; il n'est, à proprement parler, que le recueil des lois connues et en vigueur depuis long-temps. Avant la révolution, un *nouveau Code* était nécessaire à la France; et le plus grand éloge qu'on en eût pu faire alors, eût été qu'il ne

contenait rien de nouveau. Mais trente ans de factions, d'essais et d'empirisme ont bien changé l'état des choses à cet égard.

Il y aurait aujourd'hui beaucoup d'inconvénient à laisser les Français trop long-temps sous l'empire de leur jurisprudence actuelle; il est indispensable de leur donner un *nouveau Code*, conforme aux habitudes et au caractère national, aux droits de propriété de chaque particulier, à la nature et aux formes du gouvernement légitime qu'ils viennent d'acquérir. C'est une vaste entreprise, surtout quand il s'agit de régler la législation des états modernes, toujours compliquée par des idées relatives aux convenances de la société, aux prétentions des puissances étrangères, aux intérêts du fisc, à ceux du commerce d'exportation, d'importation, et de mille autres intérêts qui se croisent et qui se contrarient mutuellement, dont Lycurgue et Numa n'avaient aucune connaissance, ou pour lesquels ils n'eurent aucune considération.

Avant d'entrer dans la discussion des lois qui doivent faire partie du nouveau Code, il serait avantageux d'en arrêter la table des matières, et de tracer l'affiliation généalogique de ses chapitres et de ses principaux paragraphes. Ce tra-

vail occuperait le *comité de législation* jusqu'à ce qu'il en fût satisfait. Cet ouvrage fini, on le présenterait aux corps législatifs; on y ajouterait en même temps les titres des chapitres qu'il serait, d'après les circonstances présentes et selon l'avis du comité, le plus avantageux de discuter les premiers.

Supposons que le *comité de législation* fût d'avis de commencer la révision du Code par régler le nombre, la composition, la hiérarchie, la compétence des tribunaux et des magistrats qui les constituent, et par fixer les formes avec lesquelles ils doivent procéder; le comité présenterait, en même temps que sa table des matières, le projet de règlement qui lui paraîtrait le plus convenable dans les circonstances actuelles, relativement à ces objets importans, qui sont les bases fondamentales de la jurisprudence d'un pays. Il joindrait à ce chapitre un mémoire où il détaillerait les vues et les motifs qui ont dirigé la rédaction des nouvelles lois qu'il propose. Ces pièces seraient envoyées aux deux chambres, qui les publieraient, et décrèteraient que leur forme et teneur seraient discutés dans le courant de la session prochaine.

Dans cette année d'intervalle, les membres des

deux corps législatifs auront le temps de le lire, de le scruter et de s'instruire sur le fonds et sur le style de ces pièces importantes qu'on soumet à leur révision; et de comparer le dispositif de ces nouvelles lois avec les parties des jurisprudences étrangères qui statueraient sur les mêmes objets. Les orateurs qui voudraient les discuter de nouveau, monteraient donc à la tribune, l'année d'ensuite, avec une plus grande masse de connaissances acquises et un esprit plus exercé sur ces sujets si essentiels au bonheur et à la tranquillité des peuples, qu'ils ne peuvent le faire maintenant, qu'ils ne songent à avoir ou à donner un avis sur un projet de loi qu'au moment qu'on le leur présente *ex abrupto*, sans leur laisser le loisir de s'y préparer par des études et des réflexions préliminaires et indispensables en pareil cas.

Les nouveaux règlemens, avant d'être sanctionnés, seraient donc, par les moyens que nous venons de proposer, envisagés sous tous les rapports et toutes les conséquences qui peuvent en résulter, relativement à l'ensemble de la nation pour laquelle ils sont faits. Leur texte et celui de amendemens qu'on y intercalerait seraient plus raisonnables, plus péremptoires et mieux rédi-

gés; les citoyens, toujours prévenus une année à l'avance, ne seraient jamais surpris par le dispositif des nouveaux décrets qu'on promulguerait; parce que, avant qu'ils eussent acquis force de loi, on aurait eu le temps de les connaître, et de s'arranger en conséquence. Les vues secrètes des motionaires qui voudraient faire passer des réglemens défectueux, seraient plus sûrement démasquées; etc..... Somme totale, cette manière de composer les lois doit inspirer plus de confiance que celle qu'on suit maintenant dans les autres pays.

Ce chapitre du Code qu'on aurait discuté la seconde année, ne serait point encore définitivement arrêté. Les procès-verbaux de discussions et les autres pièces qui y sont relatives reviendraient au comité de législation, qui, après un sérieux examen referait son mémoire, et redonnerait une seconde fois ce même chapitre revu, corrigé, et dans lequel tous les amendemens sanctionnés par les deux chambres seraient refondus dans le texte. Il ne serait arrêté, et on ne lui donnerait force de loi que la troisième année; mais cette seconde revision ne serait que pour la forme, et pour s'assurer seulement si les rédacteurs de ce chapitre s'étaient ponctuellement conformés aux

instructions qu'ils avaient reçues des deux corps législatifs.

Mais dès la seconde année, quand on aurait fini les discussions relatives à ce premier chapitre, le comité, dans les mêmes formes, en proposerait un second qui contiendrait le sujet dont il serait le plus important de s'occuper, après ceux que les deux chambres auraient déjà pris en considération. On procéderait à l'égard de ce second chapitre, de même qu'on l'aurait fait pour le premier. De cette manière, il y aurait tous les ans une partie du Code qui acquerrait force de loi dans l'empire, une autre qu'on discuterait, et une troisième, seulement indiquée par le comité de législation pour être l'année d'après, examinée et envisagée sur tous les points de vue ; ainsi de suite, jusqu'à ce que tout le Code fût entièrement achevé.

Cette *rédaction triennale* du Code, me paraît réunir tous les avantages, si, préalablement, on fait un article pour les lois nécessitées par les circonstances, et qui exigent une prompte expédition. On lui reprochera sa lenteur : au lieu d'un défaut, c'est une de ses bonnes qualités. Quel est le législateur, timoré et jaloux de sa réputation, qui, dans moins de deux ans, osera promettre

de publier un traité complet sur une partie étendue et compliquée de la jurisprudence, et de le rédiger d'un style clair, précis, sans amphibologie, sans contradiction réelle ou apparente, en parfaite harmonie avec l'esprit national et les autres branches du gouvernement ?

La France a été perdue, parce que depuis longues années avant sa dernière révolution, elle avait été agitée et désorganisée par une suite de changemens perpétuels, résultats d'une foule de lois précipitées, composées à huis clos, promulguées et mises en vigueur par des ministres légers ou ignorans, qui, sans cesse en contrariété avec l'esprit du peuple et des corps politiques, ne corrigeaient aucun inconvénient qu'à la faveur de mille vices de plus qu'ils introduisaient dans la législation et dans le caractère français......... Dieu nous garde de retomber dans une pareille faute ; et prenons d'avance toutes les précautions possibles pour l'éviter.

Supposons qu'après une mûre délibération le comité de législation trouve convenable de diviser en vingt chapitres différens le code qu'il doit proposer. Eh bien ! dans vingt ans les Français jouiraient du bonheur de vivre sous des lois aussi parfaites que les circonstances l'auraient

permis. Mais tous les ans, les inconvéniens d'être régis par des règlemens défectueux diminueraient d'un vingtième. La plus grande partie des gouvernemens de l'Europe ont plus de vingt ans d'existence; et, malgré cet avantage, leurs sujets sentent journellement les suites de la privation d'un code unique qui fixe irrévocablement, et au su de tout le monde, leurs droits et leurs devoirs.

Les vingt années écoulées, rien n'empêche, au contraire tout engage de recommencer une nouvelle édition de ce code, revu et corrigé; et de faire de sa révision continue une loi fondamentale de l'empire.

Depuis douze ou quinze ans les Français sont accoutumés au Code Napoléon : toutes ses parties ne sont pas si défectueuses qu'on ne puisse, sans inconvéniens majeurs, s'en servir encore pendant quelque temps. Le nombre de ses articles intolérables, et disséminés dans différens chapitres, dont, avec cette nouvelle méthode de révision, on ne pourrait s'occuper que dans l'espace de plusieurs années, serait changé, avec des formes plus expéditives, en *déclarant l'urgence*, et on substituerait à leur place des lois plus convenables aux circonstances où l'on se trouve.

Si, après un mur examen, le comité de législation s'apercevait que les divisions naturelles du *nouveau code* qu'il prépare, sont si multipliées qu'elles exigeraient un laps de temps trop considérable si l'on n'en soumettait qu'une par an à la révision des deux chambres, on l'engagerait, au lieu d'un chapitre, d'en envoyer deux, trois, six, et même un livre entier s'il le faut. L'ouvrage irait plus vîte, sauf à le reprendre à neuf quand il serait achevé. Cette seconde révision se faisant avec plus de lenteur et de connaissance de cause, les Français auraient des espérances mieux fondées de jouir enfin du Code le plus parfait et le plus convenable à leur position politique.

Les accessoires et les développemens des idées contenues dans ce mémoire, deviendraient longs et peut-être fastidieux. Je m'arrête : nous vivons dans un siècle où l'on pardonne toutes les fautes, tous les crimes. Mais on est sans pitié pour les écris ennuyeux. Je ne veux point, en prolongeant trop celui-ci, m'attirer la réprobation générale de mes lecteurs.

Le Chevalier de S.

Le 22 octobre 1814.

Réponse autographe de Monseigneur d'Ambray, Chancelier de France.

Paris, 1er *novembre* 1814.

J'ai lu, Monsieur, avec beaucoup d'intérêt le mémoire que vous m'avez adressé, sur les meilleurs moyens de procéder à la rédaction d'un *nouveau code* qui contienne une collection complète de lois appropriées aux besoins, à l'esprit, à la constitution présente d'une grande nation. Votre mémoire offre des idées neuves et très-sagement exprimées. Je ne doute pas qu'on n'y puisse puiser des vues utiles. Peut-être cependant conviendraient-elles davantage à un peuple moins pressé de jouir, et plus occupé de l'avenir que du présent. La vivacité française s'accomoderait difficilement d'une attente de vingt ans avant de recevoir un code complet. Il serait à craindre que le changement inévitable des instrumens ne produisît beaucoup d'incohérence dans ses différentes parties. Ce sont au surplus des questions majeures

qui méritent bien d'être examinées, et sur lesquelles vos sages observations peuvent répandre un grand jour.

Recevez, Monsieur, avec mes remercîmens bien sincères, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chancelier de France,

Signé D'AMBRAY.

LETTRE VII,

Contenant un second Mémoire sur la révision triennale du Code français, adressé à monseigneur D'AMBRAY, *chancelier de France.*

MONSEIGNEUR,

J'ai été vivement flatté de la lettre motivée que votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 1er novembre 1814, au sujet d'un mémoire que j'ai pris la liberté de lui envoyer, relativement à la révision triennale du Code français.

Vous paraissez craindre, Monseigneur, que la vivacité de nos compatriotes s'accommode difficilement d'une attente de vingt ans pour jouir d'un code complet. Cette objection est très-forte; j'aurais été le premier à vous la faire, si vous m'aviez chargé de mettre dans l'instant mon projet à exécution.

Vous sentez que, dans mon mémoire, je n'a-

vais en vue que de vous développer la méthode que je croyais la plus sûre pour perfectionner de plus en plus le Code français, et vous faire connaître en même temps les principes qui me paraissent les meilleurs pour sa rédaction future. Ces deux propositions sont les seules qui m'aient sérieusement occupé : j'ai voulu les démontrer et les appuyer par des raisonnemens convaincans; c'est à vous, Monseigneur, à juger si j'ai réussi.

Vous devez vous être aperçu que je ne suis entré dans aucun détail sur leurs moyens d'exécution, ni sur les opérations successives qui devaient nous conduire au point où nous devions arriver. Je n'ai pas été plus difficile dans l'évaluation du laps de temps que nous emploierions pour terminer cette grande entreprise. Si je l'ai fixé à vingt ans dans mon mémoire, c'est que le nombre vingt s'est présenté à mon esprit plutôt que celui de dix ou de trente; mais sans y mettre beaucoup d'importance : bien convaincu que, si parmi mes idées il s'en trouvait quelques-unes qui vous parussent dignes d'être rédigées en forme de loi, vous les soumettriez, au préalable, à un examen scrupuleux qui vous indiquerait les modifications, les développemens nécessaires

et l'intervalle de temps le plus convenable pour satisfaire à cet égard l'esprit et les besoins des Français.

Vous vous rappelez aussi que je disais dans mon mémoire, que « la rédaction triennale d'un » Code me paraissait réunir tous les avantages, » si, au préalable, on faisait un article pour les » lois nécessitées par les circonstances, et qui » exigent une prompte expédition. » Le nouveau Code dont les Français ont besoin aujourd'hui, ou plutôt les changemens et les modifications qu'il est urgent de faire dans quelques-unes des lois contenues dans le Code Napoléon, ne seraient-ils point compris dans la classe des *lois nécessitées par les circonstances, et qui exigent une prompte expédition*. Puisque, jusqu'à présent, aucun règlement ne nous entrave, on pourrait commencer par proposer aux corps législatifs les corrections utiles qui rendraient le texte du Code de l'usurpateur mieux assorti à la situation politique des sujets du souverain légitime. Au Code Napoléon on substituerait le Code de Louis-le-Désiré. Quoique ces deux recueils continssent à peu près les mêmes lois, pourtant le nouveau titre du dernier, ainsi que plusieurs de ses articles, se-

raient plus en harmonie avec l'esprit et les sentimens des Français d'aujourd'hui.

Ce travail achevé, il deviendra un monument indestructible de votre gloire, et un bienfait qui vous méritera la reconnaissance éternelle de vos compatriotes. Nous sommes déjà convaincus qu'*il est nécessité par les circonstances ;* examinons maintenant *si son expédition peut être prompte.*

Marchant à grands pas, sans nous laisser arrêter par les distinctions subtiles d'une métaphysique scolastique, nous trouverons que le Code complet d'une nation se divise naturellement en cinq livres ou cinq chapitres différens.

1°. La composition, la hiérarchie, la compétence, les formes, etc., etc., des tribunaux.

2°. Les lois, les formes, etc., etc., des procédures criminelles.

3°. Les lois, les formes, etc., etc., des procédures civiles.

4°. Les lois fiscales.

5°. Les lois militaires.

Je ne parle point de la jurisprudence des lois canoniques, parce que, suivant qu'on les envisage, elles rentrent de droit dans une des trois

premières classes que nous venons d'énumérer. Au reste, on peut augmenter ou diminuer le nombre de ces chapitres, sans rien changer aux raisonnemens que nous allons faire, ni aux conséquences que nous en tirerons.

Les lois fiscales dépendent entièrement de l'administration des finances. *Les lois militaires* sont du ressort du ministre de la guerre, ou de celui de la marine. Je ne crois pas que le Code Napoléon en parle. Ces deux derniers chapitres ne pouvant pas arrêter l'attention du comité de législation, sa tâche se bornera à la révision des trois premiers.

Celui qui statuera sur la composition, la hiérarchie, le salaire, les moyens de récompense, etc. etc., des magistrats, est sans doute le plus intéressant. Il doit couronner le faîte de la législation française, et en consolider toutes les parties. C'est la clef de la voûte, et c'est par conséquent celle que l'architecte en chef doit poser la dernière; la charpente actuelle étant susceptible de se soutenir encore quelque temps.

Les lois, les formes, etc., etc., des procédures criminelles, de l'aveu des personnes que j'ai consultées à cet égard, sont assez passables; et il n'y a pas d'inconvénient majeur à les laisser

subsister encore pendant un petit nombre d'années.

Le travail du comité de législation se bornerait, cette année-ci, à la révision des lois, des formes et des procédures civiles qui sont maintenant en vigueur. Mais le grand nombre de celles enrégistrées dans le Code Napoléon sont assez bonnes, ou au moins passables : elles ne demandent aucune modification ni aucun changement subit. Les autres, celles dont le dispositif exige une meilleure rédaction, ou qui doivent être appuyées sur de nouveaux principes, sont en moindre quantité. Les corrections nécessitées par l'*urgence* de les rendre plus convenables à l'état actuel de la France, iront à cinquante ou à cent pages tout au plus. Le zèle, la sagacité des membres du comité de législation, auxquels ces matières sont d'ailleurs si familières, m'autorisent, Monseigneur, à vous assurer que cet ouvrage sera terminé long-temps avant la fin de la session prochaine des corps législatifs. Il aura donc le temps d'être proposé et discuté dans les deux chambres, et d'être sanctionné par S. M. dans le courant de 1815, au point de lui donner force de loi, à compter du 1er janvier 1816. Ces moyens sont expéditifs; et après les avoir pris, je ne crois pas

que l'impatience française ait aucun motif raisonnable de se plaindre de la lenteur que vous aurez mise à lui donner un nouveau Code.

Ces nouveaux changemens, sanctionnés par les pouvoirs législatifs, seraient intercalés dans le texte des parties conservées, de manière à ne faire ensemble qu'un seul et même ouvrage. On pourrait l'intituler le Code Français, ou le Code Louis XVIII. Ce petit changement nous débarrasserait à jamais du scandale d'être toujours nominativement gouvernés par les lois d'un usurpateur, et nous permettrait en même temps de substituer un code vraiment national au code révolutionnaire qui nous a régi si long-temps.

C'est immédiatement après la promulgation de ces nouveaux règlemens, qu'on proposerait aux deux chambres, comme loi fondamentale de l'empire, la *révision triennale*, livre par livre, ou chapitre par chapitre, des différentes parties du code qu'on viendrait d'adopter. C'est alors qu'on déterminerait avec la plus scrupuleuse attention et par de nouveaux calculs, dans lesquels on aurait égard à toutes les *données* qui compliquent nécessairement la résolution de ce problème, quel serait l'intervalle de temps le plus raisonnable à accorder pour revoir, une à une, les

lois contenues dans ce recueil, afin d'en donner une seconde édition plus complète, plus analogue à l'esprit du gouvernement nouvellement établi, et plus en harmonie avec les relations politiques qu'ont entre elles les différentes classes du peuple français.

Ce laps temps convenu, on partagerait ce Code en autant de sections qu'il y aurait d'années d'intervalle pour sa vérification totale; et on procéderait ensuite à la discussion respective de chacune de ces parties, de la même manière que je l'ai proposé dans mon premier mémoire. Deux ans avant le terme de ce travail, on référait un nouvel examen, on préparerait de nouvelles *coupes* pour la seconde édition de ce Code qui tirerait à sa fin, et on se précautionnerait d'avance pour commencer la révision du Code qui viendrait de paraître, dans la même session où il aurait été sanctionné : ainsi de suite jusqu'à une nouvelle révolution destructive, ou à un changement malheureux dans les principes du gouvernement.

Mais à mesure que le nombre des éditions de ce Code s'augmentera, les lois qu'il contiendra seront plus perfectionnées, *les changemens nécessités par les circonstances* seront moins urgens; et, dans une

époque qui n'est peut-être pas bien éloignée, toutes les publications de ces recueils successifs ne seront, à peu de chose près, que des copies collationnées et sans cesse renouvelées du même ouvrage. Vous êtes jeune, Monseigneur, et vous avez l'espoir de poser vous-même la dernière pierre de cet édifice, que vous et vos successeurs n'auront qu'à entretenir avec soin.

En forçant le comité de législation à étudier et à proposer les corrections qu'il est indispensable de faire aujourd'hui au Code Napoléon, ses membres auront acquis une connaissance approfondie de ses détails, et une idée très-exacte de son ensemble. Plus instruits et mieux préparés, ils vous désigneront avec plus de sûreté le nombre et la nature des sections qu'il serait avantageux de soumettre à la nouvelle révision triennale. Supposons, Monseigneur, qu'ils les portent à quatre : nous venons de voir que le Code de Louis-le-Désiré, ou le Code Napoléon suffisamment corrigé, serait en état d'avoir force de loi le 1er janvier 1816. Il aura donc été discuté et sanctionné en 1815. Il ne serait pas plus difficile d'annoncer, la même année, aux deux chambres du corps législatif la partie ou les chapitres de ce nouveau Code qu'elles auraient

l'obligation d'examiner de nouveau en 1816; afin de les rendre moins défectueux, et qu'ils fussent promulgués, ayant force de loi, en 1818. L'hypothèse que nous avons adoptée nous présentant quatre de ces parties à retoucher, il nous faudra donc quatre de ces examens consécutifs pour compléter la révision totale de cet ouvrage, qui sera finie par conséquent en 1820 ou 1821.

Grâce à cette méthode, dans cinq ou six ans d'ici, les Français jouiront des meilleures lois qu'on puisse leur donner dans le même intervalle de temps. Mais remarquez, Monseigneur, que dès 1816 la France possédera un Code passable et aussi bon que les circonstances politiques du moment peuvent lui permettre d'espérer; que le quart de ses défauts sera corrigé et entièrement effacé en 1817, la moitié en 1818, ainsi de suite jusqu'en 1820, où il n'en restera plus d'autres que ceux dont le législateur, par prudence, n'aura pas cru encore devoir s'occuper.

Le Code de 1816, et ses révisions successives qui doivent être achevées en 1820 ou 1821, ne sont que des préparatifs : à proprement parler, nous n'aurons travaillé jusqu'en 1822 exclusive-

ment, qu'à raccomoder, ou à emplâtrer, pour me servir d'une expression vulgaire, les défauts du Code Napoléon. L'obligation de gouverner les Français sans secousses marquantes, nous faisait un devoir d'éviter les changemens trop subits dans les principes de sa jurisprudence. Mais cinq ou six ans d'étude et de réflexion sur ce même sujet, nous auront beaucoup éclairés à son égard. Nous pourrons décider alors, avec connoissance de cause et sans crainte de nous tromper, quelles doivent être les bases fondamentales de notre législation future, et tracer d'avance le tableau du but où nous voulons atteindre. Si, dès à présent, nous étions assez heureux pour l'entrevoir, il nous serait facile, en concertant bien notre marche, pendant les cinq ou six ans que nous emploierons à reviser ces deux rédactions successives et préparatoires, de nous approcher, sans éprouver d'obstacle majeur, de cette terre promise, l'objet de nos désirs; de nous y loger sans éclat, et sans intervertir, par des innovations précipitées, l'ordre accoutumé de la société, ni d'aucune de ses classes.

A cette époque, notre situation politique sera définitivement arrêtée. Le nombre des lois de

circonstance sera beaucoup diminué en 1821 ou 1822. Nous aurons alors de la marge; les Français posséderont un Code complet; et quoique provisoire, il n'en satisfera pas moins à leurs besoins et même à leur impatience. D'ailleurs la connaissance des principes que vous aurez adoptés, commencera à se répandre : on les approfondira et on rendra en même temps plus de justice à votre sagesse et à la circonspection que vous aurez mise à développer et à dériger leurs conséquences en forme de loi.

C'est alors que nous pourrons partager en plus petites portions le Code de 1821, et porter à vingt ou trente ses différentes sections, qu'on soumettrait successivement, année par année, à la révision triennale des deux chambres. Cette marche étant plus lente et plus réfléchie, permettra à la jurisprudence du royaume de cheminer toujours vers sa perfection par un mouvement continu, sans soubresauts trop marqués, ni trop nombreux. Alors toutes les parties de jurisprudence, au lieu d'être composées de pièces et de morceaux, comme la plupart de celles des autres peuples, seraient fondues et refondues toujours d'un seul jet. Alors l'esprit public aura pris plus de consistance, il discutera mieux ses

véritables intérêts, et il aura des opinions mieux raisonnées sur la législation la plus convenable à sa situation et à son caractère. Alors on traitera sérieusement ces matières d'après les principes de la politique et les conséquences d'une saine logique, et non d'après des phrases sentimentales, des subtilités métaphysiques, des adages des philosophes modernes, et des plaisanteries bonnes ou mauvaises de quelques-uns de nos écrivains. Alors les lois proposées, les chapitres du Code qui seraient à l'ordre du jour, pour être revisés, deviendraient un sujet de controverse commun aux deux chambres et aux sociétés particulières. Alors la véritable instruction gagnera tous les jours un plus grand nombre de partisans, et acquerra par conséquent plus de considération et d'autorité. Il se formera donc alors un esprit général parmi nous, d'où il résultera un respect religieux et un inviolable attachement pour les lois que nous croirons avoir faites, et pour les institutions et les établissemens qui en garantissent la conservation.

Les chapitres soumis annuellement à la censure du public et des deux chambres, étant en moindre quantité, en raison du nombre de coupes qu'on aura faites dans le Code qu'on vérifiera

pour la troisième fois, il s'ensuit que les points de jurisprudence qui les rempliront, n'en seront que plus circonscrits; qu'on aura plus de facilité pour en voir l'ensemble, en suivre les détails, et pour apprécier, avec plus de sûreté, si les nouvelles lois qu'on proposerait en remplacement des anciennes, produiront de meilleurs effets. Les orateurs des divers partis ayant un champ moins étendu pour leur raisonnemens, ils auront aussi moins de prétexte pour divaguer et pour détourner l'attention du public, leur juge naturel, par des digressions inutiles, absolument étrangères au sujet et aux principes d'après lesquels il doit être discuté.

C'est alors qu'on commencera à mettre la main à l'œuvre pour réaliser le plan qu'on aura adopté, et qu'on profitera des matériaux qu'on aura amassés et façonnés exprès, pour élever, sur des bases solides le Gouvernement de la France, *tel qu'on veut l'avoir.*

C'est alors aussi que vous vous occuperez, Monseigneur, à établir irrévocablement, et d'après les principes que vous aurez préférés, la *composition*, etc. etc. des tribunaux; le nombre, la hiérarchie, les moyens de salaire et d'ambition, etc, etc., des magistrats; la considération, l'au-

torité, les fonctions publiques, etc., etc., etc.; du clergé; la suprématie, ou au moins les relations des prêtres, du cérémonial, etc., etc., de la religion dominante, avec ceux des autres sectes tolérées, etc., etc., etc. et une infinité de questions de cette importance, mais si éloignées de l'esprit et des habitudes, que nous a laissées la révolution, que leur théorie est trop obscure pour être aperçue du public, et dont les conséquences seraient peut-être dangereuses, si l'on voulait les mettre trop tôt en pratique.

Voilà, Monseigneur, les grands projets que vous aurez à réaliser en 1821 ou 1822, et même plutôt, si, après de mûres réflexions et la connaissance approfondie de toutes les pièces, vous trouvez convenable d'avancer l'époque que je viens de fixer *assez vaguement*.

Mais, si, pendant cette année-ci ou l'autre, vous arrêtez définitivement le plan que vous voulez suivre par la suite, vous sentez, Monseigneur, que dans ces quatre ou cinq années d'intervalle, vous aurez plus d'une occasion pour placer et choisir vos postes, pour en nommer les chefs et leurs principaux collaborateurs, les familiariser avec vos idées, et les engager, par toute l'influence de votre génie et de votre charge, à vous indi-

quer les difficultés qui pourraient entraver le cours de vos opérations ultérieures, à vous aider à les aplanir, et à préparer d'avance *les voies et moyens* qui, au temps préfix, assureront le succès de votre entreprise, de manière que tout soit prêt quand vous voudrez agir.

Mais pendant ce temps là, tout le monde aura celui de s'éclairer par ces discussions triennales, de s'initier peu à peu dans le secret de vos bonnes intentions et de s'instruire de la vérité des preuves qui les appuient. Les novateurs turbulens, effrayés par la lenteur inaltérable des discussions triennales, renonceront à l'espoir d'augmenter leur fortune ou leur célébrité par des changemens perpétuels dans la législation de l'empire et dans les habitudes des différentes classes de la société. L'état sera plus tranquille, et son gouvernement, plus stable, éprouvera dans sa marche moins de difficultés et moins de tracasseries, parce que ses employés, continuellement forcés de se conformer au même ordre de choses, connaîtront mieux l'étendue, les détails et les bornes de leurs fonctions. Il faut donc espérer, Monseigneur, qu'alors le public, au lieu de s'opposer, par son bavardage et ses raisonnemens décousus, à l'exécution de vos projets, les sou-

tiendra au contraire de toute sa force, et qu'on le verra impatient de jouir des lois et des institutions qui doivent fixer son gouvernement sur des bases connues et bien consolidées.

Nous avons considéré jusqu'à présent les deux chambres du corps législatif comme des instrumens nécessaires pour fixer et améliorer successivement notre jurisprudence. Leur révision annuelle du Code national nous a paru le moyen le plus sûr pour le porter au dernier point de perfection où les travaux humains puissent parvenir ; mais il ne serait pas étonnant que les discussions journalières de nos représentans sur les lois qu'on leur proposerait d'adopter, ne soutinsent à leur tour le corps législatif, et ne l'empêchassent de s'écarter de son devoir et des principes du nouveau gouvernement que le roi vient de donner à ses sujets.

Si la paix continue encore quelque temps, l'instruction, la sagesse de S. M. et de son conseil, aidées et soutenues par les débats de ces hommes à grands talens que les assemblées législatives ne manqueront pas de produire, finiront, à une époque assez prochaine, par régler toutes les parties du gouvernement aussi

bien qu'elles peuvent l'être. Les ministres n'auront plus rien à faire qu'à maintenir l'ordre dans leur département, et à nommer aux places vacantes. La république de Venise, Marie Thérèse en Autriche, Frédéric II en Prusse, nous offrent des exemples, qui ne sont pas encore bien anciens, de cet état de stagnation qui rendrait à jamais les souverains tranquilles et les peuples heureux, s'ils en connaissaient assez le prix pour empêcher, sous quelque prétexte que ce fût, qu'on dérangeât dans la moindre chose l'ordre établi.

Mais croyez-vous, Monseigneur, que tous ces orateurs, qui, depuis quelque temps seraient accoutumés à quitter leur province pour se réunir dans une des deux chambres, afin d'y discuter les grands intérêts de l'état, aient le bon sens et le patriotisme de se taire, quand ils n'auront plus rien à dire? Pouvez-vous imaginer que ces athlètes, fiers de leur force et remplis d'amour-propre, qui sont accourus de tous côtés pour concourir dans ces arènes politiques, avec l'espoir d'y briller par leur éloquence, et d'en remporter plusieurs couronnes, veuillent bien rester en repos, et s'en tenir à conserver obscurément, et dans le silence le dépôt précieux qu'on a mis

sous leur sauve-garde ? L'esprit exalté de ces représentans se contentera-t-il de prolonger la perception des impôts nécessaires, de statuer sur des objets minimes à leurs yeux, et sur les affaires courantes d'un état déjà bien réglé ? A défaut de sujets réels, ils en prendront d'imaginaires ; et si une guerre ou une grande secousse ne leur fournit point de matériaux dignes d'animer leurs discours ; on verra reparaître, peut-être sous d'autres formes, ces savantes dissertations sur les *lois naturelles, les droits de l'homme, la liberté du peuple*, et sur une infinité d'autres mots pareils avec lesquels on fait toujours beaucoup de bruit, parce qu'ils ne sont jamais bien définis, et que chacun leur donne l'acception qui lui plaît. *Les idées libérales* reviendront sur le tapis, la sensibilité de nos députés se réveillera, à chaque instant leurs larmes couleront à grands flots, et ces graves législateurs croiront ne pas perdre leur temps, et bien mériter de leurs compatriotes et de la postérité, en faisant leurs efforts et en déployant leurs talens pour démontrer l'urgence d'empêcher le peuple de se donner des coups de poing, les chiens de boucher de mordre les bestiaux qu'ils mènent chez leur maître, les gendarmes d'arrêter trop

brutalement les malfaiteurs, etc. (1). Ces mêmes philantropes exagérés s'empresseront de détruire les fondations pieuses, ils se réjouiront d'avoir réduit à la mendicité la classe nombreuse de citoyens honnêtes qui les desservaient ; ils spolieront les propriétaires de terre pour payer les agioteurs créanciers de l'état, et ils n'appelleront pas cela faire banqueroute : on les a déjà vus déplorer, à chaudes larmes, la traite des nègres, et regarder d'un œil sec le commerce qu'on faisait de leurs compatriotes, qu'on enchaînait pour les conduire aux armées et les convertir en *chair à canon*, etc..... J'abrége ces tableaux déchirans. Mais, Monseigneur, nous sommes perdus pour la seconde fois, si les larmes remplacent nos raisonnemens, et si les idées libérales infectent de nouveau nos principes de politique et de législation.

Ces inconvéniens sont majeurs, mais on peut les écarter ou les affaiblir en partie par les révisions annuelles du Code national, qui deviendront des pièces de résistance, toujours prêtes à

---

(1) Voyez les débats du parlement d'Angleterre, les écrits ministériels de M. Necker, et de tant d'autres hommes d'état sentimentaux.

satisfaire la loquacité de nos représentans, et à les détourner de ces questions ridicules qui finiraient par devenir dangereuses, quand elles seraient traitées trop sérieusement par l'élite d'une nation, surtout chez un peuple dont les qualités principales ne sont ni le jugement, ni un esprit réfléchi. La pente naturelle de ces deux chambres, comme celle de tout autre corps politique délibérant, les porte à devenir apathiques ou factieuses. On ne connaît point encore en France les embarras qu'on éprouve quand on veut contenir les esprits dans un juste milieu, ni la peine qu'on a, dans un gouvernement sage, pour alimenter, pendant chaque session, une compagnie de législateurs, qui sont tourmentés par l'envie d'acquérir de la célébrité avec de nouvelles idées ou de belles paroles.

J'insiste, Monseigneur, sur la revision triennale du Code, parce que je suis convaincu qu'en politique c'est un principe général et commun à tous les peuples qui veulent fixer et améliorer successivement leur jurisprudence; partie trop dédaignée par certains hommes d'état, parce qu'elle n'est pas brillante, quoiqu'elle soit la branche la plus essentielle d'un bon gouverne-

ment, puisqu'elle est la source primitive et presque exclusive de la prospérité ou de la dégradation d'un empire.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

De Votre-Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

LE CHEVALIER DE S.

LETTRE VIII.

Des plaintes sur la détresse de l'Agriculture et du Commerce en Angleterre.

Londres, 1er décembre 1816.

A M. le Duc de L.

Monsieur,

Lors de mon dernier voyage à Paris, je vous trouvai, comme beaucoup d'autres personnes de distinction, l'esprit frappé d'entendre de tous les points de l'Angleterre des plaintes sur la détresse de l'agriculture et le dépérissement du commerce. Vous désirez être à même d'apprécier ces plaintes à leur juste valeur; et si le mal existe, vous voudriez en connaître le remède. Vous n'êtes pas de ces politiques à courte vue qui ne voient qu'un sujet de joie dans les malheurs d'une nation voisine, et si cela étoit en votre pouvoir vous ne laisseriez pas dans la dé-

solation une contrée qui a éclairé les hommes et leur a rendu de grands services. Vous ne voudriez pas changer en un repaire de brigands et de barbares la patrie des loix, de la morale et de la liberté? L'opinion que vous avez publiquement manifestée à ce sujet, vous fait trop d'honneur pour que je ne la cite pas ici. « Je confesse, dites-vous, que je ne puis concevoir ni partager cette haine jalouse que l'on veut confondre avec le plus noble des sentimens, l'amour de la patrie. L'envie au contraire est la plus basse des passions; et pourquoi penserions-nous qu'elle est moins basse, lorsqu'elle embrasse des milliers de nos semblables, que lorsqu'elle est dirigée contre un seul individu? » Plein de ces idées généreuses, vous avez fait une peinture très-exacte de l'industrie anglaise et de ses résultats extraordinaires; vous avez tracé, succintement il est vrai, mais de main de maître, l'esquisse de notre système de crédit public, de l'état de notre agriculture, de nos manufactures et de notre commerce; vous avez démontré ces causes qui accélèrent les progrès de la population, qui avivent l'esprit d'industrie, augmentent le capital national, et nous ont rendus capables de prendre une part active (ce que la nature semblait nous avoir

refusé) dans la grande contestation qui s'est élevée en Europe pour la défense de l'ordre et de la légitimité. Je citerai quelques faits bien frappans à l'appui de ce que vous avez avancé. Mais on demandera d'où vient le cri de détresse qui retentit de tous côtés. Je répondrai en peu de mots : il est la conséquence inévitable du système que nous avons suivi jusqu'à ce moment, et qui a été si avantageux et pour nous et pour le monde lui-même. Ce système néanmoins portait en lui-même des germes de discorde, et devait nous conduire nécessairement tôt ou tard à l'état de souffrance où nous nous trouvons actuellement. Nous nous sommes empressés d'être grands par le commerce, comme vous vous êtes empressés de l'être par la guerre, et chacune des deux nations a dépassé le but. Vous me pardonnerez peut-être de répéter ici ce que j'ai dit dans mon premier ouvrage en 1800; l'observation n'était peut-être pas même alors bien neuve, mais elle m'était suggérée pas mes propres sentimens, et elle n'est pas entièrement inapplicable aux circonstances actuelles. Relativement aux grandes entreprises de commerce qui se formaient, je m'exprimais ainsi : « L'admiration est le premier sentiment qu'excitent les effets de ce

merveilleux principe qui a produit un si surprenant changement dans la constitution morale et physique du globe. Il semble qu'inspirés par l'enthousiasme nous venions nous prosterner devant l'idole du commerce; mais la réflexion nous dit de nous arrêter, et d'examiner si on ne lui rend pas un culte trop exclusif. Le commerce est un grand instrument dans la main de la raison, il rapproche et lie entre elles les familles éparses sur la surface de la terre; mais ne renfermons pas toutes nos affections dans nos bourses, nos comptoirs et nos livres de commerce; craignons qu'en devenant riches en productions et en manufactures, nous ne nous appauvrissions en hommes de caractère et de talens. Ce n'est pas que je prétende que l'Angleterre soit aujourd'hui dépourvue de gens distingués par leur mérite ou leurs sentimens généreux; je veux dire seulement qu'on s'est occupé avec trop de prédilections de la grande machine du commerce. »

Tout le mal vient de cette déplorable révolution qui, dans toute l'Europe, a rompu les liens de l'organisation sociale, qui a confié au hasard les plus chers intérêts du genre humain, qui a excité et poussé jusqu'à l'extravagance les plus nobles comme les plus odieuses de nos passions,

qui enfin a rendu inévitable la guerre la plus violente et la plus générale dont le monde ait jamais été témoin. Dans cette pénible conjoncture, menacés de dangers à l'extérieur, et assiégés dans l'intérieur par des factions domestiques, il n'était pas aisé, il n'était pas possible aux gouvernemens de délibérer toujours avec prudence et réflexion sur le choix de leurs moyens; ils ont été souvent forcés de laisser flotter les rènes, et quelquefois même il fallait précipiter la course, alors même qu'on voyait tous les dangers de la route. Le grand ressort de la puissance dans les mains du ministre anglais au moment où la révolution a éclaté, était le crédit public qui entrait tout à la fois comme cause et effet dans les ressources nationales. Le ministre s'est servi avec habileté de ce mobile, il a donné l'impulsion à l'industrie et à l'esprit d'entreprise; et ce mouvement a été suivi dans le système des taxes, qui a produit une élévation dans le prix de tous les objets. Mais les vastes opérations financières du gouvernement, et la nature particulière de la guerre, en maintenant ces prix exorbitans, tendirent à porter le crédit bien au delà des bornes du capital, et à convertir les entreprises industrieuses en spéculations hasardées.

Quelques faits éclairciront ce que je viens de dire. Commençons par celui qui s'offre d'abord à l'imagination de la plupart des hommes quand ils parlent de richesses. Je veux parler du numéraire qui est le signe de la valeur échangeable. La plus simple notion qu'on se forme du numéraire est celle d'un métal portant l'empreinte du souverain, comme garantie de son poids et de son titre. Je n'ai pas de données certaines sur la quantité de cuivre qui a été légalement monnayée en Angleterre : elle ne peut avoir été considérable. Mais, sous le règne actuel, la fabrication de la monnaie d'or et d'argent a monté à la somme de plus de soixante-sept millions sterling, dont la plus grande partie a été frappée en or (1). De

---

(1) La livre sterling a une valeur différente en monnaie de France, selon qu'elle est en or ou en argent. La livre d'or, ou $\frac{20}{21}$ d'une guinée, est égale, d'après les calculs les plus bas, à 25,084 francs. La livre d'argent, ou 20 shellings est égale à 24,4 francs. D'après cette base, on peut calculer que la monnaie frappée sous le règne actuel s'élève,

En or,	67,363,875 L.	=	1,688,755,440 francs.
En argent,	64,588	=	1,575,776
	67,428,463 L.		1,690,331,216

cette énorme masse de numéraire, les dix-neuf vingtièmes ont peut-être disparu de la circulation ; mais ils ont été remplacés et au delà par d'autres signes, et maintenant notre monnaie consiste en,

1°. Une petite quantité de monnaie frappée par le gouvernement ;

2°. En dollars estampillés et autre petite monnaie d'argent émise par la banque, depuis 1797 ;

3°. En billets de la banque d'Angleterre ;

4°. En billets des banques provinciales.

Essayons maintenant de donner une estimation du tout : les dollars et petite monnaie d'argent ont monté à *quatre ou cinq millions* sterling (1). C'est en juillet 1814 qu'il y avait en circulation la plus grande quantité des billets de la banque : elle allait à près de *trente-un millions* sterling (2).

---

(1) La valeur nominale était de 5,009,560 L. ; mais la valeur intrinsèque allait seulement à 4,071,944 L. = 99,355,433 francs.

(2) C'est-à-dire 31,301,610 L. Cette somme ne peut être exactement évaluée en espèces métalliques ; parce que les billets de banque n'ont point été échangeables contre elles à aucun taux depuis 1797. L'évaluation vulgaire (ou 24 francs) porterait cette somme à 751,236,240 fr. ; mais la livre a varié, selon le cours du change, de 17 à 26 fr.

Les billets des banques provinciales étant émis par environ deux mille individus qui composent six ou huit cents établissemens dans diverses parties du royaume, et qui n'ont d'autres bornes que leur propre crédit, ne peuvent être évalués avec la même précision que les billets de la banque d'Angleterre : on les estimait néanmoins en 1810 à 32,961,169 livres sterling ; et je suis porté à croire que depuis ils ont dépassé cette somme, et probablement en 1814 ils allaient au delà de trente-trois millions. Vous ne penserez pas que j'exagère les moyens de circulation de la Grande-Bretagne, à la première paix, en l'estimant à *soixante-dix millions de livres* sterling ; cette somme est des deux neuvièmes moindre que celle qui, suivant Necker, se trouvait en circulation en France avant la révolution.

Elle a eu des résultats bien plus heureux, dus aux améliorations adoptées dans la conduite des affaires de la banque, ainsi qu'à l'état respectif du crédit public ; et en effet, dans une séance du comité des monnaies en 1810 (1), il fut assuré

(1) Voir le discours de M. Johnstone dans la chambre des communes, le 19 juillet 1811. Les bases de l'estimation sont ainsi qu'il suit : Les billets de 5 L. chacun et au-dessus

que dix millions de billets de banque étaient capables de tenir à flot à peu près autant d'affaires que l'auraient fait cinquante millions en 1800. De là, je conclus que nos soixante et dix millions, de moyens de circulation, en temps de paix, étaient plus qu'équivalens à cent millions pendant la guerre. A cette époque, néanmoins, il existait seulement environ onze millions de billets de banque, probablement beaucoup moins d'or, et très-peu de papier des provinces, de sorte qu'on peut évaluer le tout à un peu plus de *vingt-cinq millions*; et s'il en est ainsi, la propriété en

---

doivent, aux termes de la loi, être biffés au bout de trois ans; les billets au-dessous de cette somme sont en général supposés devoir être retirés de la circulation dans le même espace de temps. Tous ces billets paient un droit de timbre proportionnel. De là on présume que les timbres frappés dans les trois années qui précèdent une période donnée, indiqueront le montant des billets en circulation à la même période d'une manière assez approximative. Cela posé, les billets des banques provinciales, en 1814, se trouveront avoir été de L. 32,330,427; savoir : émis en 1812, L. 10,116,292; en 1813, 12,166,933; en 1814, 10,047,202. Mais il est probable que quand il n'arrive point de faillites considérables dans les trois années, ce calcul est plutôt au-dessous qu'au-dessus de l'état réel de la circulation.

circulation doit avoir été multipliée quatre fois pendant la guerre. Je dis *la propriété*, ne m'arrêtant pas à celle qui est réelle et matérielle, mais comprenant dans ce mot toute chose qui représente, dans les mains de celui qui la possède, une propriété quelconque; et qui a la même valeur aux yeux de ceux avec lesquels il a formé des engagemens ou fait des transactions.

Ainsi le capital de la dette nationale doit, de fait, être considéré comme une propriété dans les transactions des individus, d'après sa valeur au cours. Un propriétaire de L. 10,000, dans le fonds des trois pour cent, quand ils étaient à soixante, avait réellement une propriété qui lui représentait L. 6,000 et dont la valeur était susceptible de hausse ou de baisse, comme l'aurait été celle de toute propriété consistant en blé, sucre, suif, ou autre objet d'échange. Il pourrait, comme un autre propriétaire, s'en servir pour acheter des terres, ou former une cargaison, en ne dépassant pas les limites probables du cours. Dans le fait, une dette nationale, comme celle de l'Angleterre, offre un moyen de convertir en un capital immédiatement échangeable le travail et le produit des années futures. Le capitaliste avance au gouvernement les fruits de

l'économie passée, qui sont employés sur-le-champ pour les besoins de l'Etat; mais cependant ils restent comme un fonds de crédit pour être échangés contre un nouveau capital équivalant. Ce fonds de crédit, si je puis m'exprimer de la sorte, renferme et la dette fondée et la dette non fondée (1), et plus particulièrement cette dernière qui consiste surtout en billets de l'échiquier portant un certain intérêt, et qui sont ainsi les plus négociables des effets du gouvernement. Le fonds d'amortissement, bien que pendant la guerre il ait facilité les conversions du capital que j'ai décrit, ne peut pas lui-même être considéré comme un capital. Je parlerai plus bas de son caractère particulier.

Le système de faire d'une propriété anticipée une propriété du moment, n'a pas été seulement adapté aux revenus publics; il a été la base des opérations de la plupart des marchands, des manufacturiers et des fermiers. Les expéditions à faire, les étoffes à fabriquer, les blés à semer,

(1) La dette fondée doit être véritablement estimée par sa charge annuelle : celle-ci, au 1er août 1816, était de L. 28,958,017, répondant, au taux de l'intérêt légal en Angleterre, à un capital de L. 579,049,340. — La dette non fondée était, le 1er janvier 1816, à L. 48,725,359.

étaient acceptés en gage des fonds avancés pour des entreprises nouvelles et plus considérables. Toutes ces opérations, s'étendant promptement dans toutes les parties du royaume, ont donné naissance à un grand nombre de banques locales, fondées, comme je l'ai dit plus haut, sur un crédit local. On conçoit aisément que cette substitution d'un capital anticipé à un capital réel, était bien chanceuse, et devait avoir une fin déplorable. Cependant son existence a donné aux affaires une vie, une activité, une ardeur dont les résultats, qui sautaient pour ainsi dire aux yeux, étaient un accroissement de population, une amélioration dans la nourriture, les vêtemens, les logemens de toutes les classes de la société; de plus, la culture des terres fut perfectionnée et plus étendue; les travaux augmentèrent dans les manufactures, dans les chantiers; plus de bâtimens furent mis en mer, plus de routes furent construites, plus de canaux ouverts. Le nombre des habitans de l'Angleterre et du pays de Galles qui, en 1710, était seulement de 5,400,000, monta à près du double, exactement unsièc le après, c'est-à-dire, qu'il allait à 10,488,000; et dans le reste du Royaume-Uni ces progrès de la population sont dans la même proportion.

On peut se faire une idée de l'étendue de nos manufactures par la quantité des marchandises exportées et importées (1).

Le tonnage de l'Angleterre, qui, en 1660, à la restauration de la monarchie, consistait seulement en 95,266 tonneaux, montait en 1815 à 2,566,227 tonneaux : accroissement presque incroyable, surtout quand on songe aux événemens qui ont désolé l'Europe pendant une partie de cette même année. Et le produit du sol et des manufactures britanniques exporté dans ces bâtimens, dont, en 1784, la

(1) La note ci-dessous a été extraite au hasard d'une masse de documens officiels mis à diverses époques sous les yeux du parlement.

Coton brut importé en 1811.	136,570,103 livres pesant.
Laines manufacturées exportées en 1815.	10,200,936, valeur déclarée.
Toiles irlandaises exportées en 1814.	31,026,491 verges.
Toiles britanniques et étrangères exportées en 1815. .	1,618,575, valeur déclarée.
Fer britannique exporté en 1814.	40,855 tonneaux.
Quincaillerie anglaise, idem.	6,162 tonneaux.

valeur était de L. 18,693,000, a monté, en 1815, à L. 52,217,445.

J'ai dit que le peuple en avait retiré, entre plusieurs avantages, celui d'avoir de meilleurs logemens; la preuve en est dans l'accroissement des maisons. De 1801 à 1811, il en a été bâti plus de 245,005, dont, dans les seuls faubourgs de Londres, 15,151 du côté de Middlesex, et 5608 du côté de Surrey. Une autre résultat avantageux est la propreté qui, comme utile à la santé, mérite quelque considération. A cet égard, j'ai su par un des principaux manufacturiers de savon que la consommation de cet article s'est accrue d'un tiers dans les vingt dernières années. Les seuls droits sur le savon pendant l'année dernière ont monté à L. 648,216. Enfin, les sommes levées pour l'usage du gouvernement, tels que les taxes ou les emprunts démontrent aussi par leur progression l'accroissement de la richesse nationale. En 1792, elles ont monté à L. 19,673,265, et en 1814, à L. 134,034,673. Ne soyez pas surpris que je vous donne les taxes et les dettes publiques comme une preuve d'un accroissement de prospérité : il est évident qu'en général elles sont le produit d'un surplus de capital; et, quoique dans des cas particuliers un

gouvernement puisse s'emparer d'un capital destiné à la reproduction, cependant dans un nombre d'années déterminé, l'accroissement progressif du surplus indique nécessairement une amélioration correspondante des puissances reproductives de l'industrie. Ainsi je pense avoir prouvé l'avancement rapide de notre prospérité, en montrant que les signes de la propriété ont été multipliés en espèces, en papiers de circulation et effets du gouvernement, et en revenus de l'état; en faisant voir que la propriété elle-même, considérée comme fruit du sol ou produits de l'industrie, ou comme servant à la commodité et à l'aisance de tous, s'est pareillement augmentée et enfin, en prouvant que la force de la nation s'est accrue dans ses sources radicales, qui sont le nombre des habitans et l'emploi de leurs ras.

Nous avons commencé par dire hautement que cette augmentation de prospérité ne s'est pas faite sans des chocs nombreux et violens. Je ne reviendrai pas sur la triste période de 1797 où la flotte anglaise se révolta, où le revenu diminua sensiblement, où le paiement en numéraire à la banque se trouva pour la première fois suspendu; je me bornerai à rapporter encore un passage de l'ou-

vrage que j'ai déjà cité, en parlant des événemens d'alors. Je disais : « ces exemples montrent que la vie et la conservation d'un pays ne dépendent pas de sa seule énergie quelque grande qu'elle soit. Avant que le corps entier se dissolve, il faut que la tête soit malade et que le cœur s'affaiblisse; et cette dissolution d'un état politique peut avoir lieu dans des temps de paix, d'abondance et de grandeur. Aucun de ces avantages ne peut l'en préserver; le seul remède est dans l'union de toutes les affections naturelles, le lien de famille entre tous les enfans de l'état. »

La détresse du commerce peut cependant avoir des causes particulières plus directes. Vous les avez parfaitement décrites; vous semblez avoir prévu nos embarras actuels, quand vous observez que toutes les fois que la fortune ouvre les portes de son temple, la foule s'y précipite avec un empressement qui approche de la frénésie; qu'on se presse, que l'un renverse l'autre, sans qu'il y ait possibilité de prévenir ces fâcheux accidens. Ainsi la cupidité s'enflamme, à l'aspect d'une entreprise couronnée d'un succès extraordinaire, les spéculations se multiplient sans aucune limite, les marchés sont gorgés : les premiers venus ont fait des gains énormes, et ceux

qui les suivent font banqueroute. Le contre-coup se fait sentir dans les manufactures avec la rapidité de la foudre; en un instant, la demande cesse, les ordres sont révoqués, la forge est silencieuse, le métier s'arrête, l'ouvrier est réduit à l'oisiveté, et manque du nécessaire.

Quelques mois ont suffi pour justifier, sur beaucoup de points de l'Angleterre, vos judicieuses observations. Pendant la guerre nos victoires sur mer nous avaient assuré le monopole de presque tous les produits des colonies; et le *système continental*, soutenu comme il l'a été par la politique aussi faible que perfide du gouvernement américain, n'a eu d'autre résultat que de nous rendre les seuls fournisseurs, pour les deux continens, du produit de nos manufactures qu'aucune prohibition ne pouvait entièrement exclure. On prétend que le système continental a été favorable aux manufactures du continent. La meilleure réponse à cette assertion, est qu'en 1806, date du décret de Berlin, nos exportations furent *officiellement* évaluées (1) à L. 34,954,845,

---

(1) Je prends ce mode *officiel* d'évaluation, parce qu'il reste le même aux deux périodes : le prix du marché, ou la valeur déclarée, quoique toujours fort au-dessus de la

et que depuis elles se sont encore régulièrement accrues chaque année jusqu'à l'an dernier où elles ont été estimées à L. 60,983,894. D'inconséquens raisonneurs (1) nous diront que notre monopole commercial a tendu puissamment à augmenter la culture dans notre île, et que la complète exécution du projet de l'ennemi de nous exclure du continent en 1812 a accru notre détresse. Or, comme il est arrivé que ces deux prétendus résultats ont exactement coïncidé à la même époque, il est inutile d'observer que l'écrivain doit être en faute sur l'une des deux parties de son dilemme. Malheureusement pour sa dernière remarque, il est prouvé que dans chacune des années qu'il prétend que nous avons été exclus du continent, nous avons exporté (*valeur officielle*) pour L. 10,833,501 de plus que dans l'année précédente; qu'il est sorti des produits et des manufactures britanniques pour plus de L. 17,352,455 que dans les premières années de la guerre. Cet écrivain, tou-

---

valeur officielle, est susceptible de fluctuations qui dérangent la comparaison. En 1806, la valeur officielle était près de cinq-huitièmes de la valeur calculée d'après le terme moyen du prix du marché.

(1) Edimburg-Review, n° 52.

jours avec la même exactitude, nous apprend que la guerre d'Amérique a augmenté nos maux. La vérité est que nos dangers étaient de deux espèces opposées. En 1812, le système continental, loin d'être mis à entière exécution se trouva anéanti totalement.

C'est en octobre de cette année que Buonaparte commença sa désastreuse retraite de Moscow. A cette nouvelle, tous les ports furent successivement ouverts à notre commerce. Il est assez curieux d'entendre un grand orateur (1) dire dans la chambre des communes que les évènemens de 1814 nous ont tout à coup ouvert les ports du continent. Les communications avaient été remises en activité presque partout pendant le cours de l'année précédente; mais ce ne fut pas notre commerce d'exportation sur lequel la spéculation exerça d'abord sa destructive influence. L'achat des grains dans les ports de la Baltique fut la première opération malheureuse : malheureuse d'abord à ceux qui y avaient participé, et dont la plus grande partie fut ruinée, et ensuite par les alarmes que l'entreprise répandit parmi les fermiers anglais. Ils envoyèrent, à tous

(1) M. Brougham.

prix, tous leurs grains au marché. La récolte de l'année suivante fut abondante, et par suite les marchés intérieurs regorgèrent de blés. Ce devint une question, si la législature devait protéger le fermier en défendant l'importation au-dessous d'un prix déterminé. Cette matière fut vivement débattue entre l'intérêt des manufactures et celui de l'agriculture; enfin le bill des grains passa, mais ce ne fut à la satisfaction d'aucun parti : en élevant le prix de l'importation de 63 sh. le quarter, à 80 sh.; il tendit à charger les manufactures d'une augmentation dans le salaire des ouvriers; pendant que, d'un autre côté, n'ayant pas été passé assez tôt, l'inquiétude avait fait tomber le prix des produits de l'agriculture bien au-dessous de leur juste niveau. Telle a été la première cause de nos embarras actuels : elle a frappé d'abord sur l'agriculture; et par suite, en appauvrissant l'agriculteur, elle a occasioné un tort extrême à nos manufactures dans notre marché intérieur.

Le second mal relatif à nos exportations dérive de la même cause que le premier, c'est-à-dire de l'ouverture des ports du continent. On ne peut néanmoins l'attribuer, ainsi que le pense M. Brougham, aux restrictions antérieures qui nous fai-

saient souffrir, parce qu'il est de fait que notre commerce était depuis quelque temps moins restreint que celui de tout autre peuple. Il serait peut-être plus raisonnable de dire que les manufacturiers ont été égarés par les absurdes déclamations si libéralement prodiguées contre ces restrictions imaginaires. Mais cependant, quoi qu'il en puisse être, ils ont certainement exporté en 1813, 1814, 1815, d'immenses quantités de marchandises par pures spéculations, fondées plutôt sur leurs désirs ou leurs besoins à eux-mêmes, que sur ceux de leurs acheteurs ordinaires. Cet événement, néanmoins, n'était pas nouveau dans l'histoire de notre commerce; il en était arrivé autant, lorsque le port de Buénos-Ayres avait été ouvert au commerce; on l'avait encore vu au renouvellement de la paix avec les États-Unis. Car le fait est bien simple : aussitôt qu'un bâtiment peut se diriger vers un port, et s'y défaire facilement de sa cargaison, le prix de son frêt et son assurance baissent, et par une conséquence naturelle, les articles dont il est chargé peuvent se vendre moins cher. Cette diminution dans les prix devait jusqu'à un certain point augmenter le nombre des acheteurs dans les pays où nous ne fournissions nos marchandises qu'indi-

rectement et par contrebande ; mais où les communications étaient directes, l'effet ne devait pas être le même. Je crois que nos marchands et nos manufacturiers devaient avoir cette prévoyance ; je crois qu'ils savaient que le projet de nous exclure du continent, loin d'avoir été complètement exécuté, n'avait jamais obtenu de succès, et que la grande majorité de ceux qui pouvaient être regardés comme nos acheteurs en temps de paix, l'avaient été de fait pendant la guerre. Ce qui a fait que nos marchands se sont précipités avec tant d'empressement vers les ports qui venaient de s'ouvrir, c'est d'abord l'état de leurs magasins encombrés, et secondement le désir d'arriver au marché avant leurs compétiteurs. Les conséquences ont été celles que vous aviez prévues. La fortune a ouvert la porte de son temple, et la foule s'y est précipitée. Les ventes ont foibli, les prix sont tombés au-dessous du prix d'achat, parce qu'on ne jugea pas à propos de remporter les marchandises. Ajoutez à cela que les manufacturiers étrangers prirent l'alarme ; ils demandèrent à leurs gouvernemens respectifs d'imposer des taxes qu'on pouvait regarder comme une prohibition, et ces taxes n'ont pas manqué de diminuer la consommation.

Ainsi nous avons rencontré dans les marchés de l'étranger deux causes de diminution de prix : trop de marchandises et pas assez de demandes.

Le troisième coup s'est fait sentir avec une force égale à notre agriculture, nos manufactures et à toutes les espèces d'industrie. Les vastes opérations militaires ayant cessé, les fournitures de toutes espèces, nécessaires à l'entretien des armées, ont cessé en même temps, et la grande diminution des demandes s'est tout à coup fait sentir. En 1814, la dépense des trois services, de l'armée, de la marine et de l'artillerie, monta à L. 60,237,852. L'année suivante, malgré la guerre, cette dépense fut moindre de L. 17,727,958 ; et cette année elle ne monte qu'aux deux tiers de ce qu'elle a été en 1814.

Ces causes de nos embarras, que j'ai rappelées jusqu'ici, peuvent être regardées comme temporaires ou accidentelles. Je vais passer à d'autres causes, qui tiennent plus radicalement à notre système. L'une d'elles, dont on s'est encore peu occupé, vient de la perfection de nos machines mécaniques. Le premier effet qu'elles produisent est de rendre superflue une certaine quantité de travail manuel. Mais, comme en même temps elles font baisser le prix des manufactures et augmenter

les demandes, non-seulement elles redonnent de l'emploi aux ouvriers, mais elles fournissent de l'occupation à un plus grand nombre de mains; et cela dure jusqu'à ce que les demandes, s'arrêtant dans leur accroissement, et la machine étant toujours en activité, le manufacturier se trouve encombré, et, forcé de suspendre ses entreprises, laisse l'ouvrier pourvoir comme il peut à son existence. Dans ce pays, des capitaux immenses ont été mis dans les machines. Ceux à qui elles appartiennent n'ont pas voulu arrêter tout à coup leurs opérations; et beaucoup ont mieux aimé continuer de travailler à perte, que de risquer la ruine de leurs machines en les laissant sans emploi.

Ce mal est devenu plus grand là où, si je puis m'exprimer ainsi, les fondemens de l'édifice étaient moins solides, où des esprits enhardis par la facilité d'obtenir un crédit, ont bâti des moulins à coton sans une espérance plausible de vente, ou ont creusé des mines dont le produit n'a pas suffi pour payer le travail qu'elles exigeaient, ou ont répandu de l'argent pour défrichement des landes, sans obtenir d'autre résultat que la perte des récoltes.

Mais où le mal fut pire encore, ce fut là où un

succès momentané firent imaginer aux entrepreneurs que leurs gains seraient toujours les mêmes. Ils se crurent autorisés à dépasser par leur genre de vie les bornes d'un revenu temporaire de sa nature, et ils obtinrent un crédit illimité de leurs voisins qui avaient de l'argent, et étaient éblouis comme eux par un avenir tout d'or que l'imagination présentait et que la crédulité voyait se réaliser.

Quand celui qui dirige une grande entreprise est assez occupé par les soins à donner aux travaux de la fabrication, il se laisse persuader aisément d'employer un intermédiaire qui se charge d'en placer les produits. C'est de cette manière qu'à Londres se sont formées de grandes maisons de commission qui, prenant d'immenses quantités de toutes sortes d'objets, ont momentanément entretenu le commerce national, occasionné une hausse dans le prix des salaires, et fini trop souvent par se ruiner elles-mêmes ainsi que leurs fournisseurs.

C'est la diminution dans les travaux de l'industrie qui met sans emploi les mains superflues, et diminue le salaire de celles qui continuent à être employées, qui constitue en ce moment nos plus grands embarras; et ces maux pèsent sur nous en

raison de la progression rapide avec laquelle notre population s'est accrue dans ces derniers temps. Ils ont été aggravés en Angleterre et dans le pays de Galles, par l'action des lois sur les pauvres, qui ont tendu à augmenter leur nombre sans améliorer la morale de cette classe de la société. Le nombre des pauvres a dû s'élever encore dans le royaume, par suite du licenciement d'une grande partie de l'armée et de la marine, au moment même où il y avait une diminution de travaux dans l'agriculture et nos manufactures. Le nombre des hommes qui veulent travailler et sont capables de le faire, et qui ne trouvent pas d'emploi, doit accroître le nombre des pauvres, la mendicité et le vagabondage; et cela quand les hautes et moyennes classes de la société, se trouvant restreintes dans leurs fortunes, ne peuvent donner ces charitables secours qu'elles aiment à répandre.

Ajoutez, à ces circonstances, que la guerre a augmenté beaucoup les classes improductives de la société qui subsistent à l'aide du travail des autres. Ce sont les propriétaires de fonds publics, les soldats, les marins, les pensionnaires de toute espèce, dans lesquels il faut comprendre les orphelins, les veuves, les parens de ceux qui

ont succombé en défendant la plus sainte des causes, ou employé leur vie au service de leur patrie. La richesse, les talens, le sang qu'ils ont dévoués à notre conservation, constituent une dette sacrée que nous devons acquitter. L'honneur national est trop pur pour qu'on ait l'idée de s'en décharger; mais il n'en est pas moins vrai que cette dette doit être comptée parmi les fardeaux qui nous empêchent de surmonter avec succès nos difficultés actuelles.

Dans des temps ordinaires, quand la population trouve du travail, il est sans cesse entretenu par un capital suffisant, qui circule dans tout le royaume; en outre, il existe un fonds de réserve pour suppléer aux besoins inévitables de chaque classe de la société, et le nombre des hommes qui vivent sur l'avenir est balancé par celui des gens qui vivent sur le passé. Mais en ce moment cette salutaire distribution de la propriété est troublée par plusieurs causes. J'ai déjà parlé de nos embarras intérieurs auxquels se joignent les paiemens considérables faits aux étrangers possesseurs dans nos fonds publics. Il paraît, d'après le compte des exemptions de l'income-taxe, que, dans l'année 1814, il leur a été payé *deux millions* sterling; car, en 1815,

les dividendes exemptés ont monté à L. 697,076, qui, à cinq pour cent, répondent à un capital de L. 13,941,520, et en 1814, ils ont monté seulement à L. 626,778, répondant à un capital de L. 12,535,560 : d'où il résulte que dans l'intervalle un capital en espèces de L. 1,405,560 a été payé au-dehors ; lequel, ajouté au dividende de 1814, fait L. 2,032,738. Les sommes remises aux voyageurs anglais sur le continent, durant les douze mois qui ont immédiatement suivi la seconde restauration, peuvent, je pense, être évaluées à *trois millions* sterling, et ce calcul est modéré. Vous demanderez peut-être comment il est possible de concilier une exportation de cinq millions sterling en espèces avec un cours du change aussi favorable à l'Angleterre que celui qui a eu lieu pendant une partie de ces derniers temps. Je répondrai seulement en vous rappelant ce que j'ai dit déjà sur le montant de nos exportations à des marchés déjà plus que remplis. Les produits des manufactures anglaises étaient payés à si bas prix, que le pauvre même pouvait les acheter ; en même temps nos embarras intérieurs ayant considérablement diminué nos importations, la balance des paiemens du commerce a été au delà de cinq millions en notre faveur ; et

c'est sur cette balance que le cours du change se fixe, ainsi qu'un homme du métier (1) l'a clairement établi en 1810, devant notre comité des monnaies, sans être assez heureux pour obtenir son assentiment (2).

Il ne faut pas oublier que le triste effet de toutes ces causes de notre détresse est extrêmement aggravé par la situation morale et politique où nous a laissés la guerre.

La guerre est pour la nation un état contre

---

(1) M. Greffulhe.

(2) Le comité adopta au contraire un principe théorique qu'il est difficile de concilier avec les changes récents. Il a prétendu que la différence du change qui résulte de l'état du commerce et des paiemens entre deux pays, est déterminée par la dépense nécessaire pour le transport et l'assurance des métaux précieux d'une contrée à l'autre. La vérité de cette proposition, continuait-il, est si évidente et si uniformément adoptée par toutes les autorités pratiques, que votre comité la regardera comme incontestable. Maintenant, la livre de banque a depuis long-temps produit en Angleterre 6 ½ tokens, valeur intrinsèque en argent de France, 19 francs ½; et cependant le change a été jusqu'à 26 francs. Il suit de là que, d'après les *incontestables principes* du comité des monnaies, la dépense du transport et de l'assurance de 19 francs ½, de Calais à Douvres, était de 6 francs ½, ou plus de 33 pour 100!!!

nature, aussi-bien que pour les individus; elle détourne l'attention des malheurs domestiques pour la porter sur les malheurs étrangers. Pour nous, nous lui devons une police relâchée et une augmentation alarmante dans les crimes. En outre, elle nous a laissé un levain révolutionnaire qui subsiste toujours, et est à tout instant près d'entrer en fermentation. Il y a un parti en Angleterre, comme dans toutes les autres contrées de l'Europe, qui ne pardonnera jamais le rétablissement en France du gouvernement légitime; car cet acte est incompatible avec le triomphe des principes révolutionnaires dont il se berce toujours.

Si j'ai raison dans mes principes généraux, il s'ensuit que notre agriculture doit avoir beaucoup souffert, et voici le fait. Il y a des exemples que le propriétaire a vu son domaine perdre de sa valeur, son tenancier ne pas payer le prix de son bail, mal cultiver sa ferme, ou même l'abandonner tout à fait. Il y a des exemples que le fermier a vu son capital entièrement absorbé, et par conséquent ses moyens de culture reduits à rien; et que, dans cette cruelle position, son activité et son énergie l'ont abandonné; qu'il a perdu tout son crédit, et

est devenu insolvable. De son côté, le simple laboureur n'ayant pu obtenir des gages convenables, ou étant resté sans travail, est tombé dans la mendicité. Il a cherché à soutenir son existence par des moyens déshonnêtes, ou il a succombé aux maladies et à la faim. Ces exemples toutefois sont rares; et en Angleterre l'extrême infortune est toujours sûre d'éveiller l'humanité, et finit toujours par obtenir des secours. Mais enfin ces exemples ont existé relativement à l'agriculture, et, *mutatis mutandis*, dans les mines, les manufactures et toutes les entreprises semblables. De là, la misère des fermiers de l'île d'Ely, des manufacturiers en soie de Spitalfields, des ouvriers en fer et en charbon dans Staffordshire et la principauté de Galles. J'ai remarqué que partout où on a le plus souffert, c'est là où on a formé quelques grandes spéculations. Le propriétaire qui n'élève pas le prix du bail de sa terre, le marchand qui est satisfait d'un profit modéré et toujours le même, résistent dans ces momens d'embarras.

Jetons un coup d'œil sur la nature des maux dont on se plaint. Prenons d'abord le fermier. Il est comme tout autre négociant, il vend et achète. Mais sa mise de fonds s'est augmentée: ses billets en circulation sont plus nombreux; le prix de sa

ferme est exorbitant ; les taxes qu'il paye sont lourdes ; et s'il ne donne pas des gages plus forts à ses ouvriers, il est forcé de contribuer pour une somme plus forte aux taxes des pauvres : car la population est excessive, et les habitudes du pauvre sont loin d'être économiques ; il est perpétuellement excité à l'ivresse par le grand nombre de maisons où l'on prend de la bière, singulièrement accru pendant ces dernières années. D'un autre côté, la recette du fermier est diminuée ; il n'a point de marché étranger pour écouler son blé, qui est plus cher en Angleterre que partout ailleurs ; tandis que sur le marché intérieur il y a peu de débit à cause de la détresse de la classe manufacturière. Cependant la denrée abonde moins par suite des importations, qu'à cause des besoins du fermier, qui lui font apporter le double ou le triple de ce qu'il amenait d'ordinaire au marché. Mais la conséquence naturelle de tous ces incidens est une baisse générale dans le prix du produit de l'agriculture. Au milieu de ces embarras, le fermier a recours à son ancien ami, le facteur du blé, et celui-ci s'adresse au banquier de la contrée, qui, loin de pouvoir agrandir son cercle d'affaires, ou le restreint de moitié, ou va bientôt rendre la détresse générale

par son insolvabilité. On a calculé qu'il y a eu une diminution de deux millions et demi à trois millions dans le seul papier en circulation du Lincolnshire; ce qui est peut-être exagéré. Mais du moins, est-il certain que le nombre des licences pour les banques provinciales a décru dans la proportion suivante : en 1814, il était de 916, en 1815 de 831 et en 1816 au 30 novembre seulement de 713. Il est à ma connaissance, et je crois que c'est là le cas général, que dans une ville d'un comté, où deux banques, il y a deux ou trois ans, émettaient chacune du papier pour la valeur de L. 40,000, ces banques ne font aujourd'hui circuler que cette somme à elles deux. En calculant d'après ces données, il paraîtrait, en supposant, comme ci-dessus, que neuf cent seize banques aient émis 33 millions sterling, que sept cent treize banques peuvent être regardées comme en ayant émis dans le même temps une quantité d'environ 25 millions et demi, et comme ayant réduit ensuite cette émission à 12 millions et un quart. On voit qu'il y a ainsi dans le papier des banques provinciales une diminution de 21 millions trois quarts. A quoi il faut ajouter un déchet de près de 5 millions un quart pour les billets de la banque d'Angleterre, à la date de ses derniers comptes,

qui ont été rendus publics (1). Ainsi les 70 millions en circulation, selon le calcul de la première partie de cette lettre, peuvent être supposés aujourd'hui réduits à 43 millions; et nos propriétés, d'une valeur réelle ou fictive, doivent avoir éprouvé une semblable diminution sous un certain rapport. Cet état des choses est envisagé comme un malheur pour la nation; il peut aussi l'être comme un avantage. Ce qui reste est incomparablement plus solide par sa nature que ce qui a péri; nous sommes placés sur la route qui mène à recouvrer ce que nous avons perdu; et je suis persuadé que nous avons déjà fait quelques pas vers ce but.

Par ce que j'ai dit vous vous apercevrez que je ne suis point du tout porté à pallier, encore moins à déguiser les maux dont partout on entend se plaindre. Les maux existent; mais ils ne sont pas sans ressource. Connaissons le siége du désordre, et nous serons à moitié chemin de la cure.

Quand j'ai commencé cette lettre, je me flattais que j'aurais du temps et de la place pour

---

(1) C'est-à-dire le 15 mai 1816.

exposer, selon mes vues, les principaux remèdes qui conviennent à notre état; mais j'ai déjà tellement outrepassé les bornes que je m'étais imposées sous ces deux rapports, que je suis obligé de renvoyer à une autre occasion la partie de mon sujet qui me reste à traiter. Je remarquerai seulement que je ne suis pas un de ceux qui considèrent notre situation comme désespérée, et nos maux comme ayant besoin de caustique révolutionnaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D. S.

LETTRE IX.

Voyage à Moscou dans l'été de 1814.

A M. C.

Monsieur,

Nous quittâmes Saint-Pétersbourg le 12 juin. Pour sortir de cette ville il faut absolument un passeport; et pour obtenir ce passeport il faut s'être fait annoncer dans trois gazettes consécutives; ce n'est pas là où se bornent les démarches pénibles et fastidieuses et qui prennent beaucoup de temps: nous n'en fûmes pas plus exempts que d'autres; enfin cependant nous pûmes nous mettre en route.

A peine avions-nous fait quelques verstes hors des barrières que nous nous trouvâmes sur la route construite par Pierre le Grand. Elle traverse en ligne de droite, pendant des lieues entières, d'épaisses forêts de sapins et de bouleaux, sur un sol qui ne présentait autrefois que marais

et fondrières. De chaque côté est une esplanade large de plus de cent pieds pour la commodité des bestiaux que l'on conduit aux marchés. Toutes les routes de l'intérieur sont construites de la même façon : aussi le bétail circule-t-il avec la plus grande facilité dans tout l'empire, et nous en avons rencontré qui venait du fond de l'Ukraine, et était en route depuis plus de deux mois.

Les hurlemens des loups que nous entendîmes durant toute la nuit, et qui au reste ne nous parurent guère moins discordans que les chants des paysans qui conduisaient notre équipage, nous indiquaient assez le genre de contrée que nous étions en train de traverser. Quoiqu'à trente lieues de la capitale seulement, les habitans nous paraissaient des sauvages sortant de leurs forêts, avec lesquels on ne peut communiquer que par le moyen de quelques pièces de monnaie ou de quelques coups de bâton : ces deux moyens, également efficaces, sont souvent nécessaires dans le même moment ; nous en avons fait l'expérience plus d'une fois. On voit ces malheureux couchés, comme des bêtes de somme, dormant le jour et la nuit sur leurs peaux de mouton le long de la route, insensibles à tout autre jouissance qu'à celle de l'existence animale. Notre conducteur

asséna de grands coups de fouet à deux de ces créatures qui ronflaient devant la porte d'une maison ; les animaux à longue barbe se relevèrent à moitié, regardèrent autour d'eux d'un air ébahi, et voyant que les coups ne venaient pas de leur maître, ils reprirent leur première posture et se remirent à dormir. A cette occasion, je vous rappellerai que j'ai vu cent querelles à Saint-Pétersbourg, entre gens du peuple, et que pas une seule ne s'est terminée par des coups. Ce n'est pas qu'il ne s'en distribue par milliers journellement dans ce vaste empire; mais ils sont toujours adressés à un inférieur : les coups de bâton sont bien moins une marque de colère qu'un signe de supériorité. Les paysans russes prennent tous les événemens de la vie avec une sorte de bonne humeur stupide : ils sont très-portés à la plaisanterie; on les voit souvent faire assaut de bons mots. Ce qui contraste avec leur aspect sauvage, c'est l'attention qu'ils ont de faire le signe de la croix devant chaque église ou chaque chapelle qu'ils rencontrent ; ils ne manquent pas non plus de se saluer les uns les autres. Le plus mince mougik (1) ôte son chapeau devant

---

(1) Paysan russe.

le mougik de sa connaissance; ils se prennent la main, se baisent sur la joue quand ils se séparent, et se donnent le tendre nom de frère. On retrouve bien les mêmes formes de politesse en Suède et en Ecosse, mais nulle part elles ne frappent autant qu'ici. L'étranger est tenté d'attribuer cet expression de douce fraternité parmi les paysans russes à leur commune misère. Il est vraiment pénible de voir ces malheureux enchaînés deux à deux, travaillant au bord de la route, lorsque peut-être tout leur crime est dans le caprice de leur maître; mais, d'un autre côté, ils ne paraissent accessibles à aucun sentiment de peine ou de dégradation. Leur situation change rarement leur humeur; dans les fers comme en liberté, ils chantent. Le débiteur, le fripon, le malfaiteur, le domestique, punis de la prison, sont confondus dans la même geôle, et souvent attachés à la même chaîne!

Après avoir traversé Novogorod, Valdai et ses montagnes, Tarjok et quelques autres endroits plus ou moins dignes d'attention, nous aperçûmes le troisième jour, au lever du soleil, la superbe ville de Twer et le majestueux Volga qui baigne ses murs. Il y a un sentiment de respect vague et indéterminé attaché à certains noms,

dont on ne saurait trop assigner la cause : nous l'éprouvâmes en touchant la rive de ce fleuve sacré. Twer est célèbre par le massacre des Tartares, sous le règne du grand duc Alexandre Mikaïlowiz. Nous traversâmes le Volga qui est large d'environ cent toises, sur un pont de bataux. Arrivés dans la ville, nous fûmes réellement frappés de la quantité de bâtimens magnifiques, de couvens environnés de murailles, d'églises ornées de riches coupoles, qui s'offraient à notre vue. Twer doit son opulence au commerce que favorise sa situation sur un fleuve qui a plus de huit cents lieues de cours. Quand nous arrivâmes, on attendait une flotte immense : déjà l'on apercevait les premiers bateaux remontant la rivière à l'aide de nombreux chevaux.

Nous nous trouvions sur un nouveau champ de méditation ; nous allions fouler cette terre, théâtre il y a peu de temps d'une guerre la plus importante peut-être dans ses conséquences qui se soit jamais vue.

Quand les progrès rapides de l'armée française en 1812, et l'occupation de Moscou, semblèrent avoir décidé la campagne, la consternation fut ici à son comble. Les habitans de Twer s'enfuirent avez leurs effets : car on répandait le bruit

que la ville serait incendiée, pour peu que les ennemis s'en approchassent; et dans le fait il est bien probable qu'elle aurait subi alors le sort de Smolenske, de Mojaïsk, de Moscou et de Viasma. A la vérité on avait réuni un corps de trente mille hommes, sous les ordres du général Winzingerode, qui, posté dans le voisinage de Klin, protégeait Twer et défendait la route de Pétersbourg; mais rien ne pouvait diminuer l'effroi des peuples; habitans des villes et des campagnes, tout fuyait vers Valadimir ou Nizeneï-Novogorod; tous les moyens de transport étaient mis en réquisition, et chacun dans sa pensée n'espérait être vraiment en sûreté que quand il aurait atteint Kasan ou quelque ville aussi éloignée.

Mais ce n'était pas seulement dans les provinces à proximité de l'armée ennemie, que de vives craintes se faisaient sentir; l'affreuse nouvelle de l'entrée des Français à Moscou répandit la plus grande terreur à Saint-Pétersbourg. On ignorait les mouvemens de Koutousoff; les ennemis paraissaient invincibles; on croyait les voir déjà approcher de la résidence impériale. On fit des préparatifs pour transporter la cour à Kasan; les meubles les plus précieux du palais furent emballés; les diverses institutions impériales eurent

ordre de se tenir prêtes à partir pour la Finlande; enfin la flotte mit à la voile pour l'Angleterre, et tous ceux qui avaient quelques relations dans ce pays-là, y envoyèrent leurs femmes et leurs enfans ainsi que leurs fortunes, comme dans le seul lieu de sûreté qui leur restât en Europe (1). Plus les démonstrations de craintes devenaient publiques, plus les alarmes augmentaient; et plus les peuples étaient éloignés de la scène, plus ils se livraient à de vagues conjectures et aux fantômes de leur imagination.

Le lendemain du jour où nous eûmes quitté Twer, nous arrivâmes à l'endroit où les postes avancés de la grande armée française étaient campés pendant l'occupation de Moscou; c'est un petit village appartenant au comte Strogonow, situé à quarante verstes de la capitale. Théâtre de plus d'une sanguinaire rencontre, il ne présente

---

(1) Si jamais précaution fut malheureuse, c'est celle d'un seigneur russe, qui envoya de Saint-Pétersbourg à Londres une très-belle galerie de tableaux, pour la soustraire au pillage qu'il craignait. Les caisses qui les contenaient ne furent pas tout de suite retirées de la douane, et elles devinrent la proie des flammes lors de l'incendie qui eut lieu dans les bâtimens de la douane en 1813.

déjà plus aucune trace de ravage ; les maisons sont toutes rebâties, et tout avait, quand nous passâmes, la plus tranquille apparence. Les paysannes, assises devant leurs portes, chantaient tout en travaillant à une espèce de dentelle grossière ; les enfans jouaient ; et les hommes, accablés par la chaleur, dormaient çà et là sur la terre. Le contraste qu'offrent les huttes sales et dégoûtantes, avec l'air gai et attrayant des groupes de femmes, forment un tableau des plus singuliers.

Dans quelle erreur était tombé Buonaparte lorsqu'il crut que ces peuples entreraient dans ses plans ! comme il fut trompé par ses émissaires ! ils lui cachèrent donc la dévotion outrée, l'obstination, l'ignorance des esclaves russes ? Leur esprit est hors d'état de se former à ces idées visionnaires de liberté qu'il voulait leur offrir ; ils sont contens de l'état où ils se trouvent, parce qu'ils s'y trouvent ; incapables d'éprouver d'autres sentimens qu'un attachement stupide envers qui que ce soit, leur constance ne dérive point d'un respect quelconque pour leurs coutumes et leurs lois, ou de quelque mépris pour les changemens, mais de leur incapacité absolue de se faire même une idée d'un changement. Avant de

les rendre démocrates, démagogues, jacobins, il faut qu'ils aient été royalistes, aristocrates, monarchiens; ils ne sont encore que des esclaves! Si les promesses fallacieuses de Bonaparte eurent de l'influence sur quelques individus des districts manufacturiers de Toula et de Kalouga, ce fut une exception bien rare. Loin de recevoir avec bienveillance les démonstrations de fraternité qui lui étaient prodiguées, le mougik qui n'en voyait pas moins son habitation envahie, sa femme et ses filles violées, son église souillée par la rage de l'étranger, sortit furieux de son apathie habituelle, et courut aux armes. Chaque jour aggravant les maux des paysans, leur exaspération fut portée au comble, et devint une espèce d'enthousiasme.

Vingt de ces pauvres créatures ayant obstinément refusé de servir de guides à un détachement de la grande armée furent condamnés à être fusillés. Arrivés au lieu fatal, on les vit s'embrasser et prendre congé les uns des autres; ensuite chacun s'avançant à son tour fit le signe de la croix, et subit la mort sans le moindre murmure.

Les paysans du prince Boritz Galitzin ont donné, dans un autre genre, un grand exemple d'amour

de la patrie. Ils vinrent un matin au nombre de trois mille entourer la maison de leur seigneur. Dans tout autre pays, on aurait pu éprouver quelque inquiétude à la vue d'un pareil rassemblement. Le prince était absent, ayant un commandement dans le voisinage; la princesse seule parut, et leur demanda ce qu'ils voulaient. Ils répondirent qu'ils avaient mis en sûreté dans la forêt leurs femmes et leurs enfans; qu'ils venaient à présent demander des armes pour partager avec leur maître les peines de la guerre. Il est difficile de donner une plus grande preuve de patriotisme.

La noblesse russe a déployé un dévouement pour la patrie qui lui fera un éternel honneur. Le comte Orlow a donné quatre millions de roubles comme contribution volontaire; le comte Momonoff, le montant de ses revenus d'une année, outre des bijoux d'une grande valeur qu'il a offerts à l'empereur; les comtes Subow, Soltikow, Demidoff, et beaucoup d'autres trop nombreux pour être nommés, ont suivi cet exemple. Les nobles de la province de Moscou n'ont pas moins montré de zèle : ils formèrent un corps d'armée qui se présenta au-devant de l'empereur lorsqu'il vint à Moscou au mois de juillet 1812. Ils

surpassèrent par leurs offres toutes les demandes que le gouvernement pût leur faire ; 80,000 hommes furent subitement levés sous le nom d'*opolchanie* ou milice, et mis par eux à la disposition d'Alexandre. Partout l'empire les nobles s'empressèrent de répondre à l'appel de leur empereur chéri ; 900,000 mille hommes furent enrôlés de cette manière : c'est une fois plus que l'on avait demandé. Ils furent tous habillés, armés et fournis de provisions pour trois mois aux dépens de leurs seigneurs. Une partie de ces milices fut ensuite appelée à servir dans l'armée, et ne se montra pas indigne de cet honneur. L'armée employée au siége de Dantzig était, en très-grande partie, composée de ces régimens miliciens. Un corps de dix mille hommes de ces levées, venant du nord, a donné une preuve mémorable de courage. Il avait été réuni à Pétersbourg, et reçut ordre de marcher sur Velikaja, point le plus rapproché de l'avant-garde française dans cette direction. L'empereur les passa en revue avant leur départ, et l'on dit qu'il versa des larmes en entendant les expressions de leur dévouement, comme s'il eût prévu le sort qui les attendait. Arrivés à leur destination, Wittgenstein ne put détacher des troupes pour les soute-

nir ; il leur envoya ordre de reculer jusqu'à une certaine distance ; mais ils répondirent qu'ils avaient promis à l'empereur, leur père (batuschka), de ne pas fuir devant l'ennemi, et qu'ils voulaient tenir leur parole. Effectivement, ils se firent presque tous tuer : 8,000 restèrent sur la place, victimes d'un courage mal raisonné.

Malgré l'état favorable de l'esprit public, tel est néanmoins le principe du gouvernement russe, que l'on tint autant que possible le peuple dans l'ignorance de l'état réel des choses, et que l'on mit en œuvre les plus singuliers moyens pour le lui cacher. Dix jours environ avant l'entrée des Français, parut une proclamation du gouverneur comte Rostopchin, par laquelle il annonçait qu'il avait fait fabriquer un immense ballon rempli de combustibles, qui accomplirait le grand œuvre de la délivrance du pays ; que le dimanche suivant il en serait lancé un plus petit pour essai ; que les habitans en étaient prévenus afin qu'ils n'éprouvassent aucune alarme, ce petit balon n'étant que le précurseur de celui qui devait détruire *znodoy* (le méchant). Une autre proclamation invitait la jeunesse de Moscou à se trouver sur la montagne à un jour déterminé, pour repousser

les présomptueuses armées de l'ennemi ; enfin tous les moyens propres à entretenir les fausses espérances furent mis en usage. On alla même jusqu'à prétendre que la bataille de Mojaïsk était une victoire, et un grand personnage donna un dîner pour célébrer cette journée.

Le vendredi, 11 septembre, on annonça une mascarade publique : mais la consternation était devenue trop générale pour permettre aux citoyens de prendre part à cette espèce d'amusement ; deux personnes seulement se montrèrent à la porte du bal, et ne virent qu'une salle vide.

Le dimanche, 13 septembre, le voile fut entièrement déchiré. L'armée russe, en pleine retraite, entra dans la ville infortunée ; l'avant-garde se dirigea sur la route de Wladimir. Tous ceux qui, trompés par les fausses nouvelles, ou abusés par leurs espérances, avaient cru pouvoir différer l'heure de leur départ, s'empressaient à présent de rejoindre la foule dans les rues. La confusion était au comble.

Le matin du jour suivant, quand le passage des troupes eut cessé, la police et les officiers du gouvernement évacuèrent à leur tour la ville. Le peu d'habitans qui n'avaient pas fui, faute de

moyens, s'enfermèrent dans leurs maisons, et passèrent dans la plus affreuse anxiété l'intervalle de temps, toujours terrible, entre le départ d'une armée vaincue et l'arrivée des vainqueurs. Les vociférations de quelques misérables à demi-ivres, échappés des prisons, interrompaient seules, de temps à autre, le silence qui régnait dans les rues. On eût dit le calme effrayant qui précède ordinairement les grandes convulsions de la nature.

Il était près de cinq heures du soir (le lundi 14) quand le son des trompettes et le trépignement des chevaux annoncèrent l'approche des troupes de Murat qui formaient l'avant-garde des Français. Bientôt les rues furent remplies, des gardes furent posées dans tous les lieux ouverts, et les Français prirent immédiatement possession du Kremlin.

Avant la nuit Buonaparte arriva à la barrière de Smolenske : il s'arrêta quelque temps, surpris de ne pas voir arriver une députation des autorités de la ville pour lui en présenter les clefs; il voulait faire ensuite son entrée solennelle. Il supposa d'abord que quelque erreur occasionait ce retard, et dépêcha un aide-de-camp pour donner avis de son arrivée. L'aide-de-camp revint bien-

tôt annoncer qu'il n'apercevait aucun vestige de magistrature ni de police, et que la ville paraissait entièrement déserte. Buonaparte fut étonné ; il envoya de nouveau un officier qu'il chargea de lui amener quelque personne qui pût lui donner des renseignemens sur une circonstance aussi inattendue. Son messager parcourut inutilement la ville pendant plus d'une heure ; enfin il rencontra une maîtresse d'école qui parlait le français tant bien que mal : cette femme fut mise sur un drocheki, et conduite en toute hâte à Buonaparte. Ce qu'elle dit à ce despote ambitieux peut se présumer : il commença à penser sans doute que les choses n'iraient peut-être pas comme il l'avait espéré.

Cependant les préparatifs dirigés en secret pour brûler la ville commençaient à se déployer. Le ballon dont on avait tant parlé n'avait été imaginé que pour détourner l'attention de l'immense provision d'artifices et de matières combustibles confectionnées par M. Smith à Voronzowo. Dans le cours de la journée elles furent distribuées par des émissaires dans tous les quartiers de la ville, au milieu du tumulte et de la confusion qui suivaient nécessairement l'occupation d'une aussi grande ville. L'incendie éclata

d'abord à Solenka, près de la porte des Enfans-Trouvés. En même temps l'on vit des maisons en feu du côté du pont de Pierre de la Jaouza. C'est là que Murat était logé. Un troisième incendie se déclara du côté tout opposé de la ville. Cependant les Français n'attachèrent d'abord pas grande importance à ce qu'il ne regardaient que comme des accidens fortuits : des ordres furent donnés pour éteindre les feux, et l'on n'y fit pas d'autre attention. Les habitans voyaient brûler leurs maisons avec cette résignation que la persuasion seule de l'impossibilité de tout secours peut expliquer (1) : sans doute que la conviction où ils étaient que l'ennemi allait être privé des plus importantes ressources contribuait à cette inconcevable disposition des esprits. Quelques-uns sortaient les images des saints de leurs maisons, les plaçaient devant la porte, et s'en allaient. Le mardi soir l'incendie avait pris un aspect sérieux : le détachement employé pour arrêter les

---

(1) Quelques habitans mirent le feu à leurs propres maisons. On vit des femmes s'agenouiller devant leurs portes, faire des signes de croix, et lancer ensuite le fatal brandon dans leurs demeures, fuyant après, épouvantées de ce qu'elles venaient de faire.

progrés du feu, rapporta que ses peines avaient été vaines, que le feu éclatait dans mille endroits à la fois. Cependant les Français ne concevaient encore aucun soupçon sur les véritables auteurs de l'incendie, quoique déjà on eût arrêté quelques gens occupés à le propager, et qu'une main téméraire eût osé jeter une fusée dans les murs du Kremlin.

La journée et la nuit du mardi se passèrent ainsi. Lés troupes françaises, dispersées dans la ville, étaient au bivouac : aux différentes barrières elles se trouvaient campées. Le mercredi matin, il s'éleva vers les neuf heures un très-violent vent du sud, et c'est alors que l'incendie commença à devenir général. Des explosions, des feux qu'on voyait descendre du haut des tours, indiquaient les moyens qu'on employait pour le propager, dans l'espace d'une heure le feu avait éclaté dans dix endroits différens. Un vaste océan de flammes éclaira l'horizon : toute l'immense plaine couverte de maisons qui se trouve au-delà de la rivière, ne présentait que des flots enflammés qui s'élançaient dans les airs. Au même moment, le feu éclata dans le quartier des boutiques. Tout secours devint alors absolument impossible, et ce fut là que commença le

pillage. Ce qui échappait à la fureur des flammes tombait dans les mains du soldat français. Non jamais le ciel ne présenta aux hommes un plus affreux spectacle : les flammes sur tous les points; et sur tous les points les pillards poursuivant leurs victimes.

Buonaparte qui, des fenêtres du palais, avait suivi les progrès de l'incendie, commença à craindre pour lui-même. On avait saisi des forcenés qui cherchaient à porter la flamme dans l'enceinte même du Kremlin : le feu y avait déjà éclaté. Ils se détermina à aller passer la nuit à Petrowski (1). Il craignait quelque piége caché, et la conservation de ses jours fut toujours l'objet le plus important pour lui. Si jamais la conscience s'est fait entendre à ce cœur de fer, cela a dû être pendant cette nuit terrible. Quatre ou cinq cents misérables affamés, sans demeures, pillés, insultés par les soldats, s'assemblèrent autour de son palais : pâles et la bouche muette, ils imploraient par leurs regards la pitié de celui qui était l'auteur de tous leurs maux.

On essaya, mais inutilement, d'arrêter les

---

(1) Palais à une lieue de Moscou, sur la route de Twer.

progrès du désastre en semant l'épouvante : sous le moindre soupçon, on était fusillé. Des cadavres sanglans et défigurés, exposés dans les rues, ou attachés à des poteaux, offraient un spectacle révoltant, qui ajoutait encore aux horreurs dont on était entouré.

Le jeudi, le vent qui avait soufflé du sud passa violemment à l'est, comme si le ciel eût décidé la ruine entière de cette malheureuse ville.

Le vendredi, le vent augmenta de furie. Les courans de feu se précipitant dans les rues, détruisant tout sur leur passage, l'incendie ne se communiquait plus de maison en maison; de longues rangées de bâtimens étaient à la fois la proie des flammes. On n'entendait dans cette vaste plaine embrasée que le craquement des poutres, le bruit des murs qui s'écroulaient, le mugissement des flammes qui n'abandonnaient un lieu que pour offrir un moment à la vue des ruines noires et fumantes. Dans quelques endroits le vent semblait éteindre pour un moment les flammes; mais quelques secondes après, elles s'élançaient avec plus de fureur pour se joindre à l'océan de fumée qui inondait l'atmosphère.

Telles étaient les scènes d'horreur qu'offrait l'intérieur de Moscou; en dehors une foule de

fugitifs, nobles et paysans, exténués de fatigue et de faim, gisaient le long des routes, jetant leurs regards effrayés vers leur cité en feu.

Le samedi matin, le vent tomba; et la fumée s'étant peu à peu dissipée, laissa apercevoir un champ de désolation qu'aucune expression ne saurait décrire. Moscou n'existait plus ! On voyait de vastes plaines de ruines et de cendres; des cadavres humains dans les rues, dans les cours; de tous côtés, des chevaux morts, des vaches et des chiens brûlés; des gens errans çà et là, cherchant leurs familles perdues, et demandant du pain pour assouvir leur faim dévorante.

Quel cruel spectacle pour le peu de Russes qui n'avaient pu quitter leur ville infortunée! Nul peuple n'est plus fier de sa patrie que le Moscovite! Que l'on juge des cruelles sensations qui vinrent l'assaillir. Les étrangers pouvaient bien envisager cette épouvantable catastrophe, comme le signe avant-coureur de la délivrance de l'Europe; mais il est impossible pour le Russe de raisonner tranquillement sur la nécessité ou la politique des mesures qui furent prises à cette fatale époque; et il n'en est pas un jusqu'à ce moment qui veuille avouer par quels moyens

éclata l'incendie. Le peuple de Saint-Pétersbourg, aussi-bien que celui de Moscou, l'attribue à la méchanceté de l'armée française; mais l'histoire rendra justice à qui il appartient.

C'est en passant sous les tourelles du palais Petrowski, qui borde la route, que nous aperçûmes pour la première fois les dômes et les clochers qui s'élèvent au milieu des ruines de Moscou, et qui lui donnent de loin l'apparence d'une magnifique capitale; mais à peine fûmes-nous aux barrières, que notre illusion cessa bien vite. A mesure que nous avancions dans la Rabode, quartier bâti en bois (faubourg), nous étions désagréablement affectés par la vue des ruines. Au milieu d'une vaste étendue couverte de charbons, s'élevaient de temps en temps quelques carcasses de maisons : là, quelques monceaux de briques calcinées annonçaient le lieu où s'était trouvé une habitation. En avançant, nous traversâmes l'avenue des boulevards; les allées d'arbres, qui se présentaient dans toute leur beauté, semblaient ajouter à la mélancolie de la scène. Nous arrivâmes dans le centre de la ville: ce quartier construit avec des matériaux plus durables, offre par intervalle des restes d'édifices d'une telle élégance, que l'on juge bien que

Moscou a dû égaler les plus belles villes du monde; mais les rues désertes ne présentaient les unes après les autres que des ruines. Des colonnes abattues, des portiques mutilés, des coupoles brisées, des murailles en stuc dégradé, noir ou enfumé, formaient un hideux contraste avec les peintures brillantes que les voyageurs nous ont données des grands et somptueux palais de Moscou. L'herbe croissait à travers des fragmens réduits en poussière; quelquefois une fumée qui sortait lentement d'une cave annonçait que là était une ame vivante. Mon esprit était douloureusement affecté de tout ce que je voyais: et si telles étaient les sensations d'un étranger dans ce moment, quels durent être les sentimens des Russes, qui, forcés de rester dans la ville pendant le règne des Français, furent témoins du progrès journalier du malheur général, et avaient de plus à éprouver le besoin et l'oppression!

Leur nombre n'était pas considérable : on en comptait environ vingt mille, reste d'une population de trois cent mille; et encore est-on surpris qu'il en fût resté autant. Mais il faut se rappeler que pendant long-temps les citoyens ignorèrent le danger de leur situation; que la

fatale vérité venant à se découvrir tout à coup, ce fut à qui se dépêcherait de fuir. Les moyens de transport en devinrent plus difficiles à trouver; les demandes de chevaux, de mulets, de voitures surpassèrent toute mesure; et l'on offrit, le dernier jour, jusqu'à cinq cents roubles pour être conduit à la première poste au-delà de Moscou, sans pouvoir l'obtenir. Il se trouva donc des malheureux, forcés, soit par leur manque de moyens, soit par leurs infirmités, de rester au milieu de la tourmente, exposés à toutes ses horreurs. Ajoutez à ce nombre sept à huit mille soldats russes blessés qui périrent, faute de secours, ou dans l'incendie; et vous conviendrez que le génie du mal n'a jamais rien produit de plus affreux.

Parmi les infortunés obligés de rester à Moscou, on comptait quelques étrangers, auxquels toute tentative de départ eût coûté la vie. Aux yeux de la multitude ignorante et exaspérée tout étranger était un Français, un espion. Plusieurs de ces malheureux furent massacrés sur la route par les paysans, sans avoir d'autre tort que de ne pas parler le russe.

On nous fit le récit des souffrances d'un marchand allemand, qui méritent d'être rapportées.

Cet homme demeurait dans une petite maison de campagne : craignant d'y être exposé aux insultes de la soldatesque, il résolut de se réfugier dans la ville ; il y vint le jour même de l'entrée des Français Le pauvre diable était attaqué d'une hydropisie, et sa femme était prête d'accoucher; leur famille se composait d'un enfant de neuf mois, d'une fille et d'un gendre : tous ensemble se rendirent dans la maison d'un ami, et y restèrent durant le passage des troupes. Le mardi 15 septembre leur asile fut pillé, et ils furent privés de tout ce qu'ils possédaient. Bientôt après, les flammes menacèrent leur refuge : ils se virent forcés de l'abandonner. Ils eurent le bonheur de trouver en sortant un droska, sur lequel le malade se plaça, et que la fille et le gendre traînèrent tour-à-tour ; ils n'avaient encore fait que quelques pas, lorsqu'ils se virent assaillis par une nouvelle troupe de pillards, qui les dépouillèrent de leurs vêtemens et ne laissèrent pas même de langes à l'enfant. Néanmoins, comme on ne leur fit pas d'autres violences, ils continuèrent leur chemin jusqu'à une maison près la barrière Twerskaïa : mais les flammes ne les y laissèrent pas long-temps ; ils se virent forcés d'en sortir encore pour se mettre à la recherche d'un autre abri. Cette course

14.

fut plus heureuse que la première : deux officiers français qu'ils furent assez heureux d'intéresser à leur sort, les préservèrent pour cette fois de toute insulte. Ils cheminèrent pendant cinq verstes, au milieu des ruines fumantes de la ville. Enfin ils s'arrêtèrent dans une maison de bains qui était totalement abandonnée : ils y séjournèrent pendant quinze jours ; mais, au bout de ce temps, ils coururent tout à coup le plus grand danger. Les cosaques, dans une de leurs incursions, entrèrent dans le bâtiment où ils étaient, et les prenant pour des Français, s'apprêtaient à les massacrer. Heureusement que cette infortunée famille avait une connaissance, quoique imparfaite, de la langue russe ; ils parvinrent, avec beaucoup de peine, à faire entendre raison aux cosaques. Mais la peur affreuse qu'ils avaient éprouvée les détermina à ne pas rester dans un quartier aussi exposé. Ils se remirent en route pour la cinquième fois, et se refugièrent dans une maison abandonnée. Là, le malheureux père et sa femme succombèrent à leurs maux physiques et moraux. Le reste de cette famille traîne son existence pour maudire l'auteur de tant d'infortunes.

Il n'y a personne qui n'ait quelque particularité à raconter de ses souffrances ; tous portent

sur leur figure ou dans leurs regards quelques traces des privations et des anxiétés qu'ils ont éprouvées.

M. C. nous dit que, le jour même de l'entrée des Français, il était dans sa chambre lorsque deux dragons entrèrent subitement le pistolet au poing, demandant si quelques soldats russes ne se trouvaient pas cachés dans la maison. Sur la réponse négative, ils répliquèrent: si vous nous trompez vous êtes mort; et montèrent l'étage au-dessus pour continuer leur recherche. Redescendus ils exigèrent de l'eau-de-vie et une paire de bottes, qui leur furent bien vite accordées. A peine étaient-ils dehors, qu'une épaisse fumée sortit du haut de la maison, et bientôt elle fut tout en feu. M. C. fut obligé de quitter sa demeure; il erra long-temps en vain pour chercher un refuge. Enfin arrivé dans le faubourg au milieu de la nuit, il frappe à la maison d'une de ses connaissances, et demande un asile qui ne lui fut pas refusé. Il n'était pas le seul auquel cette faveur avait été accordée: plus de cent personnes étaient venues se réfugier dans cette vaste maison; toutes attendaient le jour dans la plus vive anxiété, craignant de voir à chaque instant leur nouvelle demeure envahie. Et effectivement, plusieurs

partis de maraudeurs se présentèrent à plusieurs reprises; et chaque fois ces infortunés furent dépouillés de quelques-uns de leurs vêtemens. Enfin le jour parut et n'amena pas de changement bien favorable à leur situation ; les visites des pillards se succédaient sans cesse : et cependant il était encore moins dangereux de rester dans cette maison que d'en sortir. Les assassinats dans ce quartier étaient très-fréquens : pour une seule fois que M. C. se hasarda à sortir, il eut à se repentir de sa témérité; insulté par des soldats, dépouillé de son habit, il fut heureux de sauver sa vie.

Quelque temps après, des officiers français vinrent prendre leur logement dans cette maison ; ils y furent reçus avec joie : on espérait que leur présence servirait de sauve-garde. Mais ce surcroit de compagnie augmenta la difficulté des subsistances. On fut réduit à se contenter d'une petite portion de farine, mise en pâte et que l'on cuisait sur le feu : ce secours même vint à manquer; car les paysans qui s'étaient hasardés à venir au marché, ayant été battus et privés de leurs chevaux et de leurs kibics, cessèrent bientôt de rien apporter, et il n'y eut plus moyen de se procurer le moindre aliment. Privés ainsi de toutes ressources, ils se virent forcés d'aller four-

rager avec des soldats français dans les jardins du voisinage, pour déterrer des pommes de terre, des carottes ou tout autre espèce de racines : et encore cette ressource était-elle très-précaire; car souvent les cosaques venaient interrompre désagréablement leurs recherches. L'infortuné M. C. passa ainsi la plus grande partie du temps que les Français demeurèrent à Moscou, sans pouvoir jamais assouvir sa faim, sans changer d'habit ni de linge. Mais, poursuivi par sa maligne étoile, la délivrance de Moscou ne mit pas fin à ses souffrances. Son excellent caractère, que les officiers français avaient été à même d'apprécier, avait engagé les autorités à lui offrir une place dans la municipalité provisoire. L'espoir d'être utile à ses malheureux compatriotes le détermina à accepter; et, au retour des Russes, toutes ses raisons pour motiver sa conduite furent jugées insuffisantes; toute espèce de connexion avec les Français étant regardée comme une trahison, le plus grand des crimes était d'avoir mérité leur confiance : il fut donc condamné à travailler (une heure pour la forme) aux travaux publics, avec un signe d'infamie attaché à son bras, et défense lui fut faite de jamais quitter Moscou.

On pourrait conter des milliers d'histoires de

ce genre. Les femmes furent encore plus à plaindre que les hommes pendant cette époque calamiteuse. Madame*** nous fit aussi le récit de son malheur. Eprouvant, comme il était naturel, une alarme extrême à l'arrivée des Français, elle se réfugia avec sa fille et son mari dans un cimetière, au milieu d'un grand nombre de femmes qui s'y étaient également retirées. Elles restèrent ainsi dans des angoisses mortelles pendant plus d'une heure, sans que cependant il leur arrivât rien. A la fin elles virent paraître une troupe de cavaliers qui leur fit la question ordinaire : Y a-t-il quelque soldat russe caché parmi vous ? Non, répondirent les femmes, couvrant de leurs robes un malheureux blessé qui gisait moitié mort étendu sur la terre. Les cavaliers, satisfaits de cette réponse passèrent outre ; mais peu d'instans après quelques-uns revinrent sur leurs pas, et l'on peut se peindre la frayeur de ces infortunées qui crurent que c'en était fait d'elles. La nuit vint, le groupe se dispersa pour chercher un abri. Madame ***, sa fille et son mari se retirèrent dans une maison abandonnée; ils y restèrent deux jours sans manger et sans oser sortir. Enfin, pressé par la faim, le mari se hasarda à aller à la recherche de quelques provisions. En entrant dans la

rue, il vit par terre une baguette de fusée et la ramassa. Son malheur voulut qu'il aperçût au même moment deux soldats français : la crainte lui fit rejeter avec précipitation ce qu'il tenait à la main. Aussitôt un des soldats, le prenant probablement pour un des incendiaïres, charge son fusil et lui passe une balle à travers le corps. Sa fille qui l'avait suivi des yeux à travers les carreaux de la fenêtre, jette des cris lamentables et se précipite dans la rue où elle tombe évanouie. La malheureuse mère arrive pour trouver son mari expirant baigné dans son sang, et sa fille que rien ne peut rappeler à la vie. Un officier français, témoin de cette scène, prit pitié de cette infortunée, et la conduisit au palais du prince Razoumowski, alors résidence de Murat : elle y resta jusqu'à l'évacuation définitive de la ville.

Murat avait été chassé par les flammes de l'hôtel qu'il avait d'abord choisi, et s'était logé dans ce palais. On dit qu'il s'empressait d'offrir tous les secours qui étaient en son pouvoir aux malheureux habitans : mais sa bonne volonté cédait aux fatales circonstances ; il ne pouvait guère offrir qu'un logement qui fut bientôt rempli de personnes des deux sexes; et l'on assure qu'une dame de condition accoucha au milieu de ses

compagnes d'infortune, qui ne trouvèrent d'autre moyen que de faire un cercle autour d'elle pour la dérober aux regards étrangers.

M. B. était aussi habitant de Moscou à cette triste époque; mais, plus favorisé par le hasard, il demeurait dans une auberge près de la Twerskoï, où logeaient plusieurs officiers français dont il eut constamment à se louer. Il s'était aventuré un matin seul dans les rues, lorsqu'il fut rencontré par deux soldats polonais qui voulurent le conduire, sous je ne sais quel prétexte, dans une rue écartée. Il refusa bien entendu de les accompagner; et voyant qu'ils commençaient à joindre les menaces aux prières, il s'échappa de leurs mains et se mit à fuir : les Polonais de courir après lui. Heureusement qu'au détour d'une rue il rencontra un officier dont il réclama la protection : celui-ci joignant les coups de plat d'épée aux réprimandes, eut bientôt mis les deux Polonais à la raison : cependant ils lui répondirent avec impudence que le pillage était permis, et s'enfuirent en murmurant. L'officier offrit à M. B. de l'accompagner jusqu'à sa demeure, ce que celui-ci accepta avec grande joie. Chemin faisant, ils rencontrèrent un soldat qui portait un assez gros paquet; l'officier ordonna au soldat de lui

montrer ce que ce paquet renfermait : c'était une collection de montres, de bijoux volés. Coquin, s'écria l'officier, un Russe est déshonoré lorsqu'il vole, et un Français se permettrait une action si infâme! n'êtes-vous pas soldat de la grande armée? En achevant ces mots il lui donna sur la joue un coup de son épée, qu'il essuya ensuite du plus grand sang-froid avant de la remettre dans le fourreau; et sortant un billet d'hôpital il le remit au soldat, qu'il envoya se faire guérir, puis reprit tranquillement sa conversation avec notre ami.

Ce qu'avaient dit les deux Polonais de la permission de piller accordée aux soldats n'était pas entièrement faux; mais cette permission était révoquée, et n'avait duré qu'une semaine. Pendant huit jours on n'avait vu dans les rues de Moscou, que des militaires furetant dans les avenues des maisons, enfonçant les portes des caves, des magasins; et dans les maisons on voyait des habitans réfugiés dans les recoins les plus cachés, se laissant dévaliser sans résistance. Ce qui rendait ce pillage plus affreux, c'était cet ordre méthodique avec lequel il fut successivement accordé à tous les corps d'armée. Les soldats ne faisaient plus à la hâte un métier défendu; ils exécutaient un ordre, ils remplissaient un devoir. Le premier

jour, c'était la vieille garde qui pillait, le lendemain ce fut la jeune garde, le jour suivant le corps du maréchal Davoust, et ainsi de suite. Tous les corps campés autour de Moscou vinrent à tour de rôle lui rendre visite; et l'on conçoit aisément que les derniers arrivés étaient difficiles à satisfaire. Pendant huit jours ce régime dura sans discontinuer. Et certes il était aisé de s'expliquer l'avidité des soldats, lorsqu'on considérait leur détresse. Hélas! ils étaient eux-mêmes sans souliers, sans pantalons; leurs habits tombaient en lambeaux. Retournés de la ville dans leur camp, ils étaient travestis si singulièrement, qu'ils n'avaient l'air de soldats que par leurs armes. Buonaparte fit enfin défendre le pillage, mais ses défenses restaient sans effet; on en vint aux affiches, aux proclamations, et à la fin, pour ramener la discipline, on alla jusqu'aux fusillades : c'est alors que les habitans commencèrent à se rassurer, et sortirent de leurs retraites.

Il n'était nullement surprenant que les soldats de la grande armée, se trouvant dans une situation bien différente de ce qui leur avait été promis, se livrassent à des actes d'indiscipline. Leur chef leur avait annoncé la prise de Moscou comme le terme de leurs longues et pénibles marches;

et ce Moscou ne leur offrait rien des commodités de la vie, pas même de souliers pour remplacer les semelles en lambeaux qui n'abritaient plus leurs pieds. De nouveaux travaux, des fatigues nouvelles se présentaient à leurs yeux, au lieu de ce glorieux repos dont on leur avait fait fête. Cependant comme le soldat français n'est pas facile à décourager, ils mirent d'abord leur espoir dans l'arrivée du bagage qui devait venir de Smolenske; mais les cosaques s'en emparèrent: il fallut tourner ses espérances d'un autre côté; ce fut alors qu'on pensa à la paix. Le soldat se complut dans cette idee; la paix allait lui rendre toutes les jouissances dont il était privé: mais il fallut encore y renoncer. Kutousow trompa toutes les tentatives de Buonaparte qui voulait s'adresser directement à l'empereur, et agir sur le cœur sensible de ce bon prince; il sut toujours trouver des prétextes pour temporiser. Quelquefois il refusait d'envoyer les dépêches à son maître, sous prétexte que l'adresse était mal mise, par exemple, qu'on lui donnait le titre d'*Empereur de Russie*, au lieu d'*Empereur de toutes les Russies*. D'autres fois il encourageait les espérances de Buonaparte par de fausses communications. Un jour il envoya une dépêche à Saint-Pétersbourg, dans

laquelle il manifestait les plus vives alarmes; il annonçait qu'il lui était impossible de tenir contre l'armée formidable de l'ennemi. Le courrier avait ordre de prendre une route qui devait nécessairement le faire tomber dans les mains des Français. Pendant dans ce temps-là, un véritable rapport cheminait en droite ligne et par une route plus sûre. Tous ces stratagèmes réussirent.

En même temps toutes les provinces environnantes couraient aux armes; on formait les paysans en corps réguliers qui devaient se tenir toujours sur la défensive, pendant que les cosaques couraient la campagne et faisaient de fréquentes incursions jusque dans les quartiers des Français. Ceux-ci n'allaient au fourrage qu'en corps d'armée; personne n'osait s'aventurer à sortir de la ville sans une forte escorte: aussi le découragement commençait-il à s'emparer des esprits. Des murmures se firent entendre contre Buonaparte, parvinrent jusqu'à lui, et il n'osait se montrer dans les rues : on ne le vit sortir du Kremlin que deux fois durant son séjour à Moscou, et encore allait-il de toute la vitesse de son cheval. L'insubordination de l'armée était pourtant encore loin d'une mutinerie complète, et quoique l'on en-

tendît quelquefois des militaires parler de lui avec irrévérence, le nom du chef n'avait pas encore perdu de son empire sur la masse du soldat. Cependant, malgré les défenses, les cimetières furent violés, les caves saccagées; on mit en pratique, pour découvrir les objets cachés, tous les moyens employés dans le temps de la république, tel que de répandre de l'eau sur le sol ou sur les murs pour découvrir dans quelle place ils avaient été nouvellement percés. Les soldats, entr'autres artifices, pour s'emparer du bien des pauvres habitans, employèrent celui-ci : ils jetaient quelques morceaux de bois enflammés à travers les fenêtres des maisons encore habitées, et s'établissaient ensuite en face de la porte : dès que le malheureux propriétaire paraissait, tenant en mains les objets les plus précieux qu'il voulait sauver, les soldats se jetaient sur lui et le dépouillaient. Plusieurs maisons sans doute furent brûlées de cette manière; mais, malgré tout ce qui se débite à ce sujet en Russie, il est impossible de croire que l'incendie n'ait pas eu d'autre cause.

Dans le cours de la troisième semaine on découvrit des magasins considérables d'eau-de-vie et de farine : mais l'indiscipline des soldats ren-

dit cette ressource à peu près nulle; tout fut pillé et dispersé avant que l'intendant de l'armée pût y mettre ordre. Au reste, l'on assure que les plus grands actes d'insubordination vinrent des troupes alliées : les Polonais surtout paraissaient prendre leur revanche à chaque excès qu'ils commettaient. Il faut dire, pour leur excuse, qu'ils étaient encore bien plus mal pourvus de toutes choses que les Français. La garde impériale, dont la conduite fut constamment présentée comme un modèle de discipline, la garde impériale ne manqua jamais des plus pressans besoins; cela entra toujours dans le système de Buonaparte. C'est au moins ce que nous avons entendu dire pendant notre séjour à Moscou.

Il est facile de se former une idée de cette ville. Rien de plus simple que son plan : la Kitaye-gorod (ville chinoise), ayant à son centre le Kremlin, est située sur une éminence au bord de la Moskwa; tout autour de cette éminence est bâtie la Beloye-gorod (ville blanche ou belle); autour de celle-ci la Zemlenoye-gorod (ville de terre); et enfin la slabode ou le faubourg forme une dernière enceinte autour de la ville de terre.

La Kitaye-gorod, outre quelques églises, renfermait dans ses murs la bourse et les principales

maisons de commerce. Elles ont toutes été complétement détruites par l'incendie ; mais l'esprit du négoce y domine toujours. On voit des boutiques en bois, des tentes élevées au milieu des ruines, qui déjà sont le siége d'une grande activité commerciale.

Le Kremlin contient les bureaux de l'administration. Nous le visitâmes souvent; c'est le seul édifice qui donne une idée de l'ancienne magnificence des Czars. Il était resté sur pied au milieu de l'incendie qui dévorait tout à l'entour de lui ; mais la fureur impie de Buonaparte avait décidé la destruction de ce monument vénérable (1). L'arrière-garde qui occupait Moscou après son départ, eut ordre de faire sauter cette orgueilleuse citadelle ; et à deux heures dans la nuit, les Français mirent le feu aux mines. Les deux premières explosions détruisirent une partie des murs et une des tours du côté de la rivière. Par la troisième, une partie de l'église Saint-Nicolas, et ses quatre grosses choches sautèrent en l'air

---

(1) A moins que son but ne fût de rendre éternellement le nom français odieux au peuple russe, on ne conçoit réellement pas le motif qui fit prendre ce parti à Buonaparte.

avec un fracas épouvantable. Au même instant la haute tour d'Ivan Veliki, la première bâtie par les Czars, se fendit depuis le haut jusqu'en bas, et la croix de la coupole qui en couronnait le sommet se brisa en mille pièces. La quatrième explosion fut plus terrible que les autres : les murs de l'arsenal, de neuf pieds d'épaisseur, une partie de la prison, et les bâtimens d'alentour s'écroulèrent. La commotion se fit sentir à plusieurs lieues à la ronde; les restes de la ville en furent ébranlés jusque dans leurs fondemens.

Au jour, le peuple se porta en foule au lieu de l'explosion; il trouva les portes barricadées : la seule un peu libre, était celle qui conduit au pont de pierres par où les Français avaient fait leur retraite ; mais les ruines et les flammes qu'on y voyait empêchaient d'y entrer. Ce ne fut pas sans crainte que le peuple s'avança sur ce sol qui fumait encore. La peur ouvre l'ame à toutes les impressions; le russe superstitieux à l'excès crut reconnaître l'intervention divine dans un événement que les physiciens se chargeront d'expliquer. L'image de saint Nicolas, attachée à un pan du mur de l'église, ne fut point endommagée, pas même la glace qui la recouvre, tandis que, par l'effet de l'explosion, tout à l'entour

était réduit en poussière. Certes, il fallait bien que saint Nicolas eût protégé son image : jamais plus grand miracle ne s'était vu; le bruit s'en répandit bien vite. La foule des mougiks alla toujours en croissant; on les voyait le jour et la nuit faisant des signes de croix, et s'agenouillant devant l'image miraculeuse avec tous les signes de la plus fervente dévotion. Pendant notre séjour, les pélérinages duraient encore avec la même ferveur.

Le palais impérial, qui fait partie du Kremlin, avait été, comme nous l'avons dit, la résidence de Buonaparte : mais il ne l'avait pas moins compris dans l'anathème; tout ce qui en faisait l'ornement est détruit; la salle du trône ne présente que dévastation et ruines ; celles des audiences publiques, au couronnement des empereurs, naguère le siége des fêtes les plus brillantes, ne sont plus habitables.

L'autre partie du Kremlin est restée intacte. La vue dont on jouit de là est vraiment magnifique : du haut d'une terrasse bâtie en saillie, sur le mur du côté de la rivière, nous apercevions l'église de la Trinité avec son architecture pour ainsi dire fantastique; la sainte porte sous laquelle tout russe, de quelque condition qu'il

soit, ne passe que tête nue; plus loin, un amas de dômes au milieu desquels semble s'élancer celui de l'Assomption; la chapelle des Czars, le clocher superbe d'Ivan Veliki, qui domine tous les autres, et dont le globe réfléchit au loin les rayons du soleil.

A nos pieds nous voyions la rivière serpentant à travers les ruines, et à l'entour les clochers qui ont résisté aux flammes, quelques palais déjà rebâtis, des chaumières, des jardins et enfin tout cet assemblage varié qu'offre une ville russe. La scène est prolongée par le vaste paysage de la campagne parsemé de jolies maisons, de monastères, et que terminent les montagnes rembrunies de Sparrow, sur le sommet desquelles apparut, comme l'ange de ténèbres, à la tête de ses légions, Buonaparte et son armée, lorsqu'il eût chassé devant lui les défenseurs de Moscou. Ramenant nos regards autour de nous, nous nous trouvons au milieu des restes de l'église Saint-Nicolas : ses cloches qui faisaient son orgueil (l'une d'elles pesait plus de deux cent milliers) sont dispersées en morceaux sur la terre, à la même place où l'explosion les a lancées. Un peu plus loin, vis-à-vis l'arsenal, sont rangées les onze cents pièces de canon que

la grande armée a été obligée de laisser en Russie. Ces trophées auxquels ont contribué presque toutes les nations de l'Europe, l'Italie, la Hollande, l'Autriche, la Prusse, la Pologne, la Saxe, l'Espagne, attestent d'effroyables désastres!

Nous allâmes un jour à la campagne rendre visite à un seigneur. Il ne nous attendait pas, et cependant nous fûmes reçus splendidement. Au milieu des jardins, construits dans le genre anglais, s'offraient un palais d'hiver et un élégant pavillon d'été. Comme c'était un dimanche, le public avait l'entrée des jardins; beaucoup de personnes venues de Moscou ou des campagnes environnantes se promenaient dans les allées, dans les bois et sur les pièces d'eau. A six heures on annonça l'ouverture du théâtre, aussitôt la foule en prit le chemin. Pour nous, nous étions dans le salon. Un domestique vint bientôt avertir l'assemblée que les acteurs étaient prêts, et n'attendaient pour commencer que la présence du maître. En entrant, nous trouvâmes la salle déjà pleine de spectateurs; seulement deux rangs de siéges sur le devant avaient été réservés pour les amis particuliers : tout le reste des places se trouvait pris. La pièce qu'on représentait était une comédie russe dont le sujet était

tiré de quelque pièce française : elle nous parut bien jouée. Après le spectacle, nous retournâmes au salon, où les rafraîchissemens circulaient avec profusion pendant que la musique se faisait entendre. Les chants russes ont quelque chose de sauvage. Un de ceux que nous entendîmes avait été composé en l'honneur de Miloradowicz : nous admirâmes l'effet qu'il produisait.

La nuit venue, on servit un repas splendide. Les vins de toute espèce, depuis le bourgogne le plus exquis jusqu'au jus délicieux de la Moldavie, étaient versés à pleins verres. Nous ne quittâmes notre hôte que lorsque le jour commença à paraître.

La maison de ce seigneur était composée de plus deux cents domestiques, et cependant il nous demandait presque excuse de nous recevoir avec si peu de façon, en nous parlant de ses pertes dans la dernière campagne. Sa maison de Moscou avait été brûlée avec tout ce qu'elle renfermait. Il avait aussi perdu un grand nombre de ses paysans, parmi lesquels plusieurs de ses joueurs de cors de chasse, plusieurs de ses meilleurs acteurs, de ses meilleurs musiciens, qui lui avaient été enlevés par la guerre.

Tous ces gens, au reste, attestaient par leur

air de bonheur les bienfaisantes dispositions de leur seigneur; ils faisaient tous l'éloge de sa bonté et de sa franchise. Ces pauvres créatures lui donnèrent dans ces derniers temps de calamité une grande preuve de leur attachement. A l'approche des Français, il réunit tout son monde; et après leur avoir remis à chacun quelques pièces de son argenterie, il leur ordonna de les cacher où ils pourraient. Lorsqu'il revint au milieu d'eux, au mois d'octobre, pas une seule petite pièce ne manqua. Ce ne fut pas tout : ces malheureux avaient été forcés de s'enfuir à leur tour, et par attachement pour leur maître, ils avaient pris tout le soin possible de son esclave favorite; elle ne manqua de rien avec eux; et dès qu'ils surent où il s'était retiré, ils fournirent les chevaux et l'argent nécessaires pour qu'elle pût l'aller joindre. Ce seigneur, au reste, paraissait s'enorgueillir beaucoup de ces preuves d'affection; et nous en conclûmes qu'elles ne sont pas très-communes.

Il est des maisons de seigneurs qui renferment bien plus de domestiques encore que n'en avait celui-ci. On en cite quelques-uns qui en ont jusqu'à cinq à six cents. Ces gens-là vivent pêle-mêle, n'ayant pour lit que le plancher ou

la terre : au reste, le lit n'est pas un meuble de rigueur en Russie. Ils sont dénués de toutes les commodités de la vie : et c'est cependant au moyen de cette multitude d'esclaves que le prince russe pourvoit à ses amusemens, à son théâtre, à ses concerts; qu'il étale une grande foule de domestiques dans son antichambre; qu'il a une table ouverte et bien garnie pour tous ses amis; qu'il étale enfin un luxe que l'on ne rencontre que dans ce vaste empire. Le nombre des bras attachés à un même emploi est presque incroyable, et les travaux qu'ils exécutent ne le sont pas moins. Le comte Apraxin a fait rebâtir en moins de vingt-deux mois son magnifique palais de Moscou, qu'on avait mis vingt-deux ans à faire construire. Nous l'avons vu avec tous ses dômes, ses portiques et ses ornemens intérieurs, absolument tel qu'il était avant l'incendie, et déjà habité par quatre à cinq cents personnes.

Ces créations rapides sont tout à fait du goût des Russes. Quand le roi et la reine de Prusse vinrent à Saint-Pétersbourg, on construisit en moins de quinze jours une suite de quatorze appartemens ornés de sculptures, peintures, dorures, et autres décorations; et, ce qui est plus extraordinaire encore, ce palais gigantesque de Saint-Michel,

dernière résidence de l'empereur Paul, fut projeté, bâti et habité dans moins de trois ans.

Le 26 juin, la chaleur fut excessive, le thermomètre de Réaumur marquait vingt-deux degrés. Nous sortîmes cependant vers le soir, et nous allâmes à la promenade sur le boulevard. Là nous vîmes beaucoup de monde dans des costumes divers : le marchand russe dans son caftan bleu, avec sa femme dont les cheveux tressés sont ornés de perles; le grec avec sa robe de soie bleue ou rouge; le Perse dans son bonnet piqué, sa veste à fleurs et sa robe flottante; le marchand boukhare, le Tartare de Kasan, le Mongol dans son costume particulier, et le Turc, qui ne connut jamais le sourire, superbement vêtu, se promenant à pas lents, d'un air grave et majestueux. Mais de tous les promeneurs celui qui captivait l'attention générale, c'était un élégant habillé à la dernière mode anglaise : ce costume était ici plus extraordinaire que tous les autres.

A voir les rues désertes de Moscou, on ne se serait pas attendu à rencontrer un si grand concours de peuple à la promenade. On nous assura, au reste, que ce n'était rien en comparaison des années précédentes. Cependant le commerce de l'Orient avait déjà ramené une grande partie des négocians étrangers. Ce com-

merce prenait chaque jour une nouvelle activité.

De toutes les branches de commerce, la plus lucrative est celle que les Russes font avec les Boukhares : elle consiste en étoffes de coton, soieries, peaux d'agneaux, riz, rhubarbe, fruits secs, salpêtres, turquoises, lapis lazuli, schals de cachemire, dont quelques-uns sont du prix de 5000 à 6000 roubles. Les Boukhares prennent en retour du sucre, du café, des draps, des cuirs, de l'indigo, de petits ouvrages en fer, de la fabrique de Toula. Ils ne bornent pas leurs relations à la seule ville de Moscou; plusieurs d'entre eux sont établis à Astracan et dans d'autres places de ce côté-là. Mais les principales affaires se font à la foire de Makarieff (1) qui se tient au mois de juillet. Un nombre infini de Boukhares s'y rendent en caravanes en remontant le Volga. On dit qu'il se réunit à cette foire plus de cent mille personnes, et que les affaires qui s'y font montent à plusieurs millions de roubles.

Les Boukhares sont des Tartares industrieux

---

(1) A dater de cette année (1817), la foire est transférée à Nizenei-Novogorod. La ville de Makarieff a été incendiée deux fois, en 1815 et 1816, soit par accident, soit à dessein.

et paisibles, soumis à un kan indépendant, qui fait sa résidence à Boukhara, ville peu éloignée de Samarkand : mais le pays situé entre cette contrée et la frontière de Russie offre les plus grands obstacles à un commerce direct; il est totalement dépourvu d'eau, et se trouve sans cesse infesté par les Kirquisses. Quoique les caravannes soient considérables, puisqu'elles se composent depuis deux cents jusqu'à trois cents chameaux, elles n'en sont pas moins très-souvent attaquées par ces brigands qui n'ont ni foi ni loi. Le seul moyen de traverser tranquillement le désert, est d'acheter leur protection avant de se mettre en route.

Les Kirquisses vont en corps d'armée considérables ; non-seulement ils ont résisté aux Russes, qui dans ces derniers temps ont voulu les chasser de la contrée, mais ils les ont même empêchés d'atteindre jusqu'au lac Aral. Ces difficultés ont forcé le gouvernement impérial à laisser ce commerce dans les mains des Boukhares; mais il n'a pas négligé les intérêts de ses sujets ; et sous ce règne on a constamment offert une escorte de 1,000 hommes à toute compagnie qui voudrait employer un million de roubles à une entreprise pour ouvrir un com-

merce direct avec la Boukharie : mais cette offre n'a encore tenté personne.

Outre le commerce ordinaire, il se présente des spéculations d'un genre plus particulier à ces contrées orientales. Un marchand russe entreprend un voyage dans l'espérance de découvrir des bijoux qui auraient été abandonnés par un parti vaincu dans sa fuite, ou enfouis par de malheureux proscrits pendant les diverses révolutions qui ont si long-temps désolé la Perse et les pays voisins. Un autre porte des émeraudes et du corail aux Usbeks, qui de temps immémorial sont dans l'usage d'orner le front et les yeux des morts avec ces riches matières. J'ai connu un marchand russe qui avait fait un voyage très-lucratif avec une cargaison de laines de cachemire. Prenant sa route par Palatinsk, il fut plusieurs jours à traverser une grande partie du désert sous la conduite de deux honnêtes Tartares-Usbecks qui ne lui demandèrent pour leur peine qu'un ducat chacun. Il avait été si satisfait de sa spéculation, qu'il était sur le point de la renouveler une seconde fois avec son fils.

Il paraîtra peut-être surprenant que les Usbesks aient demandé des ducats pour récompense; mais il faut savoir que le commerce a tellement

répandu cette monnaie, qu'elle est la plus usitée dans les affaires sur presque tous les points de la terre. Ce même marchand russe nous disait que les pièces de vingt francs au coin de France, quoique de très-bon or, avaient bien plus de peine à passer, et perdaient toujours dans ces contrées lointaines, parce qu'elles étaient bien moins connues que les ducats hollandais. Il avait entendu prononcer le nom de Buonaparte dans les déserts de la Tartarie, et dans le cours de son voyage il avait vu une histoire de sa vie contenant un pompeux et mensonger récit de ses entreprises et de ses actions, terminée par son mariage en 1810. Ce livre était en Arabe, langue familière à toutes les personnes bien nées dans ces pays : il avait été, nous dit ce marchand, imprimé à Paris, et envoyé au nombre de plusieurs centaines à Alep, d'où il s'était répandu dans l'Orient. Avait-il l'intention de propager par là la gloire fallacieuse de son nom; cela se rattachait-il à quelque plan de futures conquêtes dans ces pays lointains, c'est ce qu'il est difficile de décider à présent.

Le dernier ukase de l'empereur qui oblige tout étranger qui veut s'établir à Moscou de se faire naturaliser, met sans doute des obstacles au ré-

tablissement du commerce de cette ville. Mais la politique exigeait impérieusement cette mesure, après les efforts faits par les agens du dehors pour désorganiser ce pays. Diverses ordonnances qui coïncident en partie avec ces vues, ont été promulguées à Saint-Pétersbourg ; mais le gouvernement n'a pas voulu adopter entièrement la même mesure pour sa seconde capitale.

Nous fîmes un jour une petite excursion au couvent des Devitchi, jadis prison de la princesse Sophie, sœur de Pierre le Grand. Aucune grille n'en ferme l'entrée : nous examinâmes à loisir toutes les parties de ce mélancolique édifice. Les religieuses vêtues en noir avaient l'air d'ombres errantes au milieu de cette obscurité qui règne toujours dans une église russe. C'était l'heure des vêpres : le son plaintif de toutes ces voix féminines mêlées au chant des prêtres, nous fit une impression difficile à rendre. Les nones officient elles-mêmes durant une partie du service divin, en lisant des passages de l'Écriture ; mais les prêtres se tenaient à la porte du sanctuaire où les femmes ne peuvent jamais entrer.

Les édifices religieux étaient, du temps des grands ducs, des espèces de forteresses approvisionnées, et propres à soutenir des siéges.

Celui-ci fut considéré par les Français sous un point de vue militaire : sa situation à l'angle formé par la riviere, du côté de la grande route à l'ouest, immédiatement sous la montagne de Sparrow, faisait de ce cloître un poste éminemment nécessaire. Il y mit donc une garnison de 4000 hommes pour garder le passage, et empêcher les Russes de s'y établir eux-mêmes.

Il paraît que les officiers de cette division se conduisirent avec tous les égards possibles. Ils poussèrent l'attention jusqu'à faire devant les images des saints le signe de croix, avec la même dévotion que leurs hôtesses : aussi quand le maréchal Davoust offrit de remplacer la moitié de ses hommes par une égale quantité de blessés russes, la bonne Igoumena (l'abbesse) refusa l'échange sans hésiter : et s'il s'élevait quelque soupçon contre la supérieure et ses nonnes, nous nous empresserions d'ajouter que ces dames ne nous parurent ni jeunes ni jolies.

Un autre jour, nous visitâmes les divers monastères qui sont sur les bords de la Moskwa, au bas de la ville, tous remarquables par la beauté de leur situation. Ils sont bâtis la plupart sur le modèle de celui de saint Alexandre à Saint-Petersbourg, en briques rouges et blanches. A l'excep-

tion d'un seul, ils nous parurent tous d'une très-petite antiquité.

Toutes les fois que nous faisions ces excursions, nous revenions le cœur serré. Rien n'attriste davantage que ces éternelles images de la destruction : on peut se figurer une ville détruite; mais ne rencontrer sur une superficie de neuf lieues carrées que des ruines à chaque pas, c'est un tableau dont l'horreur surpasse toute imagination. Les habitans ont pourtant rebâti leurs maisons avec assez de promptitude; mais que peut le travail de deux années (1). Le peu d'habitations qui se relèvent paraissent des *Oasis* dans ce vaste désert, et font une bien petite diversion à la scène de désolation universelle que l'on a sous les yeux.

D'après un rapport officiel, il paraît qu'avant l'incendie il y avait à Moscou 6591 maisons bâties en bois, et 2567 en pierre ou en brique. Quand les Français évacuèrent la ville, il n'en restait que 2100 en bois et 526 des autres.

---

(1) D'après des renseignemens postérieurs, Moscou est presque entièrement rebâti : il ne restait, au mois de juin 1817, qu'environ un dixième des maisons à relever; ce sont celles des faubourgs dont les propriétaires ont peu de fortune.

Les pertes immenses que les nobles du gouvernement de Moscou ont faites par l'invasion des Français les ont mis pour un certain temps dans l'impossibilité de relever leur ville. La princesse de K... estime ses pertes à 2,095 esclaves, et une valeur de deux millions de roubles en maisons, meubles et bestiaux : tous les autres ont fait des pertes à proportion. On conçoit que, de quelques années, les palais de Moscou ne peuvent se relever : aussi, à l'exception de ceux du comte Apraxin et de M. de Balachoff, tous les autres, tels que ceux de Paschkow, Menczykoff, Puschkin, Troubetskoi, Scheremeteff, Aschkow, Orlow, Dolgorouki, Panin, Besborodko, Durassow, Soltikoff, Gagarin, etc., etc., sont encore dans le même état où l'incendie les a laissés.

Dans les classes inférieures, les marchands en détail, les aubergistes ont été les premiers à rebâtir leurs maisons ; ce qui se conçoit facilement, leurs rentrées devant nécessairement être promptes. L'hôtel du traiteur allemand chez lequel nous étions logés avait été un des premiers rétablis ; il n'y avait pas d'autres maisons dans la rue : les marques du feu étaient encore visibles sur les fenêtres et les portes du bâtiment.

Le nombre total des maisons rebâties, à l'épo-

que du mois de juillet 1814, était de 1,280 en bois, et 1,312 en briques.

On est peut-être curieux de connaître le résultat de la souscription ouverte en Angleterre en faveur des habitans de Moscou : elle n'a pas eu la destination que se promettaient sans doute ceux qui l'ont remplie. Le peuple est ici esclave, et ne possède rien en propre. L'argent de la souscription a donc été distribué entre certains seigneurs dont les besoins étaient les plus pressans; et jusqu'à un certain point ceux auxquels il était réellement destiné en ont en quelque façon profité, puisqu'il leur a évité un appel de fonds que leurs seigneurs n'auraient pas manqué de leur faire.

Le nombre des habitans de Moscou, pendant les chaleurs de l'été qui leur permettent de bivouaquer dans les rues ou au milieu des ruines de leurs maisons, est, en ce moment, de 170000 : mais ce nombre n'est que momentané; il n'y en a habituellement que la moitié de ce que l'on en comptait avant l'incendie : suites affreuses de l'ambition désordonnée d'un seul homme ! Que d'innocentes victimes privées subitement de tout ce qu'elles possédaient ! Murat et le maréchal Mortier avaient ouvert un asile dans leurs palais

aux malheureux; Buonaparte lui-même éprouva quelques sentimens de pitié, on le dit du moins; il parut désirer de diminuer les maux qui pesaient sur les infortunés habitans. La nature humaine n'est pas toujours égale soit dans le mal soit dans le bien : le scélérat ressent quelquefois le remords, comme l'homme vertueux éprouve quelquefois aussi de vicieuses faiblesses. Buonaparte révoqua au bout de huit jours l'ordre donné pour le pillage. Le maréchal Mortier reçut l'ordre d'organiser une municipalité : des syndics furent nommés pour faire le relevé du nombre des pauvres ; on promit à ceux-ci des rations; les chirurgiens français durent soigner également les malades des deux nations, et M. Toutoulmine fut requis de dresser un rapport sur l'hôpital des Enfans-Trouvés qui avait, on ne sait comment, échappé aux flammes, et d'indiquer les moyens de pourvoir à leurs besoins.

Ces intentions bienfaisantes ne furent pas sans succès. Quoique la nouvelle municipalité rencontrât mille difficultés dans l'accomplissement de ses devoirs, quoique les autorités civiles et militaires ne parussent la respecter en aucune manière, quoique les rations promises aux pauvres ne leur fussent point distribuées, quoique les hôpitaux

fussent laissés sans approvisionnemens et sans médicamens, néanmoins les conséquences des mesures prises furent une grande amélioration dans l'état de la ville. Dès la troisième semaine, les habitans commencèrent à jouir d'une apparence de tranquillité.

Alors le peuple tourna ses pensées vers le ciel. Jusqu'à ce moment aucune messe n'avait été célébrée depuis le fatal jour de l'entrée des Français : on crut devoir ouvrir une des églises. Après beaucoup de recherches, on trouva un prêtre, aumônier du régiment des chevaliers-gardes, qui se chargea d'officier. Les préparatifs furent faits avec la solennité requise : on établit une garde devant l'église (1). Long-temps avant l'heure convenue, la populace se rendit sur la place; et aussitôt que les portes furent ouvertes, la foule se précipita dans le temple. Des témoins oculaires

---

(1) C'était celle nommée Eupla-Diacona. Quelque temps avant la guerre un ukase avait ordonné la démolition de trente-trois églises sur les deux mille environ que l'on comptait à Moscou. La superstition attribua à cette circonstance tous les malheurs de l'envahissement. L'empereur a fait vœu de bâtir une église en commémoration de la délivrance de la Russie.

nous ont assuré que rien ne fut plus touchant que cette cérémonie religieuse. Il se trouva que c'était le jour de la fête de saint Alexandre; et les mougiks sentirent renaître leurs espérances.

Ces fatales guerres d'invasion, outre les maux physiques qu'elles entraînent, ont toujours pour résultat de développer les mauvaises inclinations des peuples; le paysan emploie la perfidie pour se venger du soldat, il s'accoutume à son tour au brigandage, et les lois ont bien de la peine à reprendre leur empire; les militaires ne pouvaient pas s'écarter sans être assassinés par les mougiks, et souvent avec des raffinemens de cruauté qui font horreur. On en a vu pousser la perfidie jusqu'à engager des soldats à venir prendre un repas dans leur chaumière; et quand ceux-ci, pleins de confiance, se livraient à la joie, les paysans d'alentour s'emparaient des armes posées en faisceaux à la porte de la cabane, se jetaient sur les soldats et les massacraient impitoyablement jusqu'au dernier.

Beaucoup de partis de fourrageurs ont été détruits de cette manière par les paysans, qui croyaient ne commettre en cela qu'une action méritoire; et nous voyons avec douleur que ceux qui nous font ces récits partagent cette façon d'en-

visager les choses : tant il est vrai que les guerres ont pour premier résultat de rendre l'homme féroce, et de lui ôter les premières notions du juste et de l'injuste.

Il circule ici une infinité d'anecdotes qui font ressortir le courage des paysans. On nous a conté qu'un esclave du comte Romanzow ayant été blessé d'une balle par un hussard westphalien, se traîna comme il put vers sa chaumière. Son ennemi espérant trouver quelque butin, suivit les pas sanglans de sa victime ; il trouva le malheureux étendu dans sa cabane luttant contre la mort : sans s'en embarrasser davantage, il se mit à fureter partout ; et pendant qu'il était en train de remplir ses poches, le Russe, ramassant tout ce qui lui restait de force, saisit sa hache et en fend la tête de son assassin, sur le corps duquel il expire un instant après (1).

(1) Voici l'extrait d'une lettre écrite par un intendant à son seigneur, à Saint-Pétersbourg ; elle peut donner une idée de l'esprit qui animait les Russes en 1812.

« Les Français sont venus à nous ; ils nous ont pris du foin, de l'avoine, du pain, des bestiaux. Il nous en reste pourtant encore assez pour passer l'hiver. Sur quelques-unes de vos terres ils ont commis de grands ravages. Il y a trois semaines environ qu'ils sont arrivés au village de....

Au commencement d'octobre le temps commença à se gâter. A la même époque, l'activité toujours croissante de l'armée russe, postée près de Kalouga, redoubla l'anxiété de Buonaparte. Il employa tous les moyens connus pour ranimer l'esprit du soldat et l'empêcher de réfléchir sur sa position; à son tour il mit en usage les stratagèmes dont les Russes s'étaient servis avant de quitter Moscou; la paix était assurée, on parlait d'un second message à l'empereur Alexandre. Les amusemens publics se multiplièrent : j'ai vu une affiche de spectacle sous la date du 12 octobre (six jours avant l'évacuation)! Mais tout fut inutile; le bruit de la victoire de Taroutina remportée par Beningsen, fit faire aux militaires de graves réflexions. On aperçut un changement marqué dans la contenance des officiers français; cette gaieté, cette disposition communicative qui

---

avec l'intention de le brûler; mais, avec l'assistance de Dieu, nous les avons tous tués comme des chiens enragés. Nous avons trouvé sur eux beaucoup d'ornemens d'église et un collier de perles : j'ai donné tout cela à notre église. Nous ne voulons rien de ce qui a appartenu aux Français. Nous sommes satisfaits, et ne voulons pas provoquer la vengeance divine. »

les distinguent si éminemment, semblaient les avoir abandonnés. On leur entendait dire : *nous sommes flambés, c'est fait de nous!* Ils s'efforçaient d'entretenir la conversation ; mais ils ne parlaient plus d'affaires politiques, si ce n'est à mots couverts et entr'eux.

Bientôt la retraite devint d'une urgente nécessité. Elle offrait bien des chances défavorables ; néanmoins l'esprit de Buonaparte, qui paraissait engourdi, se réveilla tout à coup. Les convois de blessés eurent ordre de prendre la route de Smolenske : on fit préparer pour vingt jours de biscuits le long de cette route. Ces dispositions furent bientôt connues dans la ville. Le 18 octobre, vers les quatre heures du soir, on entendit battre la générale, et au bout d'une heure la plupart des régimens se dirigèrent vers le sud. Le maréchal Mortier, cependant, continua à occuper Moscou à la tête d'un corps de 5,000 hommes. Il réunit tout son monde au Kremlin pour plus de sûreté ; car il était probable que l'armée russe ne tarderait pas à connaître le mouvement des Français. Effectivement dès le surlendemain un parti de cosaques pénétra dans la ville, et s'avança bien avant dans la Twerskoi. Les Français les repoussèrent.

Bientôt après le général Witzengerod se hasarda à entrer dans Moscou accompagné d'un seul aide-de-camp. A peine était-il sur le boulevard, qu'il aperçut un escadron de cavalerie française. Alors il s'avisa d'une ruse de guerre: élevant en l'air son mouchoir blanc comme un drapeau parlementaire, il s'adressa à l'officier commandant, se dit envoyé de l'armée russe, et demanda à être mené immédiatement au quartier-général. Il fut en conséquence conduit au Kremlin. Mais le maréchal Mortier n'était pas homme à se laisser tromper par un pareil subterfuge. Il se récria fortement contre un commandant en chef, devenu son propre messager, et lui dit qu'il le regardait comme prisonnier de guerre. Witzingerode fut envoyé sous escorte à Buonaparte. On prétend que celui-ci, aigri par par la funeste tournure des événemens, voulait faire passer ce général par un conseil de guerre qui l'aurait condamné pour avoir porté les armes contre son roi et sa patrie (le général Witzinguerode est né en Westphalie). On sait par quel événement extraordinaire il échappa au sort qui l'attendait.

On ne savait trop si les Français avaient conçu ou non l'idée de se maintenir dans Moscou. Une

esplanade élevée avec assez de peine, du côté du Kremlin qui est vis-à-vis le Kitaye-Gorod, les retranchemens, les barricades construites devant les rues qui aboutissent à la rivière, donnaient beaucoup d'inquiétudes aux habitans sur leurs projets ultérieurs. Mais les préparatifs pour faire sauter le Kremlin, dont il n'était pas possible qu'on fit un mystère, ouvrirent les yeux à tout le monde. S'il restait quelques incertitudes, elles furent dissipées d'une manière bien cruelle, lorsque, le 23 octobre, à deux heures du matin, on entendit la première explosion et successivement les trois autres qui mirent le sceau aux vaines insultes que Buonaparte voulut faire à la nation russe. L'arrière-garde française qui, dans la vue de cacher ses desseins, avait fait des évolutions pendant plusieurs heures, commença sa marche vers les huit heures dans la soirée du 22. Et au jour on n'aperçut plus aucune trace de troupes françaises, si ce n'est les ruines qu'elles laissaient après elles, d'après les ordres d'un barbare.

Dans le cours de cette mémorable journée (23 octobre) les cosaques prirent possession de la ville. Mais, loin que leur arrivée amenât quelque changement heureux pour les infortunés habi-

tans, ils éprouvèrent de nouvelles persécutions. Les cosaques, maîtres de la place, se mirent d'abord à piller; puis, excités par la canaille, ils furent à la recherche des soldats français dans toutes les maisons où l'on pouvait soupçonner qu'il en fût resté. Tous ceux que l'on trouva furent impitoyablement massacrés dans leurs lits.

Les personnes auxquelles les Français, pendant leur séjour, avaient manifesté quelque bienveillance, devinrent ensuite l'objet de la rage de ces furieux. Un parti de cosaques entra dans la maison de M. Beketow, près le pont des Maréchaux; ils battirent les femmes, et assommèrent les hommes qu'ils y trouvèrent. Après cette belle expédition, ils se portèrent, suivis de toute la canaille, au Zemlenoye-gorod, vers la colonie française. « Prenez, s'écriait un mougik, prenez ce nid de traîtres et d'espions que nous avons nourris trop long-temps dans notre ville. Tuez-les tous sans exception. » Ces barbares allaient faire une effroyable boucherie, lorsque le vénérable pasteur de l'église catholique se présenta à eux, et les conjura de l'écouter. Il leur fit comprendre combien lui et son troupeau étaient innocens des maux dont ils étaient au contraire les premières victimes. Il parvint ainsi à les engager à

se retirer et à emmener le peuple avec eux. Ces heures de confusion et d'anarchie furent cruelles à passer; à chaque instant la position des citoyens devenoit plus terrible. Enfin, le général Bekendorff arriva avec trois bataillons, et rétablit un peu le calme dont cette malheureuse cité avait tant besoin. Le samedi matin, parut un maître de police, M. *Hellmann* : tout le monde alors respira, et l'ordre commença à se réblir.

Je n'oublierai pas un beau trait d'un officier russe (1) resté à Moscou, et prisonnier des Français. Le départ de l'arrière-garde lui avait rendu la liberté; il logeait dans la maison des Enfans-Trouvés, où étaient les blessés français. Pour les mettre en sûreté, il entre dans la salle, son bras en écharpe, et leur crie : *Soldats! vous êtes tous mes prisonniers; l'armée est partie, je vous somme de vous rendre. — Comment! nous ne nous rendrons pas : aux armes!* En effet, plusieurs de ces braves sortent de leur lit, s'habillent, s'arment et veulent sortir. L'officier s'oppose à leur départ, leur représente le danger qu'ils courent, s'ils se montrent hors de

---

(1) M. de Krikoff, officier aux chasseurs de la garde.

la salle. Il lui fut impossible de retenir quelques-uns d'entr'eux, qui sont massacrés dès qu'ils paraissent dans les cours. Cette triste vue rend les autres plus dociles : ils se rendirent prisonniers. Alors leur sauveur descend, va au-devant des cosaques et du peuple, et dit au commandant des cosaques. *Je vous déclare que les blessés qui sont ici, sont prisonniers; personne n'a le droit de les toucher.* On insiste ; le chef des cosaques menace d'employer la force : mais la fermeté généreuse de l'officier russe parvint enfin à sauver les blessés.

Puisque nous avons parlé des cosaques, il est bon d'observer qu'il n'est pas absolument nécessaire d'être de cette nation pour servir dans les corps de l'armée russe qui portent ce nom, pas plus qu'il n'est indispensable d'être né en Hongrie pour entrer dans les hussards autrichiens. Pendant la dernière guerre, on a levé en Russie un grand nombre de régimens armés et équipés à la cosaque. Je me rappelle qu'en passant à Twer, je vis un régiment de cosaques revenant de l'armée, que l'on licencia sur la place, vu qu'ils étaient tous natifs de cette province. C'étaient des paysans de la couronne, des cochers, des laquais, des bateliers, etc. etc., qui n'avaient d'autre droit au

nom de cosaque que celui que leur donnaient leurs longues piques, leurs chevaux presque sauvages et leur amour pour le brigandage.

C'est aujourd'hui le 4 juillet, jour de la procession solennelle au monastère de la vierge. L'image de cette mère du Sauveur frappa, comme on sait, d'aveuglement, une armée de Tartares qui venait surprendre Moscou. On nous fit beaucoup d'instance pour assister à toutes les cérémonies qui ont lieu ce jour-là; mais nous avions fait tous nos préparatifs de départ, et nous nous mîmes en route pour Smolenske.

Les premiers objets qui attirèrent notre attention, furent les restes des retranchemens élevés à Poclonigorod. C'est dans cet endroit que les Russes avaient d'abord eu l'intention de tenter encore une fois le sort des armes après la bataille de Mojaïsk. La route passe par une colline, sur laquelle ils élevèrent trois batteries formidables. A droite et à gauche, d'épaisses forêts rendaient cette position très-forte; néanmoins, le général russe renonça au projet de risquer une nouvelle action en avant de Moscou contre l'armée victorieuse.

La malheureuse ville de Mojaïsk n'est plus qu'un monceau de ruines. Les Russes en fuyant

y mirent le feu, et les Français dans leur retraite ont achevé de brûler le peu de maisons qui restaient. C'est ici que Buonaparte se décida positivement à faire sa retraite par Smolenske, se voyant, par la perte de la bataille de Malojaroslawetz, hors d'état de se frayer un passage vers les provinces du sud. La grande armée russe marcha directement sur Krasnoï, afin de lui barrer le chemin, tandis que Platow et Miloradovitz eurent ordre de le poursuivre. Le premier surprit l'arrière-garde française à Mojaïsk, et lui fit éprouver un échec.

Les champs de Borodino (1) n'étant plus qu'à six verstes, nous étions impatiens de voir un lieu devenu si célèbre. Il faut observer que ce n'est pas l'occasion qui avait marqué cet endroit pour le lieu du combat; il avait été choisi de longue main, et fortifié en conséquence avec soin. Le général Beningsen qui fut chargé de ce soin, y mit plusieurs semaines.

En continuant notre chemin nous arrivâmes

---

(1) Les Russes donnent à la bataille de Mojaïsk le nom de Borodino; c'est celui d'un village situé à deux lieues plus en avant de Moscou. C'est entre ces deux points que se trouve le champ de bataille.

d'abord au petit hameau de Tatarinosa, où Koutouzow établit son quartier général; bientôt après nous nous trouvâmes à l'endroit où était le centre de la position des Russes. C'est une terrasse naturelle de trente à quarante pieds d'élévation, qui se termine en pente douce et s'étend à une distance d'une lieue : au bas, coule la Kalogha, petite rivière qui se jette dans la Moskwa. Le flanc droit des Russes se trouvait tellement assuré, qu'aucune attaque n'eut lieu de ce côté. Leur gauche était protégée par un ravin profond, derrière lequel est une hauteur sur laquelle ils établirent trois redoutes. Deux collines, également hérissées de canons et occupées par leurs meilleures troupes, commandaient toute la plaine d'alentour.

Les Français étaient maîtres de l'éminence située de l'autre côté de la Kalogha, et rangés sur une ligne qui s'étendait depuis le point opposé au centre de l'armée russe jusqu'à son extrême gauche. Tout le terrein occupé par eux, allait en s'élevant, mais pas assez pour que leurs canons pussent dominer la plaine. Ils appuyaient leur droite sur deux formidables batteries dont les parapets étaient encore intacts, près d'Alexyno, lorsque nous y passâmes.

Dès le premier jour de la bataille, les redoutes qui soutenaient la gauche des Russes furent emportées. Les Français changèrent ensuite leur plan et dirigèrent leurs attaques vers le centre de l'armée russe. Malgré le double rang de canons qui vomissaient la mort, la valeur française l'emporta. Le lendemain de bonne heure, ils se rendirent maîtres du village de Borodino dont les Russes n'eurent pas le temps de rompre le pont. Ayant passé la Kalogha, ils firent trois charges désespérées sur les hauteurs. Chaque fois ils furent repoussés. Alors changeant une seconde fois leur plan, ils se dirigèrent de nouveau contre l'aile gauche des Russes. Cette aile avait été fort affaiblie par la perte de la hauteur dont nous avons parlé. Quelle fut la raison qui empêcha les Russes de la reprendre, c'est ce que nous ne pouvons expliquer; d'autant plus que les batteries françaises trop éloignées ne pouvaient soutenir leurs troupes de ce côté; et un corps Russe, posté dans le bois qui est derrière, devait, ce semble, rendre cette attaque très-praticable. Quoi qu'il en soit, l'occupation de ce poste important donna aux Français une supériorité décidée, et le troisième jour de cette mémorable affaire, ils furent maîtres du champ de bataille.

A la nuit les Russes firent leur retraite sans être poursuivis. La perte éprouvée par chacune des deux armées était immense ; 63,000 cadavres jonchaient la plaine : aucune bataille de nos temps modernes ne présente une si affreuse boucherie. Quand on considère les nombreuses difficultés que les Français eurent à surmonter, la position des redoutes ennemies, la profondeur du ravin qu'ils eurent à franchir, les obstacles que la nature et l'art leur opposaient, la bravoure extrême avec laquelle ils furent reçus à chaque attaque, on ne peut trop admirer leur étonnant succès, et il faut convenir que la bataille de Mojaisk est une de celles dont ils peuvent le plus s'enorgueillir.

En descendant de Gorrha au village de Borodino, nous aperçûmes un étranger assis sur le rivage de la Kalogha : il nous parut plongé dans une profonde méditation. Dans un lieu non fréquenté une rencontre inopinée sert d'introduction : nous lui fîmes quelques questions auxquelles il répondit avec beaucoup de politesse. Il nous informa qu'il était né en Pologne, qu'il était de la division Sebastiani à la bataille de la Mojaisk. Frappé d'une balle lors de l'attaque sur le centre de l'armée russe, il fut laissé sur le champ de

bataille, et fait prisonnier par les Russes qui l'envoyèrent à Archangel. Il venait d'être mis en liberté et retournait dans sa patrie. Il n'avait pas voulu passer par ici sans visiter ce champ de carnage. L'endroit où nous étions était celui où il avait été blessé, et il était assis là depuis une heure, repassant dans son esprit l'image du passé; il ne pouvait s'en arracher : ce qu'il avait devant les yeux lui faisait une telle impression que toutes ses idées étaient bouleversées. Quand il regardait ces champs maintenant si tranquilles, si différens des scènes tumultueuses dont ils étaient naguères le théâtre, il croyait que tout ce qui s'était passé n'était qu'un rêve. Après avoir tiré de notre nouvelle connaissance toutes les informations que nous pûmes, nous continuâmes notre marche; et, trop intéressés nous-mêmes pour quitter sitôt ces lieux mémorables, nous allâmes du côté où s'était trouvée l'aile gauche des Russes. Les ouvrages construits sur la hauteur dont nous avons parlé subsistaient encore. Le ravin qui séparait ce poste du corps d'armée, était dominé par une forte batterie placée à Semenoski, qui en balayait presque toute la longueur; et sur le terrein l'on voyait encore des preuves de l'horrible mêlée qui s'était engagée en cet endroit. Mais, en

arrivant aux redoutes, ces traces de désolation devenaient bien plus nombreuses. L'intérieur était, à la lettre, jonché de bonnets, de plumets, de fourreaux, de marmites de campagne, de débris d'uniformes français et russes confondus ensemble, et probablement à la place où chaque homme était tombé.

Le dix-huitième bulletin français, en parlant de ces ouvrages dit : « qu'ils n'étaient faits qu'à moitié, sans palissades, sans chevaux de frise. » Et cependant c'était la clé de la position. Autant qu'il est possible de porter un jugement sur cet objet, il semblerait que la critique n'était pas dénuée de fondement; on ne voit pas effectivement qu'on se soit assez précautionné contre une attaque d'un corps de cavalerie qui franchirait les parapets. Nous devons ajouter que, d'après les apparences et l'état actuel des lieux, on peut conjecturer que de la cavalerie française s'est frayé un passage par ici.

Un peu plus loin est l'endroit où le général Montbrun fut tué par un boulet; c'était un officier dont la valeur lui avait mérité l'estime de tous ses camarades. Un simple pieu surmonté d'une planchette portant une inscription, est planté à l'endroit où il a été enterré. Cette ins-

cription est écrite à l'encre, et mérite d'être rapportéee. La voici telle que nous l'avons lue :

Ci gît
Le général MONTBRUN.
Passant, de quelque nation
Que tu sois,
Respecte ces cendres:
Ce sont les restes d'un des plus braves
Parmi tous les braves
Du monde,
Du général MONTBRUN.
Le maréchal d'Empire, duc de Dantzik,
Lui a érigé ce faible monument.
Sa mémoire est dans tous les cœurs
De la grande armée.

Dans ma prochaine lettre je vous donnerai la suite de notre voyage.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. T. J.

LETTRE X.

Parallèle entre Frédéric II, *roi de Prusse*, *et* Charles III, *roi d'Espagne.*

A M. C.

Monsieur,

Je vous prie de soumettre ce petit parallèle aux grands philosophes de nos jours.

Frédéric II, roi de Prusse, fut un grand militaire et un mauvais législateur.

Le coryphée des philosophes de son temps, il protégea leurs écrits; par ses discours et son exemple, il affaiblit en même temps les senti-

Charles III, roi d'Espagne, fut un mauvais militaire et un grand législateur.

La risée des philosophes de son temps, il prohiba la lecture de leurs écrits; par ses discours et son exemple, il affermit en même temps

mens religieux parmi ses sujets.

En récompense, les politiques du jour le proclamèrent un grand roi.

Frédéric fit son objet principal du militaire. Il agrandit son royaume; il augmenta son armée, son trésor, et répandit l'instruction philosophique parmi ses sujets : mais il dédaigna la morale, et se moquait ouvertement des dogmes et des institutions de l'église. Les canonicats, les bénéfices ecclésiastiques, devinrent, dans ses mains, des récompenses militaires, qu'il accordait souvent à des officiers qui se vantaient de n'avoir point de religion.

les sentimens religieux parmi ses sujets.

En récompense, les politiques du jour le proclamèrent un roi imbécile.

Charles ne fit point son objet principal du militaire. Il n'agrandit pas son royaume, il n'augmenta pas son armée ni son trésor, et ne permit pas que l'instruction chrétienne fût remplacée, dans ses états, par les écoles de la philosophie moderne. Mais il s'attacha à la morale; il eut beaucoup de considération pour les mœurs nationales, et encore plus d'égards pour les dogmes et les institutions de l'églige. Les canonicats, les bénéfices ecclésiastiques, ne devinrent point, dans

ses mains, des récompenses militaires, et leurs titulaires ne se vantèrent jamais de ne pas avoir de religion.

Ces deux princes moururent avec une réputation très-différente, et ils laissèrent leurs états respectifs à des successeurs, hommes de bien.

Trente ou quarante ans après la mort de *Charles* et de *Frédéric*, un ennemi commun vint tour à tour attaquer les royaumes d'Espagne et de Prusse, dont le régime du gouvernement et l'esprit de leurs habitans avaient été formés sur des principes si diamétralement opposés.

La guerre de la France contre la Prusse fut annoncée très-long temps avant le commencement des hostilités. Le cabinet de Berlin eut le temps de faire ses manifestes et ses préparatifs, et de recevoir les offres que lui firent

Renforcée des débris de la monarchie prussienne, la France, par une politique qu'on blâme quand on en est la victime, mais qu'on admire lorsqu'on en profite, avait habilement tiré avantage de la stupeur et de la corruption

l'Angleterre et la Russie, qui étaient, pour ainsi dire, contiguës à ses états, de la soutenir de toutes leurs forces par une triple alliance offensive et défensive.

Les troupes prussiennes étaient formidables par leur nombre, leur discipline et leur réputation; elles étaient commandées par des officiers excellens, et dirigées par des généraux habiles qui, toute leur vie, s'étaient occupés sans distraction du métier de la guerre. Le succès

du cabinet de Madrid, pour faire exiler hors de leur pays un nombre considérable de régimens nationaux, s'emparer de plusieurs places fortes, et introduire fraternellement une armée formidable dans le sein de l'Espagne. La position géographique de ce royaume en faisait un état isolé, et sans espoir d'être secouru par aucun de ses voisins.

Par surcroît de précaution, sous le prétexte de juger les différens qu'il y avait entre le père et le fils, entre Charles IV qu'on venait de détrôner, et Ferdinand VII qu'on avait proclamé roi d'Espagne, on avait attiré en France l'ancien et le nouveau souverain, la famille

cesseur de Frédéric, possesseur d'un riche trésor, avait sous ses ordres la totalité de ses troupes, et aucunes n'étaient exilées hors de leur pays. Il eut le temps de les rassembler, et de les camper dans les positions les plus avantageuses de ses frontières, que ses ingénieurs et son état major connaissaient parfaitement.

La surface du territoire de la Prusse était intacte; il n'y avait aucun corps ennemi dans son sein, qui pût interrompre ou mettre des difficultés dans les transports et dans la confiance des communications.

Tout le monde en Prusse était à sa place; ses forteresses, en assez

royale et les gens les plus marquans de ce royaume. Soit par crainte ou par espérance, on s'était aussi préalablement assuré que les personnes qui restaient en place agiraient en faveur du nouveau gouvernement qu'on voulait établir.

La surface du territoire de l'Espagne était en outre couverte de soldats français et d'espions de police, qui gênaient la facilité des transports et la confiance des communications.

Ce ne fut qu'après avoir mis ce royaume dans la position que nous

grand nombre, étaient commandées par des officiers de son armée, et le temps n'avait pas manqué pour les pourvoir et les mettre dans un état très-respectable de défense.

Malgré tous ces avantages, une première rencontre suffit à une armée révolutionnaire pour renverser et détruire cette armée philosophique. Ses régimens furent pris, ses places fortes se rendirent, et la puissance prussienne disparut.

venons de décrire, que l'usurpateur osa annoncer ses prétentions.......

....

Malgré ces désavantages, les Espagnols indignés, mais sans alliés, sans finances, sans armée, sans point d'appui et sans centre d'unité dans leur gouvernement; sans chefs, sans généraux, sans être prévenus, ni avoir le temps de prendre aucunes précautions; en un mot, entourés de dangers, sans moyens et sans ressources, la crainte n'abattit pas leur courage. Fervens dans leur foi, ils se prosternèrent devant les saintes images

de *Notre-Dame du Pillar*, et ils implorèrent sa puissante protection : fortifiés par cet *acte de dévotion*, pleins de confiance dans les sentimens d'honneur et dans l'enthousiasme religieux qui les animait, ils se révoltent contre l'oppression : ils attaquent et dispersent, on peut dire dans un moment, les armées ennemies, et en chassent les restes hors de leur pays.

Les ennemis de la Prusse n'ont trouvé aucune opposition de la part des esprits forts et des partisans des idées philosophiques, qui étaient si nombreux parmi les sujets du successeur de Frédéric II.

Les ennemis de l'Espagne ont trouvé les plus grandes oppositions de la part des moines et des partisans des idées religieuses, qui étaient si nombreux parmi les sujets des successeurs de Charles III.

Extrait de mon ouvrage intitulé *Tydologie.*

Chev. DE S.

LETTRE XI,

Sur le dernier ouvrage de lady Morgan, intitulé la France.

Londres, 20 septembre.

A M. R.....

MONSIEUR,

Vous me demandez ce que l'on pense ici de l'ouvrage de lady Morgan. Je crois n'avoir rien de mieux à faire pour répondre à votre désir, que de vous envoyer l'extrait d'un de nos meilleurs journaux littéraires (1) : vous verrez que l'auteur est jugé en Angleterre beaucoup plus sévèrement qu'en France. Voici donc ce que dit le journal en question :

« Lady Morgan a été à Paris par la route de Calais; elle en est revenu par Dieppe. Elle est restée près de quatre mois dans la capitale de la

---

(1) Quarterly-Review.

France, pendant lesquels elle a fait deux petites excursions au dehors. C'est avec ces données qu'elle revient chez nous, pour nous gratifier, en un gros volume in-4° (1), de ses observations qu'elle intitule modestement *la France !*

« Elle débute par nous dire : Les pages suivantes ont été composées depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars, d'après un journal tenu avec régularité pendant mon séjour en France en 1816. *Je m'étais engagée à fournir mon manuscrit avant le mois d'avril : j'ai donc été forcée de l'écrire à la hâte, d'envoyer les chapitres les uns après les autres, sans pouvoir éviter les répétitions en les comparant entre eux ; et n'ayant pas revu les épreuves, je n'ai pu éviter de nombreuses fautes typographiques* (p. VI.)

« Cette position dans laquelle l'auteur se met envers son libraire, semble lui faire un peu trop négliger les intérêts du public ; et ceux qui ne sont pas dans le secret de ces petites ruses, s'étonneront de voir que la céleste miss Owenson, l'élégante lady Morgan, soit en quelque façon (nous tremblons de le dire) aux gages d'un libraire, et que son épais volume, si plaisamment

---

(1) L'édition en anglais est in-4° ; elle coûte 60 fr.

intitulé *la France*, ait été écrit en vertu d'un contrat pour *être livré*, comme tout autre produit irlandais, dans le courant de mars.

« Le titre de l'ouvrage est digne du contenu, qui n'est que fausseté depuis le commencement jusqu'à la fin. L'auteur y a répandu en outre, à pleines mains, le mauvais goût, l'ampoulé et l'absurde, les bévues, l'ignorance de la langue et des mœurs françaises, l'ignorance sur toute espèce de matière, les faussetés, l'amour du jacobinisme, l'impiété. Certes voilà bien des chefs d'accusation très-graves ; nous prenons l'engagement de les prouver.

« Commençons par le MAUVAIS GOUT. Le livre est composé sans ordre ; il est écrit dans le plus mauvais style, si l'on peut appeler style un véritable jargon. Il n'y a aucune connexion entre les parties ; c'est une masse de sentences décousues jointes ensemble : de telle sorte que l'on peut assurer très-sérieusement que l'on ne fera aucun tort à l'ouvrage en le commençant par le dernier chapitre, et remontant ainsi jusqu'au premier ; et cependant il annonce une prétention à l'ordre. Il est divisé par parties, les parties en chapitres ; chaque chapitre a un titre particulier, comme la *société*, les *paysans*, etc. Mais lady

Morgan possède un moyen de se débarrasser des entraves qu'une division par parties et par chapitres pourrait mettre aux excursions de son génie. Elle interrompt çà et là son sujet par des étoiles ainsi placées :

* * * * * * * * * * * * * * * * * *

Dans son premier livre on trouve jusqu'à seize de ces lacunes. Il s'en trouverait plusieurs centaines, si elle en avait mis chaque fois qu'elle a manqué d'ordre dans sa narration, ou qu'elle est passée sans transition à un autre sujet. Quant aux titres, ils conviennent tellement aux chapitres, que celui intitulé *les Paysans*, pourrait tout aussi-bien être intitulé *Paris*, et *vice versâ*.

« On sent qu'il serait trop long d'administrer les preuves de ce que nous avançons ici. Pour donner une idée du désordre qui règne dans les observations de lady Morgan, il faudrait que notre article fût aussi long que son malheureux volume. Son mauvais goût, au reste, sautera aux yeux de tout le monde, quand nous dirons qu'*elle méprise Racine*. Il est vrai qu'il est coupable d'avoir eu de la piété; et elle pense prouver suffisamment son imbécillité en disant :

Le FAIBLE *Racine qui écrit à madame de Maintenon :* Dieu m'a fait la grâce, en quelque

compagnie que je me sois trouvé, de ne jamais rougir de l'Evangile ni du roi. *Il associe ainsi le roi et l'Evangile dans ses lettres familières, et parle dans son Histoire de Port-Royal des grands desseins de Dieu sur la mère Agnès. Tel était le calibre intellectuel de l'auteur de Phédra* (1) (Phèdre)! — Partie I, p. 48.

« Sa rage contre la mémoire de ce grand homme est portée si loin, qu'en dépit de la France entière et de l'assentiment général de l'Europe, elle (lady Morgan, qui n'entend pas sa langue, qui ne peut pas même écrire correctement le nom de la plus connue de ses tragédies) a l'audace de prononcer qu'il n'est pas poëte! — Partie II, p. 95-98.

« Venons maintenant à l'AMPOULÉ et à l'ABSURDE. Nous n'en finirions pas sur cet article, si nous voulions, comme l'on dit, approfondir le sujet : bornons-nous à quelques exemples.

« A l'occasion d'une cloche, lady Morgan fait la réflexion suivante :

Compter le temps par ses divisions artificielles

---

(1) C'est ainsi que lady Morgan estropie le nom de cette tragédie!

est la ressource de l'inutilité. L'ignorance oisive de l'homme dans un humble état, et l'inévitable ennui de l'homme élevé, trouvent également leur compte à consulter les heures. L'homme énergique et occupé laisse le sable au fond de l'horloge. — I, page 37.

« Veut-on des marques soit-disant profondes sur le caractère national ; en voici exprimées dans un style aussi intelligible que simple et éloquent :

L'idiosyncrasie reçoit toujours ses premières couleurs de l'influence du sol et du climat ; la morale de chaque peuple dépend beaucoup de la constitution particulière de sa structure physique. La religion et le gouvernement, à la vérité, donnent une direction puissante aux principes et aux usages de la société civilisée, et dégradent ou relèvent ses qualités inhérentes par la défectuosité ou l'excellence de leurs institutions. Mais les traits primitifs de chaque race demeurent fixes et immuables ; l'impression originaire de la nature n'est jamais effacée. — I, page 85.

« Voici du pathétique. La vue de quelques tulipes qui croissent à la porte d'un hameau en France, arrache cette exclamation à notre auteur :

Oh ! (ces oh! reviennent fréquemment chez notre lady) *quand verrai-je près des chaumières des paysans de ma patrie* (l'Irlande), *d'autres fleurs que celle du chardon pointu qui balance sa tête solitaire, et qui, à chaque souffle de vent, jonche la terre de son inutile duvet, ou le treffle inodore qui ne rampe sur la terre que pour être foulé aux pieds, ou cueilli une seule fois l'année pour être plongé dans la coupe enivrante, en commémoration des illusions fatales du peuple qui cherche à noyer en même temps le souvenir de ses maux et ce qui peut leur servir d'emblème.* — I, page 19.

Nous donnons au plus fin hibernois à deviner ce que cela signifie.

« Lady Morgan pense que l'époque où elle a visité Paris, était la plus favorable pour ses observations; et voici pourquoi :

La surface agitée, palpitant encore de sa récente commotion, était parsemée des restes des anciens temps arrachés du sein de l'oubli. I, page 109.

« Diderot a dit assez ridiculement, que pour peindre une femme, il faut tremper sa plume dans les couleurs de l'arc-en-ciel, et sécher l'écriture avec la poussière de l'aile d'un papillon.

Lady Morgan ne trouve pas l'hyperbole assez forte ; elle fait dire à Diderot :

Pour peindre une femme, il faut prendre une plume de l'aile d'un papillon!!! — I, page 163.

« Passons aux BÉVUES. Nous voici encore dans l'abondance : cependant nous ne montrerons que quelques échantillons de cet article qui sent fortement son origine irlandaise.

« Lady Morgan assiste à un spectacle où se trouve la famille royale de France : elle est singulièrement affectée de voir

Que le roi et la famille royale occupaient au CENTRE *une loge de* CÔTÉ (1). — II, page 134.

« Dans son admiration pour le général Lafayette, elle veut lui donner le titre de *patriarche* ; mais, par une malheureuse ignorance de sa propre langue, ce sont les petits enfans du général dont elle fait des patriarches.

Nous trouvâmes le général Lafayette entouré de sa famille patriarchale, son fils, sa bru, ses deux filles, leurs maris et onze petits enfans. — II. page 183.

« Mais ceci n'est rien en comparaison d'un fait

(1) Le traducteur français a supprimé cette sottise.

bien extraordinaire qu'elle a découvert, c'est que dans les familles de nobles émigrés les enfans ont tous le même âge, ou à peu près, que leurs parens. *Les vieux nobles émigrés et leurs descendans presque aussi vieux* (I, page 113). Après cet exorde plein de sensibilité, elle commence à débiter un torrent de faussetés et de jacobinisme sur les royalistes, cette *faction pleine de préjugés, ignorante, intéressée, cruelle*, *ne respirant que vengeance*. Quoique cela n'appartienne pas au sujet, nous ne pouvons pas nous empêcher de prier lady Morgan de nous citer une goutte de sang répandue par les émigrés depuis la restauration.

« Les droits attachés dans la plupart des autres contrées à la primogéniture ont été abolis en France. Lady Morgan conclut qu'il n'y a que des jumeaux dans ce pays-là; elle nous dit gravement :

Il n'y a point de primogéniture en France! — I, page 22.

« C'est avec la même sagacité qu'elle transforme le palais du sénat conservateur en *palais conservateur* (II. page 34) : titre que tous les directeurs, les consuls et les sénateurs qui ont tour

à tour habité ce palais, voudraient bien qu'il eût mieux mérité.

« Comme le chirurgien du roi a été l'un des frères de la charité, elle le confond avec le confesseur du roi; et, partant de cette bévue stupide, elle insulte Louis XVIII, et s'enfonce dans une comparaison entre l'influence spirituelle du premier, et celle du père Lachaise, confesseur de Louis XIV. — II, page 131.

« On connaît ce vers de Molière :

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne.

« Lady Morgan les a entendu citer : les mots *véritable Amphitryon* font quelque effet dans la conversation; la voilà résolue à les employer sans s'embarrasser s'ils sont bien ou mal appliqués. Elle les place dans une douzaine d'endroits à peu près avec le même succès que cet homme dont parle Joe Miller, qui, laissant tomber une épaule de mouton, demande pardon de ce *lapsus linguæ*.

Le cidre, dit-elle, *n'est pas en grande estime chez les véritables Amphitryons du rural savoir-vivre.* — I, Pag. 71.

La comtesse d'Horsonville (qui avait invité notre auteur à déjeuner) *était le véritable Amphitryon de ce jour délicieux.*

« Nous arrivons aux preuves de ce que nous nous permettons d'appeler L'IGNORANCE de l'auteur dans la langue et les usages des Français.

« Comme on assure que le manuscrit était illisible, et qu'un long errata se trouve en tête du volume, nous mettons sur le compte de l'imprimeur un millier de fautes que nous aurions pu relever ici; il en reste toujours assez pour démontrer aux plus incrédules que lady Morgan est entièrement étrangère aux usages de la France ancienne et moderne, et qu'elle ne sait pas mieux le Français que la jeune fille encore en pension, quoiqu'elle affecte de larder chaque page de son livre de quelques mots de cette langue.

« Les *menins* qui, comme on sait, étaient de jeunes officiers qui suivaient le dauphin de France, sont transformés par notre auteur en *mignons* du dauphin. Si lady Morgan avait la moindre notion de la langue et de l'histoire de ce pays, ignorerait-elle que ce sont les d'Epernon, les Joyeuse que l'on désigne sous le nom de mignons de Henri III.

« En parlant de Buonaparte, l'auteur dit : Il

était un tout autre homme pour les personnes qui avaient les *petites entrées* que pour celles qui n'avaient que les *grandes entrées*. — I, pag. 23. Le fait en lui-même est faux, et l'histoire qu'elle bâtit dessus, d'un bien médiocre intérêt; mais il en résulte qu'elle ignore la signification de ces mots *grandes* et *petites entrées*, et qu'elle en intervertit le sens. Cette bévue ne peut être attribuée à une erreur de plume, car elle y retombe dans plusieurs endroits de son livre.

« Voyons maintenant comment elle estropie un nom grec, et en fait un tout, moitié latin, moitié français. Toute la famille d'Égée est fatale à la pauvre lady. Elle nous assure qu'elle a vu de ses propres yeux le tableau de PHEDRA et HIPPOLYTA par Gérin (Elle veut dire Guérin). Elle peut bien avoir vu un tableau, mais à coup sûr elle ne l'a pas compris, et n'a jamais vu jouer la pièce de Racine d'où le sujet est tiré. Le fait est que cette savante lady ne connaît de l'histoire de Thésée que ce qu'elle en a lu dans le *Midsummer night's Dream*, où il n'y a point d'Hippolyte, mais une Hippolyte.

« Elle dit au sujet de la place du Carrousel : *En 1622, Louis XIV donna ici une fameuse fête à madame de la Vallière, et s'efforça de*

gagner son cœur par un spectacle de voltigeurs turcs qui, sortant par les angles de la place, donnèrent lieu au nom de Carrousel qu'elle porte à présent, en en tirant une étymologie forcée de CARRÉ AUX AILES. — II, pag. 24.

« Voilà bien des erreurs en peu de lignes. Carrousel n'est point un mot moderne; il est bien plus ancien que le siècle de Louis XIV; il ne dérive point de carré aux ailes, mais de Carouse, Carousel, qui veut dire en vieux français, comme en vieil anglais, fête, amusement; et Louis XIV n'est né que seize ans après l'époque où lady Morgan en fait un voltigeur turc. Quelque plaisant, la voyant prendre des notes, lui aura fait ce conte pour se moquer de sa simplicité.

« Lady Morgan est dans la plus grande familiarité avec les princesses, les duchesses, les comtesses de France, et laisse entrevoir que ses talens personnels et sa célébrité l'ont fait recevoir dans des sociétés où peu d'autres étrangers sont admis (I, pag. 241, 242); et cependant elle confond le mari de sa chère amie, madame Lefèvre Desnouettes, avec Lefebvre, duc de Dantzick (II, pag. 238). Elle confond madame de Staal avec madame de Staël; elle fait de l'infortunée

princesse Lamballe la fille du duc de Richelieu, etc., etc.

« Elle s'extasie à juste titre sur le talent de trois illustres peintres qu'elle a beaucoup connus, et, par une grande fatalité, elle estropie le nom de chacun d'eux : ce n'est pas Girodet, Gerard, Guérin, dont elle fait un si grand éloge ; c'est Gerodet, Girard, Gerin !

« Mais au milieu de ses fausses citations et de son arrogante critique des auteurs français, de la langue et de la société française, il lui échappe un aveu qui montre combien elle est propre à juger de pareils sujets.

« Quand elle fut à l'institut,

*Elle tenait en main l'*ORDRE DES LECTURES, *et, quoiqu'instruite des sujets qui devaient être traités, elle trouva extrêmement difficile de suivre les orateurs ou plutôt les lecteurs.* — II, p. 161.

» Malgré cet aveu, qu'elle ne put *suivre*, c'est-à-dire *comprendre* ce que l'on disait, quoiqu'instruite d'avance du sujet des discours, elle n'en donne pas moins un résumé de chacun d'eux, et conclut par condamner en masse tous les instituts.

Un peu fatiguée du ton discordant et déclamatoire dont avaient été prononcés les discours que

je venais d'entendre, et n'y ayant trouvé qu'un intérêt assez médiocre, mes oreilles et mon esprit se sentirent plus à l'aise, quand on leva la séance, qui, au total, me laissa une impression peu favorable des corporations savantes et des confréries de goût. — II, pag. 165.

« A l'aveu de lady Morgan, nous joindrons, pour en finir sur ce chapitre, un témoignage qu'elle ne récusera pas, celui du traducteur *procuré*, ou, pour employer le terme plus poli dont se sert l'éditeur, *choisi* par elle-même pour faire part de son Ouvrage aux Parisiens. A l'occasion de quelques-unes de ces bribes de français dont elle a cru devoir enrichir son livre, le pauvre traducteur ne pouvant sortir de perplexité, fait une note, pour dire que, quoique ces mots soient imprimés dans l'original comme étant du français, il est forcé d'avouer qu'il ne les comprend pas. Il ajoute : nous sommes fâchés de ne pouvoir les *traduire* à nos lecteurs (vol. I, pag. 84). C'est une vraie fatalité attachée aux Ouvrages de lady Morgan, que les uns demandent une traduction anglaise de son anglais ; et les autres, une traduction française de son français.

« Ignorance en général. Lady Morgan est enthousiaste de Buonaparte et de tous ses géné-

raux, et cependant elle ne les connaît que peu, ou même pas du tout. En racontant un trait de dévouement du général Rapp, elle lui donne le nom de vétéran. Malheureusement pour la véracité du récit de lady Morgan, le général avait à peine trente ans lorsqu'il fut fait aide-de-camp de Buonaparte, même aujourd'hui il ne peut en avoir plus de quarante-cinq; et le fait, s'il est vrai, a dû se passer il y a dix ans. Si lady Morgan avait fait quelque attention à ces tableaux, dont dans d'autres endroits elle se plaît à nous parler si longuement, elle aurait vu la figure du général Rapp, qui n'est rien moins que celle d'un vétéran.

« Mais cela n'est rien auprès de la confusion qu'elle fait de tout ce qui regarde le règne de Louis XIV (époque de l'histoire moderne, qui est cependant la plus connue des lecteurs ordinaires), et de la peine qu'elle se donne pour faire connaître au monde toutes les erreurs de ce monarque si long-temps roi, et toutes les imperfections de ce siècle si vanté.

« Elle commence, comme nous l'avons vu, par nous montrer ce prince dans une mascarade, seize ans avant qu'il ne fût né. Eh bien, à cette même époque, elle voudrait qu'il eût été le protec-

teur des arts, et se plaint hautement de ce qu'il ait attendu d'être né pour devenir le soutien de Molière.

Parmi le faux éclat qu'on a jeté sur le règne de Louis XIV, rien n'est plus mal fondé, plus éloigné de la vérité, que d'attribuer à ce siècle une portion plus considérable de talens, qu'il n'en posséda réellement; et de prétendre que leur existence fût la suite de la munificente protection du souverain.— Molière avait déjà parcouru presque toute sa glorieuse carrière, il jouissait de toute sa réputation, était riche au-delà de ses désirs, avant que ses pièces fissent l'amusement de la Cour. — Il recevait déjà des maréchaux de France à sa maison de campagne près de Paris, quand le soleil de la faveur royale commença à faire tomber sur lui ses rayons. Quand il arriva à Paris avec sa troupe, en 1635, il joua à l'enseigne de la Croix-Blanche, au faubourg Saint-Germain. Ce ne fut qu'en 1660, qu'il reçut des lettres-patentes du roi pour l'établissement de son théâtre. — II, pag. 116, 115.

« Louis naquit en 1638, de sorte qu'il peut difficilement avoir vu Molière à la Croix-Blanche en 1635; et il nous semble que ce n'est pas trop tard protéger les arts, que de le faire à vingt-deux

ans : apparemment que lady Morgan ne considère pas le Tartufe, le Misantrope, l'École des femmes, l'École des maris, le Malade imaginaire, le Médecin malgré lui, comme pouvant contribuer à la gloire de Molière, puisqu'ils ont été produits sous les yeux du roi.

« Dans deux endroits différens elle parle du cardinal de Richelieu, comme s'il était ministre sous Louis XIV, et attribue à ses conseils la vanité de ce monarque et sa disposition au despotisme. Mais, à ce compte, les flatteurs de Louis, que lady Morgan traite si indignement, lui ont accordé des talens moins extraordinaires et moins précoces qu'elle ne le fait elle-même, puisqu'en réalité le jeune roi n'avait que quatre ans lors de la mort du cardinal.

« Si elle ignore le temps où ce célèbre monarque est né, elle sait encore moins l'époque de sa mort; car elle affirme gravement qu'elle s'est trouvée en société avec deux officiers qui avaient servi sous Louis XIV, auxquels elle donne impudemment, selon le jargon révolutionnaire, le nom de voltigeurs de Louis XIV. Comme ces militaires vont à la cour, et montent et descendent l'escalier du palais des Tuileries, lady Morgan ne peut pas supposer qu'ils aient plus de

quatre-vingts ans : ainsi pour peu qu'ils soient entrés à quinze ans au service, il s'ensuivrait que, d'après la chronologie de lady Morgan, Louis XIV (qui selon elle dansait en 1622 avec sa maîtresse, et aurait vécu jusqu'en 1750) aurait atteint l'âge de cent cinquante ans. Et tout cet étalage d'ignorance qu'elle fait avec tant de frais, c'est pour tourner en ridicule l'ancienne noblesse, qui cependant compte au milieu d'elle bien des hommes aussi respectables par leur loyauté que par leur dévouement

« Ailleurs elle s'imagine que la bataille de Fontenoy a été donnée sous Louis XIV, et elle ne peut ici accuser l'imprimeur d'avoir mis Louis XIV pour Louis XV; car, toujours dans le même esprit de dénigrer tout ce qui tient à l'ancienne monarchie, elle traite *toutes* les campagnes du règne de Louis XV, de campagnes sans gloire, de campagnes à l'eau rose ; et certes l'ignorance de lady Morgan ne peut aller jusqu'à regarder la bataille de Fontenoy comme une bataille à l'eau rose.

« Elle nous apprend aussi que le *grand Condé a été enfermé à Vincennes, et que son premier crime, et la cause peut-être de toutes ses autres erreurs, fut son attachement à sa femme qu'il*

refusa de sacrifier à la passion romanesque de Henry IV.

« C'est certainement une excellente apologie des erreurs du grand Condé; mais nous craignons qu'elle ne puisse être admise par ceux qui, comme nous, savent que le grand Condé ne naquit, et à plus forte raison ne fut marié que plusieurs années après la mort du prétendu adorateur de sa femme.

« Lady Morgan est tout aussi forte sur l'histoire de l'architecture.

Le palais des Tuileries, tel qu'il est à présent, a été bâti par Catherine de Médicis en 1564, etc. — Part. II, pag. 28, 29.

« Malheureusement Catherine n'a pas bâti le palais des Tuileries *tel qu'il est à présent :* elle le commença; mais ce fut sous le règne si malheureux de Louis XIV, qu'il fut achevé tel qu'il est actuellement.

« Elle est de la même exactitude relativement à un autre palais.

Le palais Bourbon, un des plus beaux palais de l'Europe, fut bâti par Louis XIV, pour sa fille naturelle, la princesse de Condé, sur les dessins de Gerardin.

Quoique l'origine de sa fondation soit aujourd'hui oubliée (ce qui n'est vrai qu'à l'égard de lady Morgan, qui prétend nous en informer), *l'hôtel de Bourbon, ou le palais du Corps-Législatif, quelque nom qu'il porte, doit toujours être un monument intéressant, un objet d'admiration; son portique corinthien, son péristyle grec, ses élégans pavillons, ses vestibules, ses colonnades, etc., existent encore.* » — II, p. 9.

« Tout ce passage est un tissu de la plus complète ignorance.

« Le palais Bourbon n'a été bâti que plusieurs années après la mort de Louis XIV; et cette dame instruite, qui distingue si soigneusement l'architecture grecque de l'architecture corinthienne, et le portique corinthien du reste du bâtiment, sera un peu surprise d'apprendre que *tout* l'édifice est d'ordre corinthien, et qu'il n'y a point de péristyle (bien loin qu'il soit d'ordre grec, romain, français ou même irlandais): il est clair qu'elle ne connaît point la signification du terme péristyle; et il est également évident qu'elle croit que le *portique corinthien* est de la même date que le reste du palais, quoique le premier ait été élevé en 1750, et le dernier vers l'année 1800.

« Lady Morgan sait à peine la différence qu'il y a de l'architecture à la sculpture.

La sculpture, qui est un art particulièrement en vigueur chez les peuples libres, et qui rarement a fleuri chez les nations esclaves, dépérit entièrement sous le régne de Louis XIII et Louis XIV, et, à l'exception de la porte Saint-Denis, n'a rien laissé de remarquable, etc. — I, p. 19.

« La pompeuse assertion qui commence ce passage est fausse; il serait même plus juste de dire que la sculpture n'a fleuri dans aucun autre état libre que la république d'Athènes, et encore fut-ce sous l'administration *dictatoriale* de Périclès. Mais, en fait, toutes ces généralités sont des absurdités : aucune nation, assez éclairée pour avoir quelque goût des beaux-arts, ne peut être esclave au point que le génie du sculpteur en soit plus affecté que celui de tout autre artiste; et lady Morgan serait fort embarrassée d'avoir à indiquer ces grands ouvrages qu'ont produits ces états libres.

« Mais la porte Saint-Denis est-elle un monument de sculpture? Nous avons toujours pensé que c'en était un d'architecture. Toute architecture ornée doit avoir un certain degré de sculpture,

dans le sens le plus étendu ; mais il se trouve que, de tous les arcs de triomphe du monde, celui de la porte Saint-Denis est un de ceux où il entre le moins de sculpture d'ornement; et sous sa signification la plus usuelle, qui est la représentation des corps animés, il n'y en a pas du tout.

« Nous avons vu plus haut combien lady Morgan est forte sur le français; elle nous donne aussi des preuves de ses connaissances en italien. Elle parle avec beaucoup d'indulgence des faiblesses d'une femme à la mode, tant que ce furent des *peccate celate*. Ensuite, pour décrire l'avantage d'avoir une maison à soi appartenante, elle emploie la phrase suivante, que nous copions mot pour mot : *casa mia, piccolina, che sia*. Nous sommes bien trompés si son traducteur italien (dans le cas où elle en trouverait un) ne se plaint pas de la difficulté qu'il y a à traduire son italien, comme son traducteur français a désespéré de traduire son français.

« Lady Morgan, parlant des hommes de lettres français, saisit l'occasion de dire, d'un air de regret, que les sublimes épanchemens de Parny, auteur de l'*Eloge d'Eléonore*, des *Guerres des Dieux*, sont à peine connus ici.

« Croirait-on après cela que ce Parny, dont lady Morgan voudrait que les sublimes épanchemens fussent connus en Angleterre, est le plus impur et le plus obscène de tous les auteurs qui ont souillé la littérature de leurs blasphèmes; que l'Eloge d'Eléonore n'est rien moins qu'un tissu de débauches, débitées en style de corps-de-garde, où tout est exprimé

— Cum verbis, nudum olido stans
Fornice mancipium quibus abstinet!

Que cet autre ouvrage qu'elle cite avec éloge, *les Guerres des Dieux* (que nous croyons du reste être intitulé la *Guerre des Dieux*) est l'œuvre la plus détestable d'obscénité et de profanation que le diable ait pu inspirer au cœur dépravé de l'homme. Serait-il possible que lady Morgan eût lu ou connu les ouvrages dont elle parle? Nous ne le présumons pas; et c'est dans cette conviction que nous mettons ce passage au rang des erreurs de ladite dame.

« Venons aux FAUSSETÉS. Déjà nous avons eu occasion d'en relever plusieurs : nous pourrions encore citer la moitié de son livre; mais prenons seulement quelques exemples.

« En parlant de la dissolution de la cour de Louis XIV, elle exprime sa profonde indignation contre la fidélité déhontée avec laquelle les faiseurs de mémoires nous donnent des détails sur ses désordres ; et profitant de la circonstance pour donner un coup de patte à un duc, à un *aristocrate*, qu'elle hait, quoiqu'il soit mort depuis près d'un siècle, elle nous dit d'un air moqueur : *C'est l'illustre Saint-Simon qui atteste les excès et les vices dont il fait si gaiement le tableau.*

« On sait que le duc de Saint-Simon est le plus sévère censeur des scènes qu'il rapporte ; que ses mémoires sont écrits avec une misanthropie et une indignation qui rappellent le style de Juvenal, et que, bien loin d'avoir fait une peinture si gaie des désordres et des vices de la cour, il voyait les choses sous les couleurs les plus noires, et les a outrées plutôt que palliées. Mais lady Morgan qui insulte les vivans, ne respecte pas davantage les morts, à moins qu'ils n'aient été fusillés pour leur trahison.

« Lady Morgan, dont la conscience trouble peut-être un peu l'imagination, se figure un jour qu'elle est sur le point d'être arrêtée.

Les Bastilles, les lettres de Cachet, les arrestations mystérieuses, et les prisons solitaires se présentèrent à mon imagination, et je me

croyais déjà avec le Masque de fer, les Wilson, les Hutchinson et les Bruce. — Page 156.

« Ceci s'appelle *mentir* d'une manière implicite. Wilson, Hutchinson et Bruce avaient violé les lois de France; ils furent arrêtés ouvertement, mis légalement en prison, jugés publiquement, condamnés à une peine très-légère; et c'est ce que cette misérable femme (1) compare aux Bastilles, aux lettres de cachets, aux cages de fer. Mais la fausseté des faussetés, c'est cette vieille et impudente assertion que nous avons si souvent refutée, que l'Angleterre est coupable de trahison et de mauvaise foi envers Buonaparte. Nous ne descendrons pas à discuter des objets de cette nature avec lady Morgan; nous nous bornerons à soumettre à l'indignation de nos lecteurs le passage entier qui est aussi faux dans les faits, que dégoûtant dans les principes et méprisable par le style. »

Ici le censeur cite vingt lignes de lady Morgan, qui seront son éternelle honte; elle fait du plus abominable despote, de l'ennemi irréconciliable de sa patrie, du destructeur du genre humain, de l'homme sans foi, sans pitié, sans entrailles, un héros plus grand dans *le malheur que dans*

---

(1) Wretched woman.

la prospérité. Le traducteur de l'ouvrage de lady Morgan a refusé de souiller sa plume de cette ridicule tirade : nous imiterons cet exemple. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés toutes les fois que nous rencontrons de ces auteurs à idées prétendues libérales qui laissent percer leur attachement pour l'homme qui eut le moins d'idées généreuses.

« Il semblerait, à entendre notre auteur, qu'il ne s'est rien passé pendant son séjour à Paris, où elle n'ait assisté d'une manière ou d'une autre. L'éternel exorde de toutes ses anecdotes est : la princesse de — *m'a dit ;* la duchesse de — *m'a dit ;* la marquise de — et la comtesse de — *m'ont dit*. Il est possible à la rigueur que tout ce qu'elle rapporte lui ait été dit, mais bien certainement ce ne sont pas les personnes qu'elle cite qui le lui ont dit.

« Les critiques français attribuent poliment cette petite perfidie à ce *génie inventif*, qui, disent-ils, *doit rarement abandonner lady Morgan*. Mais l'invention est pour très-peu de choses dans l'affaire. Le fait est qu'on lui a dit tout cela ; elle en a composé ensuite un mélange, en confondant les dates, les noms, les titres, et nous donne le tout tant bien que mal dans son

ouvrage. Ce qu'elle nous donne pour du neuf a été imprimé et publié à Paris long-temps avant que cette capitale se soit vue honorée de sa présence. Elle l'ignorait, la bonne lady : les bons mots, les reparties usées, même pour un laquais français, lui paraissent des nouveautés; et elle n'a vu dans son ignorante simplicité, ni danger, ni difficulté à les approprier aux conversations qu'elle nous raconte.

« Voici des INDÉCENCES. Lady Morgan plaisante avec beaucoup de goût sur la vénération que les peuples catholiques ont pour la sainte vierge. Mais elle devient surtout très-facétieuse, ou, comme on dit en Irlande, *folâtre*, lorsqu'elle raconte qu'à Boulogne-sur-Mer, dans une procession en l'honneur de la mère du Sauveur,

Les prêtres, à leur grand déplaisir, ne purent trouver une seule vierge dans cette ville maritime, et furent obligés d'envoyer à un village voisin en emprunter une. On procura enfin une vierge, un peu suspecte, à la vérité; mais ce n'était pas le moment de faire les difficiles, et la Madone fut promenée dans les rues. — I, pag. 59.

« Nous ne dirons rien de l'ancienneté de cette plaisanterie empruntée de Boccace et de

Lafontaine, ni de l'ignorance qui travestit une Notre-Dame française en une Madone italienne : nous invitons seulement nos lecteurs à considérer quelle femme doit être cette lady Morgan qui remet au jour des grossièretés si détestables qu'on n'oserait même pas les insérer dans un moderne recueil de facéties. C'est dans le même esprit qu'elle nomme finement les prêtres qui accompagnaient une jeune dame dans une procession, de *vigoureux et jeunes prestolets*, et qu'elle désigne sommairement tout le reste des personnes qui assistaient à cette pieuse cérémonie sous le nom de *corps dramatique*. — I, p. 57.

« Nous pensions qu'aucune femme dans les îles britanniques n'avait lu les liaisons dangereuses : Lady Morgan serait bien fâchée qu'on ne sût pas qu'elle connaît ce livre abominable; elle semble railler la cour de Louis XVIII, parce que les *liaisons dangereuses* en sont bannies. — I. page 132. Et encore ici elle fait preuve de son ignorance; car elle attribue cet ouvrage de Laclos au respectable historien Duclos.

« Notre auteur est aussi très-versée dans la lecture des ouvrages licencieux de Pigault Lebrun; elle recommande le caractère d'une prostituée, héroïne d'un de ses romans, en ces termes :

Le reproche de grossièreté dont on accuse l'auteur, est trop bien fondé pour qu'on puisse en prendre la défense; mais l'esprit qui créa le caractère fragile mais séduisant de FANCHETTE, *dans une* MACÉDOINE, *l'un de ses romans les plus amusans et les plus* PHILOSOPHIQUES, *ne peut être dénué d'élégance et de délicatesse. Pour sa vertu de* MOINS, *peu de femmes auteurs, quelque prudes, ou quelque célèbres qu'elles fussent, auraient dédaigné la conception d'un caractère tel que celui de la tendre, de la généreuse et dévouée* FANCHETTE. — II, page 227.

« Cette *vertu de moins*, pour désigner un des péchés capitaux, sourit agréablement à notre auteur; et lady Morgan cite avec un véritable plaisir une observation d'une de ses amies à ce *sujet* :

Causant de cet objet avec mademoiselle d'E..., elle me fit observer, relativement à la décence qu'observent même les femmes les plus notoirement galantes, que les Françaises sont les seules femmes, peut être, à qui il soit permis d'avoir des torts, car elles seules s'attachent à leurs devoirs et à la décence, quand même elles ont UNE VERTU DE MOINS!

« Mais elle paraît aller même au-delà de l'in-

dulgence envers le vice que ces mots désignent; car elle dit dans un autre endroit :

Il n'est pas rare en France de voir l'attache le plus durable succéder à la passion la plus violente; et tout ce qui était faute dans un amour défendu, devient respectable dans une amitié désintéressée. — I, pag. 163, 164.

« C'est en termes fort peu délicats que lady Morgan reproche violemment à d'Alembert que sa liaison avec mademoiselle de Lespinasse ait été *trop platonique ;* elle aurait voulu qu'elle eût été un peu plus substantielle.

L'académie était pour d'Alembert une seconde demoiselle de Lespinasse. Dans sa liaison avec l'une et l'autre il n'y avait pas une trace d'énergie de caractère ou de sentiment masculin.— Tout était faiblesse et soumission : il portait les lettres d'amour de l'une à ses rivaux, et secondait la tyrannie de l'autre dans ses discours. — II, p. 151, 152.

« Nous ne sommes plus surpris que lady Morgan applaudisse à la farce de Figaro, comme à une des pièces les plus amusantes et les plus *philosophiques* qu'aucune langue ait jamais produite (— II, p. 46), — qu'elle aurait voulu voir chaque fois qu'on la représentait, tandis que l'inimitable Tartufe, joué d'une manière inimi-

table, la faisait presque dormir. — II, pag. 116.

» Dans cette farce philosophique un des principaux personnages est un jeune page qui soupire pour chaque femme qu'il voit, tandis que tous les autres sont occupés à peu près de la même manière ; dans la pièce du pauvre Molière au contraire l'adultère finit par recevoir sa juste punition : Elmire est une femme vertueuse ; ce rôle, joué par mademoiselle Mars, a lassé la patience de lady Morgan.

» Mais si l'on veut avoir la mesure des sentimens de lady Morgan, qu'on lise les neuf pages d'éloges qu'elle prodigue (— I, p. 169 à 177) à madame d'Houdetot, adultère avouée, et plus encore, si nous en croyons le récit amical de notre auteur. Nous ne souillerons pas nos pages de cette citation : nous dirons seulement que Lady Morgan, après nous avoir représenté son héroïne comme l'amante de Voltaire, de Saint-Lambert, de Rousseau, ajoute qu'elle devint dans sa vieillesse la maîtresse de monsieur S..., et conclut ainsi :

J'ai à regretter d'être arrivée trop tard à Paris pour avoir vu cette femme intéressante et extraordinaire ; mais me trouvant parfois avec ceux qui avaient eu le bonheur de vivre dans sa société, je M'IMAGINE AVEC DÉLICES *voir encore*

la trace de ses pieds dans les cercles brillans auxquels elle avait autrefois présidé. — I, pag. 176.

« Quelques pages avant, lady Morgan assure que le défunt mari de cette dame d'Houdetot doit avoir été droit au ciel, puisqu'il *a été mari complaisant.*

JACOBINISME. Lady Morgan, quoique femme d'un chevalier, est, nous en sommes effrayés, en quelque sorte une démocrate : toutes les fois qu'elle peut en trouver l'occasion, et même quand elle n'en trouve pas, elle en invente libéralement, elle se plaît à déprécier le gouvernement légitime, la famille royale, la noblesse française, et à élever les ennemis de la France, ceux de sa propre patrie et du monde civilisé.

Les horreurs de la révolution sont, à son dire, *des épouvantails d'enfans ;* — I, pag. 91. Et, ce qu'il y a de surprenant, c'est la monarchie légitime et non la révolution, à qui il faut imputer toutes ces énormités, parce que *la génération qui a commis ces atrocités se composait des sujets légitimes des monarques légitimes, et était imbue du caractère du gouvernement qui la conduisait ; et les Marat, les Danton, les Robespierre appartiennent également à l'ordre de choses qui a*

précédé la révolution, et qui a marqué ses plus terribles époques. — I, pag. 92.

« Si ce raisonnement est vrai, nous le prenons pour la plus grande découverte des temps modernes : si la monarchie est réellement coupable des crimes de la république, si Louis et non Marat, Malesherbes et non Danton, la princesse de Lamballe et non Theroïne de Méricourt, sont les vrais auteurs du régicide et des massacres de septembre, parce que les régicides et les *Massacreurs* sont nés sous la monarchie légitime, nous en appelons à l'impartialité de lady Morgan, il faudra donc par extension de ce principe, qu'elle attribue à l'ancien gouvernement toute la gloire militaire, tous les progrès des arts de ces derniers temps, ainsi que toutes les vertus publiques et privées qu'elle accorde à son idole Buonaparte; car elle ne peut pas ignorer que, non-seulement il est né sous l'ancien gouvernement, mais encore que c'est à ce gouvernement qu'il doit d'avoir été soigneusement instruit dans l'étude des arts et des armes. Mais on doit rire de ce raisonnement, et surtout des vertus de Buonaparte! Nous affirmons qu'il y a à peine une vertu, un genre de mérite, que l'aveugle enthousiasme de lady Morgan n'attribue *à l'enfant chéri du jacobinisme*

(I. 97). Après avoir dit qu'il est le plus grand capitaine du siècle, sans excepter même celui qui l'a vaincu, lady Morgan nous assure que *ses manières sont affables et gracieuses, et ses sentimens généreux* (I. 181); — *qu'il s'est rendu populaire par plusieurs actes de générosité et de bonhommie* (I. 97); *et que sa bravoure personnelle le rendait digne du dévouement de ses soldats,* (I. 151). *Sa police*, nous dit-elle, *était pleine d'égards* (I. 106); et *pendant la première période de son règne* (dans laquelle Palm, Wright, et le duc d'Enghien furent assassinés), *sa popularité ne fut point souillée* (I. 98); *sa propre conduite mit l'étalage du vice hors de mode* (I. 102). — *Comme souverain, il fut grand dans ses conceptions* (I. 102). — *Pardonnant par caractère même à ses ennemis personnels* (I. 106). Ah! mon Dieu! — *Magnifique sans prodigalité* (I. 98.) — *Dans sa vie privée, il fut sincère et ardent ami* (I. 165). Miséricorde! *Ses ennemis mêmes ne lui reprochent pas d'avoir négligé un ami* (I. 107). Tels sont les motifs de la loyale et judicieuse admiration de lady Morgan pour Buonaparte. Nous les livrons, sans commentaire à l'exécration de tout ami de la vérité.

« C'est dans le même esprit qu'elle réserve toute

son admiration pour les personnes et les choses de la révolution, et vilipende et calomnie tout ce qui tient au gouvernement légitime.

Pendant les horreurs de la révolution, pendant les tourmentes d'une émigration de vingt-cinq ans, et surtout pendant les vicissitudes politiques dont la France a été témoin, DEPUIS LA RESTAURATION DES BOURBONS, *les femmes françaises ont bien prouvé combien elles peuvent être et fidèles et dévouées à leurs maris* — I, p. 179.

« Ainsi lady Morgan assure que les épreuves auxquelles ont été soumises les affections domestiques ont été plus nombreuses et plus cruelles depuis la restauration que pendant la révolution : une restauration qui n'a amené l'exécution que de deux traîtres pris les armes à la main, et convaincus selon toutes les formes légales; et une révolution qui (sans parler des *noyades* et des *fusillades* qui ont rougi le lit des rivières ou ensanglanté le sol de la France) a fait massacrer, dans l'espace de trente-six heures, 5000 personnes dans les rues de Paris, et, pendant dix ou douze mois, a envoyé chaque jour cinquante ou soixante innocens à la guillotine.

« Sur les femmes dévouées des royalistes, elle ne dit qu'une phrase froide et banale; sur l'hé-

roïque attachement de la reine à tous ses devoirs de mère et d'épouse, pas un mot; sur les chagrins et les souffrances de l'orpheline du temple, pas un mot, pas une larme, rien que lâches plaisanteries, calomnies envenimées et rancune jacobine; tandis que les prétendus griefs des Buonapartistes, victimes de la restauration, sont détaillés dans une énumération de leurs noms, courte à la vérité, mais aussi longue qu'elle a pu le faire.

C'est la jeune et infortunée madame la B. expirant de douleur sur le corps de celui que ses larmes et ses supplications n'ont pu sauver; ce sont les efforts plus qu'humains de madame N., cités comme incomparables, même par ses ennemis; le dévouement de madame L. V.; les sacrifices de madame Bertrand qui a suivi volontairement son mari en exil, etc., etc. — I, p. 179, 181.

« Le maréchal Ney est pour notre auteur un objet particulier de lamentation, probablement parce qu'il a été un des plus infâmes traîtres des cent jours (1). C'est son *brave Ney, le sujet éternel des louanges du soldat*, p. 237. Sa mort est

(1) Because, we presume, he was the greatest and most infamous traitor of the hundred days.

une de ces *scènes de souffrances humaines qui brisent le cœur et suspendent toutes ses facultés. Ici la société civilisée semble perdre toute sa splendeur, et le développement des facultés humaines paraît ne multiplier que le pouvoir du mal.* — I, p. 238 (1).

« Mais pour le meurtre du duc d'Enghein, milady n'y voit que la fatale *politique* qui *peut* ou *ne peut pas* avoir nécessité sa mort. — I, p. 259.

« Cette phrase, niaise en elle-même, devient dans la circonstance passablement atroce.

Elle appelle les royalistes une *faction* oubliée depuis long-temps. — I, p. 113.

Et quand elle entend une dame à la cour, dire : *comme madame d'Angoulème est embellie ce soir! et le Roi, comme il a l'air d'un père de famille!* elle cite tout cela avec l'indignation du mépris, comme du *jargon de loyauté* (2). — I, p. 20.

Elle s'extasie sur le mérite de Brissot, sur son génie, son patriotisme. Or ce Brissot était, comme chacun sait, un espion, un libelliste, un jacobin, un meurtrier, un régicide, qui n'avait ni talent ni courage. Pour M...., le sanglant satellite de Ro-

(1) Le traducteur français a supprimé tout ce galimatias.

(2) Jargon of loyatly.

bespierre, le lâche esclave de Buonaparte, qui signa le décret de mort de Louis et vota la couronne à Napoléon, pour cet homme, elle ne peut trouver d'autres épithètes que celle d'*illustre*. Mais sa principale idole, c'est le général Lafayette, qui n'a reparu sur la scène du monde, que pour siéger au champ de mai de Bonaparte. L'ex-évêque de ***, qui fut un des premiers membres du clergé qui abandonna son ordre en 1789, qui fut membre de l'infernale convention, qui y proféra ces belles paroles : « que les rois étaient au moral, ce que les monstres sont au physique ; » cet homme est l'ami *vertueux*, *vénérable*, *religieux*, *éclairé*, *bienfaisant*, *humain*, *philosophe* de lady Morgan ! Tous ses panégyriques sont réservés pour les hommes de cette trempe.

« Enfin croirait-on que cette lady a souillé son livre de plusieurs chansons infâmes contre le Roi de France et la famille royale, qu'elle les donne tout entières comme d'excellentes productions. »

Le journaliste finit l'analyse du livre de lady Morgan en citant plusieurs impiétés dont il assure que cet ouvrage fourmille ; il termine ainsi :

« A la fin du volume on trouve quatre lourds appendices sur la politique, les finances, les lois

et la médecine, que le docteur sir S. Charles Morgan a jugé à propos d'y joindre, probablement comme une espèce de complément de la cargaison littéraire que madame s'était engagée *par contrat* à livrer entre les mois de novembre et de mars. Trois de ces appendices traitent de sujets auxquels le docteur se montre entièrement étranger; et nous croyons, en conséquence, lui donner un conseil d'ami, en l'engageant à borner à l'avenir sa manie littéraire à l'ambition d'être lu par les apothicaires.

« Nous venons de recevoir une seconde édition de *la France*, de lady Morgan. Celle-ci est en deux volumes in-8°. Elle est précédée d'une préface fleurie, dans laquelle l'auteur affecte l'enivrement du triomphe. Quelle gloire de voir le succès rapide de son in-4° nécessiter si promptement une seconde édition! Mais nous pouvons assurer que ceci est encore une plaisanterie, ou plutôt une fausseté comme tout le reste. Nous avons comparé l'édition in-8° avec l'in-4°, et nous nous sommes convaincus qu'elle a été imprimée en même temps, avec les mêmes formes et caractères, espèce de manœuvre qui met l'éditeur à même de faire deux éditions d'une seule; et, ce qui ne laisse aucun doute que le triomphe de lady

Morgan se réduit à ce tour de passe-passe, c'est que, dans cette prétendue seconde édition, *pas une seule des fautes nombreuses de la première (dont l'auteur et l'éditeur se sont si amèrement plaints) ne se trouve corrigée ;* et le fameux *errata* qui accompagnait la première édition est soigneusement joint à la seconde. C'est ainsi que lady Morgan finit comme elle a commencé. »

Plusieurs autres journaux ne traitent pas mieux l'auteur de *la France* que ne le fait celui dont je vous envoie l'extrait ; et, ce qu'il y a de pire peut-être, c'est que les deux éditions in-4° et in-8° ne se vendent pas.

Les personnes en état de juger l'ouvrage l'apprécient à sa juste valeur, et les autres n'y attachent aucun intérêt.

Je suis, etc.

D. F.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.